CILSS
(Comité Intert-Etats de Lutte contre la Secheresse dans le Sahel)

LE PAYSAN, LE SORGHO ET L'ARGENT

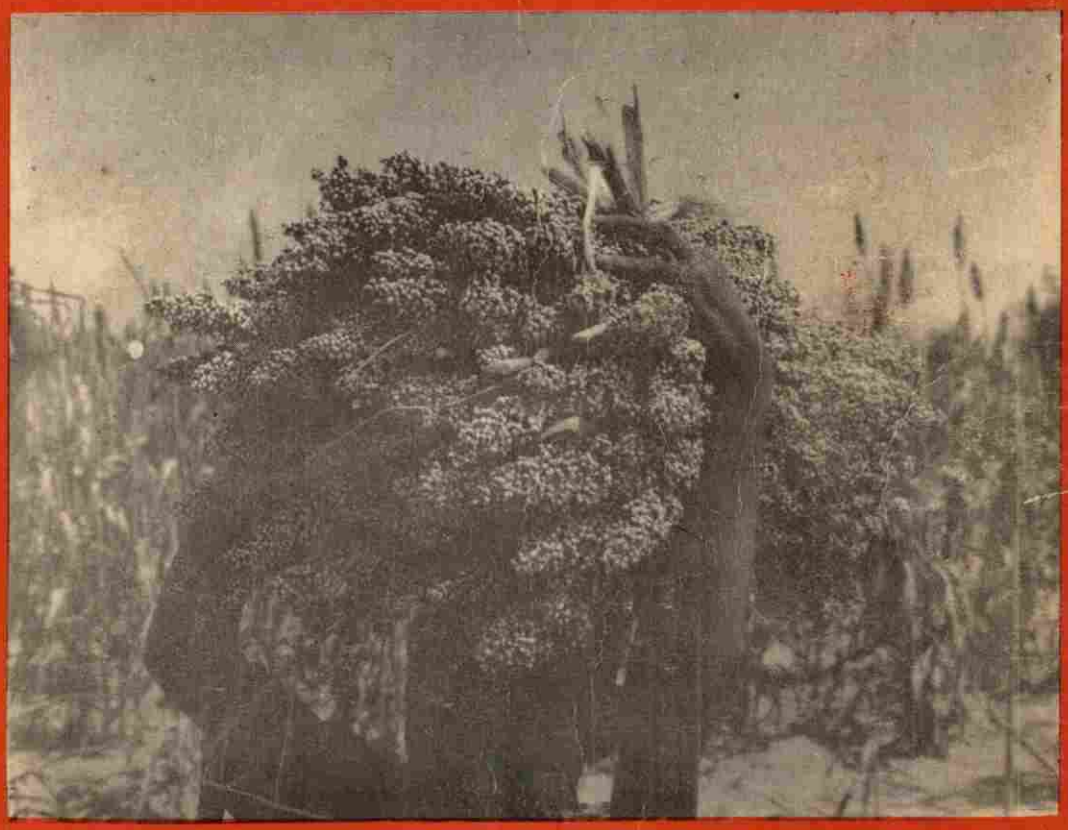

Prof. Osvaldo PIERONI
(Université de la Calabre Italie)

Assistance Technique Italienne

00008

Prof. Osvaldo PIERONI
(Université de la Calabre - Italie)

CILSS
DOCUMENTATION

LE PAYSAN, LE SORGHO et l'ARGENT

Etude sur le comportement commercial des Producteurs céréaliers au Burkina Faso

CILSS
Comité Inter-Etats de Lutte contre la Secheresse dans le Sahel

ATI
Assistance Technique Italienne

JUIN 1989

TABLE DES MATIERES

		Pages
INTRODUCTION		1
1.	LES THEMES ET LES PROBLEMES DE LA RECHERCHE	4
	1. Les hypothèses de la recherche	5
	2. Perspectives du travail de recherche	12
	3. Eléments pour une typologie de producteurs	14
2.	LES PREMIERS RESULTATS : LES TYPES D'EXPLOITATION	
	1. Classification des exploitations par rapport au marché des céréales	23
	2. Volume de ventes de céréales et taille démographique des exploitations	28
	3. Volume de ventes et "charge sociale" (index de dépendance démographique)	30
	4. Volume de ventes et superficie cultivée (champs communs)	32
	5. Volume de ventes et parcelles individuelles	34
	6. Ethnie et Volume de ventes	36
	7. Moyens de production et ventes de céréales	38
	8. Conclusion	40
3.	LES PREMIERS RESULTATS : LES COMPORTEMENTS COMMERCIAUX	
	1. Production, stockage et vente de céréales	42
	2. Première vue d'ensemble	50
	3. Variations de ventes et des prix dans un village excédentaire et différenciation des ventes selon période et zones	54
	4. La problématique territoriale : Superficie, production et vente de céréales au niveau de village	60
	5. Modernisation des structures agricoles et pénétration de l'économie marchande	65

4. PERSISTANCE DES FONCTIONS SOCIALES DES CEREALES ET FORMES DE SOUMISSION A L'ECONOMIE MARCHANDE

1. Activités extra-agricoles, revenus, production/vente de céréales et classification des exploitations 75
2. Sécurité alimentaire, revenu paysan et surplus céréalier - 87
3. Les céréales comme charnière entre valeurs d'usage et valeurs d'échange. 91
4. L'exploitation paysanne, la céréaliculture et les différentes voies d'incorporation à l'économie marchande 97

A N N E X E S

1. 1.1. DESCRIPTION GENERALE DE L'ENQUETE 107
1.2. BREVE DESCRIPTION DES ZONES D'ETUDE 113
(extraits de la "Publication n.1", Janvier 1988. COMPOSANTE NATIONALE DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT. Système d'information sur les marchés céréaliers. Opération 3 : pag. 3 - 12; par Birimpo LOMPO).

2. TABLEAUX 2, 3, 4 117
GRAPH. 3, 4, 5, 8, 9 120

3. RAPPORT SUR L'ENQUETE QUALITATIVE MENEE DU 10 AU 13 AVRIL 1989, par SANTOLAMAZZA et Marie Claire SORGHO 124

4. BIBLIOGRAPHIE 133

I N T R O D U C T I O N

Les textes présentés ici se réfèrent à plusieurs étapes de la recherche sur le comportement commercial des producteurs céréaliers au Burkina Faso. Ils sont donc issus des résultats de la première phase de l'enquête (1986/1987) - (1)

Il convient de noter que les documents regroupés ici ont été rédigés lors des missions effectuées au cours de l'année 1988, entre la conclusion de la première phase et le début de la deuxième.

Dans sa première phase, l'enquête a collecté les données suivantes (sur un échantillon de 114 exploitations distribuées sur 15 villages regroupés autour de 5 marchés céréaliers localisés dans 6 provinces excédentaires) :

- la structure sociale ;
- la distribution hebdomadaire des ressources et des emplois;
- les équipements techniques ;
- le cheptel ;
- la structure productive (surfaces cultivées, etc.)
- les stocks de céréales.

Les données, contribuant à une base pour la deuxième phase (voir: "Termes de Référence et Plan d'Opérations concernant l'Etude Régionale sur les stratégies et les comportements des exploitations paysannes face aux prix du marché et à la sécurité alimentaire" - CILSS, Composante Nationale Burkinabè, I.I.A, Sept. 1988), donnent un cadre du comportement des producteurs en matière de commercialisation des céréales durant une période déterminée et permettent d'établir des relations entre ce(s) comportement(s) et les caractéristiques structurelles de chaque exploitation.

Les textes regroupés ici sont les suivants :

- une révision des hypothèses de départ afin de définir un cadre théorique adapté à l'individualisation de stratégies et comportements commerciaux des exploitants (2).

- les premiers résultats issus de l'analyse, portant sur les variables principales, considérées utiles à la définition des éléments de différenciation entre les exploitations. Une classification des exploitations selon leurs niveaux de ventes et selon leurs caractéristiques socio-économiques nous permet d'individualiser plusieurs typologies (3).

- les résultats d'une analyse des corrélations entre superficies, production et ventes céréalières au niveau des villages et une première vue d'ensemble du comportement commercial (4).

- les premières conclusions issues de l'analyse factorielle, qui permet de développer des considérations générales à propos du rapport entre pénétration de l'économie marchande en milieu rural, modernisation des structures agricoles et comportement commercial des producteurs céréaliers (5).

N O T E S

(1) A ce propos voir :

AMIRA, "Connaissance du marché céréalier au Sahel, volume II, "Méthodologies d'un système d'information au Burkina Faso", CILSS, Diagnostic Permanent (par J.P. MINVIELLE), Paris, avril 1988.

Les documents rédigés par les intervenants du système sont cités à la pag. 121 (idem) : ces informations souvent rapides constituent les premiers résultats partiels du SIMAC.

Voir aussi :

ATI/CILSS Publication partielle, n.1, Ouaga, avril 1987.

(2) Voir chapitre 1

(3) Voir chapitre 2

(4) Voir chapitre 3

(5) Voir chapitre 3.5 et 4

1. LES THEMES ET LES PROBLEMES DE LA RECHERCHE

1 LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

En Mars 1986, la Composante Nationale du Projet DIAPER/CILSS et l'Equipe d'Appui de ce projet ont décidé de mettre au point un système permanent d'information sur le marché de céréales au Burkina Faso (SIMAC).

Ce système a été articulé en 9 opérations, couvrant l'ensemble de la problématique céréalière, de la production à la consommation.

L'étude intitulée "Comportement commercial des Producteurs" est la 3ème opération du SIMAC. Son exécution et sa réalisation ont été confiées à l'INSD du Burkina Faso et à la DEP du CILSS à travers l'ATI. (Pour une description générale de l'enquête et des zones d'étude voir : annexe 1).

Les hypothèses et la méthodologie de chaque opération ont été définies dans une optique "macro-économique" par les consultants EGG et MINVIELLE.

Le SIMAC, qui comprend l'Opération 3, semble être l'expression de choix méthodologiques qui font défaut à un cadre concernant les hypothèses de recherche.

Cette carence est d'ailleurs admise en limitant très souvent les buts de l'enquête même au niveau descriptif et à la collecte massive d'informations différentes.

L'interprétation de la masse des données ainsi collectées par rapport aux exigences des politiques agricoles et économiques demeure de plus en plus problématique.

Les opérations de recherche - simplement limitées à la collecte d'informations - s'inscrivent dans des domaines de recherche dont les systèmes d'hypothèses sont réduits à de simples "hypothèses de travail et de démarches d'enquêtes" (EGG, P.14).

Par conséquent il est très difficile de déterminer "in itinere" l'importance des informations acquises au cours de la recherche:

- par rapport à quoi seront-elles plus ou moins importantes?
- vers quel but réajuster le travail d'enquête?
- quel doit être le sens du traitement et de l'analyse des données?

D'un côté, l'ensemble de ces questions nous poussent à nous référer au "double" niveau des options politiques (macro-économiques):

- le niveau sectoriel de la production céréalière, dont les objectifs concernent l'autosuffisance et la sécurité alimentaire;

- le niveau global, dont les objectifs concernent l'augmentation des revenus, des entrées de dévises étrangères, les investissements et les dépenses budgétaires, l'approvisionnement des consommateurs, etc.

En se référant aux perspectives politiques et aux interrelations entre elles, il est alors possible de déterminer les différentes contraintes et ressources qui définissent le cadre de l'action des producteurs: équilibre entre les activités d'auto-subsistance et les activités d'échange, termes de l'échange entre prix des produits et prix des facteurs de production, équilibre entre les prix des divers produits agricoles, stabilité de systèmes de prix, subvention à l'agriculture, localisation des subventions, épargne, crédit, disponibilité en biens de consommation et de production dans les circuits commerciaux, régime foncier (formel et réel), possibilité de diversifier les ressources économiques et les activités agricoles ou non, équilibre entre ville et campagne, etc.

Au delà de ce cadre, la problématique du rapport entre cultures céréalières/vivrières et cultures de rente/commerciales demeure par exemple sans réponse fiable.

De l'autre côté, il est nécessaire de se référer aux différentes options stratégiques issues des producteurs eux-mêmes.

Dans ce cas, le système d'information mis en place, indique une première distinction entre stratégie et comportement du producteur.

La stratégie - comme l'a définie MINVIELLE - est l'option fondamentale du producteur. Elle demeure dans le court-moyen terme.

Le comportement, issu de la stratégie, est au contraire évolutif en fonction des conditions particulières du moment.

Si donc l'objet central de la recherche est le comportement, il faut d'abord définir quelles sont les options stratégiques possibles du producteur et quelles sont les contraintes/incitations vis-à-vis de ces possibilités et de leurs évolutions dans le cadre de politiques céréalières, économiques et sociales.

On retient que la définition du terme doit être fonction des finalités générales que le producteur lui-même attribue à ses propres productions et à ses propres ressources (travail et moyens).

Les objectifs du producteur doivent être considérés dans le sens général afin de bien distinguer stratégies stables et comportements variables ou conjoncturels, issus des évènements extérieurs temporaires.

Le schéma suivant synthétise les éléments du cadre de l'approche théorique:

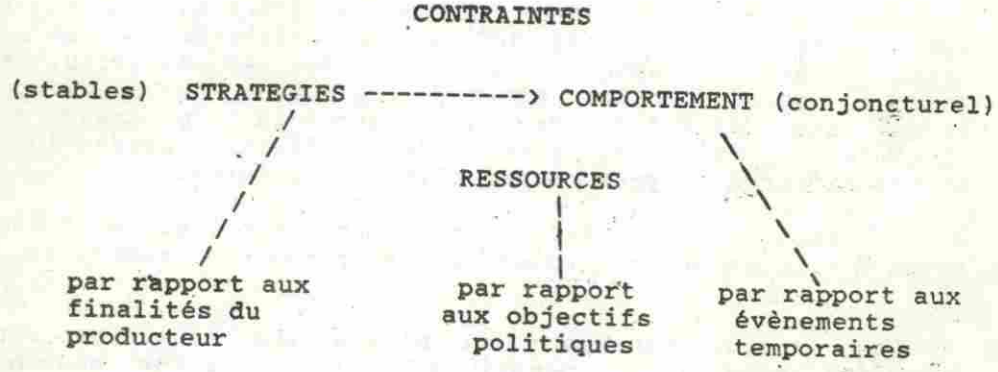

Mais quelles sont les stratégies du producteur? Existe-t-il une stratégie unique au sein de l'exploitation?

Afin d'établir un plan d'exploitation des données saisies et fautes d'enquêtes qualitatives précédentes, il est nécessaire au niveau actuel de la recherche, d'articuler une nouvelle typologie des dites stratégies.

Les options stratégiques principales peuvent être définies comme suit, sur la base des entretiens qualitatifs menés par nous-mêmes au cours de plusieurs missions:

1 - SUBSISTANCE

2 - CONSOMMATION (de biens marchands)

3 - MAINTIEN DU PRESTIGE ET DE LA POSITION

4 - ACCUMULATION.

Le schéma, à la page suivante, représente synthétiquement les divers aspects caractérisant chaque option selon les motifs de la décision de produire (sécurité alimentaire et dépenses obligatoires; élévation du

niveau de vie et accès aux biens de consommation "modernes"; maintien de la proposition sociale et du prestige personnel ou du groupe; recherche du profit monétaire et investissements), selon la destination du produit céréalier (autoconsommation, redistribution, vente, transformation), selon le degré de rapports avec le marché des céréales et les rapports entre offre et demande (prix).

On pourra bien comprendre que de nettes différenciations qualitatives existent entre les quatre stratégies par rapport à la dimension macro-économique et aux aspects de politiques économiques et/ou sociales.

Mais, dans le cadre théorique de la recherche, il faudra aussi considérer la possibilité de présenter plusieurs orientations stratégiques dans la même exploitation, en fonction des différents acteurs (relations de dépendance liées aux statuts, degré d'autonomie, groupes de consommation, etc.), en fonction des différentes productions et des différents types de parcelles et cultures.

Il faut enfin considérer que cette typologie suit une sorte d'échelon où le dernier type comprend les précédents.

Les aspects principaux au niveau théorique, qui ont jusqu'ici conditionné négativement la recherche, peuvent être indiqués comme suit:

A) - L'assertion - au début présumée mais au cours de l'enquête de plus en plus acquise - que le marché en tant que lieu physique joue un rôle décisif vis-à-vis du comportement des producteurs céréaliers.

Les villages (trois sur cinq marchés) ont été choisis sur la base de "deux variables influant sur le comportement des producteurs... toutes choses étant égales par ailleurs" (MINVIELLE):

a.1 la facilité d'accès au marché
a.2 l'information sur l'état du marché

Le modèle typologique a donc été le suivant:

TYPE DE VILLAGE	RAPPORT AVEC LE MARCHE	
	degré d'accès	degré d'information
1er village	+	+
2ème village	+/-	+/-
3ème village	-	-

L'échantillon des exploitations a été choisi dans les 15 villages ainsi individualisés.

Il s'agit d'un choix "a priori" considérant certaines variations parmi lesquelles 8 exploitations différentes ont été choisies dans un échantillon aléatoire concernant chaque village. Les variables utilisées issues du recensement de la population sont: ethnie, taille démographique de l'exploitation, niveau technique, cheptel bovin, insertion dans une opération de développement.

Ce choix montre aussi les limites de la théorie qui la sous-tend. Les variables utilisées, en considérant la simple taille démographique, ne semblent pas être conformes à un sondage typologique ciblé sur l'organisation de l'exploitation comme ensemble plus ou moins intégré de membres différents qui participent à différents niveaux aux processus de la production, de la redistribution et de la consommation, de la circulation.

En effet la définition de l'exploitation est elle-même ciblée sur le chef exploitant et sur la base de données relatives au seul nombre des actifs (tous les individus âgés de plus de douze ans sont considérés tels) et au niveau technique, il n'est pas possible d'individualiser une typologie qui pourra représenter - même "a priori" - la variabilité de la structure socio-économique de l'exploitation, ni le jeu des rapports sociaux entre les membres qui donne lieu à différentes possibilités stratégiques.

TYPOLOGIES OBSERVEES SUR LE TERRAIN SELON LES STRATEGIES DES EXPLOITATIONS. HYPOTHESES.

TYPOLOGIES	MOTIFS DE LA DECISION DE PRODUIRE	DESTINATION DU PRODUIT	RAPPORTS AVEC LE MARCHE DES CEREALES
1-SUBSISTANCE	Sécurité alimentaire et dépenses obligées	autoconsommation	Non ou très faibles. L'offre est indépendante des prix
2-CONSOMMATION	Elevation du niveau de vie et accès aux biens de consommation "modernes".	autoconsommation et vente	Oui mais faible. L'offre est généralement indépendante
3-PRESTIGE et POSITION	Maintien de la position sociale et du prestige personnel ou du groupe	autoconsommation vente et redistribution	Oui mais plus ou moins faible.L'offre suit partiellement l'évolution des prix.
4-ACCUMULATION	Recherche du profit monétaire, investissements	vente du produit brut ou transformé	Oui stable L'offre suit l'évolution des prix et du marché.

Ce cadre interprétatif limité n'a pas été modifié au cours de l'enquête et les informations qualitatives qui pouvaient réorienter le travail de recherche n'ont pas été recueillies.

La plupart des données concernant les ressources et les dépenses de l'exploitation se réfèrent à la figure du chef et au champ commun, les échanges monétaires sont en fait privilégiés et les autres membres de l'exploitation (notamment les femmes et les jeunes en tant qu'acteurs sociaux), leurs activités, leurs parcelles restent dans l'ombre.

B) - La deuxième limite est imputable à l'écart entre axe systématique et axe conjoncturel de la recherche.

Du moment que l'axe systématique nécessite un soutien théorique adéquat et permanent, celui-ci étant faible dès le départ, l'axe conjoncturel - voir la simple collecte des données - a été prédominant.

Le produit de la recherche orienté vers une comptabilité partielle des emplois et des ressources de groupes d'exploitations non représentatifs a risqué continuellement d'être sans référence aucune par rapport aux buts de l'enquête.

Le corpus d'hypothèse retenu au départ et par rapport auquel aurait pu être appréciée la valeur des données collectées, n'était même pas toujours explicite, comme le soulignent SALL et TRAORE.

Le volet qualitatif de la recherche a donc manqué et cette carence a très souvent réduit le rôle des deux superviseurs à celui de simples "facteurs" ne pouvant exercer aucun approfondissement scientifique sur la base de leur propre volontarisme.

Certaines prémisses formulées par MINVIELLE se sont en effet révélées impossibles à maintenir faute d'une direction scientifique de la recherche.

C'est MINVIELLE lui-même qui recommandait: "...le caractère de permanence et de rapidité dans le traitement de l'information systématique est très important et conditionne la cohérence de l'ensemble du système d'interprétation et d'analyse prévu dans cette étude...Dans le cas d'une non conformité des comportements réels aux comportements supposés et testés sur le terrain des nouvelles hypothèses devront être immédiatement formulées et testées sur le terrain...Dans

ces conditions, sera nécessaire la disponibilité d'un personnel de haut niveau capable d'effectuer en permanence les analyses et formulation d'hypothèses nécessaires à un correct avancement des travaux..."

2 PERSPECTIVES DU TRAVAIL DE RECHERCHE

Malgré les observations critiques jusqu'ici avancées, il est possible de tirer parti de l'information recueillie et de continuer le travail de l'enquête.

La préoccupation du CILSS d'avoir un produit de la première phase et de réorienter la recherche a conduit à la décision d'interrompre temporairement la collecte de données (octobre 1987).

Il a été toutefois possible, à la fin du mois d'octobre 87, d'évaluer les stocks restant dans les greniers des exploitations enquêtées.

Une deuxième phase de l'enquête basée sur une organisation scientifique plus efficace et sur un corpus d'hypothèse plus clair pourra donc compter sur des données qui rendent possible une comparaison entre stocks et récoltes de 1986, 1987 et 1988.

Au regard de l'exploitation des données concernant les 14 mois de la première phase d'enquête, l'exigence opérationelle nous a conduit d'abord a regrouper la masse des informations selon des thèmes logiquement reliés entre eux.

L'axe structurel comme temporel pourra être considéré dans le même cadre, à enrichir ce point par deux questionnaires supplémentaires distribués dans les villages et aux exploitants durant notre première mission.

Le schéma numéro 1, à la page suivante, indique les thèmes englobant les différentes variables issues de la recherche. En effet il s'agit d'un modèle interprétatif.

Les données seront donc analysées en observant les fréquences selon la succession logique:

- écosystème (pluviométrie, sols, communications)
- structure socio-économique du village
- structure sociale et productive de l'exploitation
- disponibilité de facteurs de production et travail de l'ensemble des membres de l'exploitation
- production agricole (collective et individuelle) et élevage
- destination du produit (marchande et non-marchande)
- revenus de l'exploitation (sources agricoles et non-agricoles, collectives et individuelles, monétaires et non-monétaires)
- dépenses de l'exploitation (consommation, reproduction sociale, production, investissements).

Chaque exploitation sera donc en corrélation avec la structure sociale et productive du village où elle est installée.

La possibilité de tester les typologies de départ et l'individualisation de nouvelles typologies seront données par rapport aux corrélations entre variables simples ou groupes de variables contenus dans les divers facteurs ("thèmes" de la chaine logique)..

L'axe temporel, basé sur les données hebdomadaires concernant l'évolution des emplois et des ressources, sera considéré selon quatre périodes trimestrielles qui se réfèrent en gros aux périodes d'activités agricoles.

Le schéma suivant (numéro 2) a été introduit afin de rendre plus souple l'exploitation des données.

3 ELEMENTS POUR UNE TYPOLOGIE DE PRODUCTEURS

En général, trois périodes de commercialisation de céréales peuvent être distinguées:

- celle qui suit la récolte, avec un fort volume de transaction et un bas niveau des prix;
- une période intermédiaire de janvier à juin - juillet;
- la période de soudure, avec comme point culminant le mois d'août où les greniers sont vides et les prix sont au plus haut.

On pourra observer différentes situations.

Le producteur de céréales est avant tout un consommateur de céréales. Mais, il est possible que tantôt le produit destiné à l'autoconsommation ne soit pas suffisant, tantôt certaines nécessités immédiates obligent à réduire la quantité stockée pour l'alimentation, et que ensuite, il faille acheter de nouveau les céréales.

Dans le cas de production excédentaire, il est possible que le produit soit vendu immédiatement après la récolte en fonction d'un besoin immédiat d'argent, ou encore que le produit soit stocké pendant plusieurs années, ou même que le produit soit utilisé pour des échanges non-monétaires ou en fonction des relations de réciprocité ou de socialité.

Dans certains cas enfin, il est possible que le produit qui excéde les besoins des membres de l'exploitation soit vendu afin de maximaliser le revenu, et ce donc, lorsque le prix est au plus haut.

Dans tous les cas, le paysan reste un sujet économique, soit que les céréales soient autoconsommés, soit qu'elles soient achetées, soit qu'elles soient vendues en fonction de différents besoins, motivations et stratégies.

Le rôle que pouvait jouer les prix dans l'incitation à la production et à la vente a sans doute été souvent surestimé.

Aussi, dans les zones excédentaires, il semble que d'autres facteurs que les céréales occupent une place primordiale dans la décision de produire et de commercialiser, ainsi le coton, l'arachide, le karité, l'élevage et toutes sortes de revenus monétaires qui dérivent de l'activité extra-agricole et des migrations.

Ces différents facteurs jouent à la fois sur le volume de la mise en marché et sur la période de vente: "...ici on a vendu plus tôt parce que le crédit coton n'est pas arrivé, là, on a vendu pour les besoins d'une fête, ailleurs, pour d'autres besoins, mais rarement en fonction de la situation du marché..." (CILSS/PDP, mars 1986).

Au cours des colloques avec les exploitants des villages enquêtés, nous avons souvent posé les questions:

- "Pourquoi vendez-vous des céréales?"
- "A qui vendez-vous et quand?"
- "Qui décide d'augmenter la production et dans ce cas dans quel but?"

La première réponse, généralement indépendante de la taille de l'exploitation et sa dimension économique, est le plus souvent:

- "Le sorgho et le mil sont pour la famille, il ne sont pas destinés à la vente. L'argent vient du coton...qui est notre pétrole!"

Mais toutefois, les céréales sont vendues et très souvent au delà de la campagne de l'OFNACER.

-"Aujourd'hui, j'ai vendu six sacs de sorgho parce que j'ai besoin d'argent pour les funérailles de mon enfant. J'ai vendu à des commerçants de Bobo qui m'ont payé 5000 francs le sac plutôt qu'aux commerçants de Dandé qui m'en donnent 4800. Mais, c'est parce que les hommes de Bobo étaient au marché, autrement, j'aurais vendu quand-même... C'est pour les funérailles que j'ai vendu et pas pour le marché..."

La réponse vient d'un exploitant de Dandé qui possède presque 12 ha de terre et sa culture capitale est le coton. Les membres de l'exploitation sont au nombre de 30, dont 10 enfants.

- "Je vends seulement si le serpent mord mes enfants et si je n'ai pas la monnaie pour les soins..." dit un autre moins riche.

- "Le coton, c'est pour les grandes dépenses, pour les transports, pour l'accouchement de ma femme, pour avoir le crédit et utiliser les insecticides; le sorgho, c'est pour la famille et parfois, seulement pour les besoins urgents..."

- "Je ne vends pas directement les céréales - nous dit un chef musulman - ...J'envoie le sorgho à une partie de la famille qui vit dans un autre village où il n'y

a pas assez de terre. Ils vendent selon leurs besoins... J'ai vendu une fois pour la mort de mon enfant..."

Un exploitant de Nabou qui détient moins d'un hectar de champ commun pour l'alimentation de 8 membres, nous a dit:

- "De temps en temps, on peut vendre pour règler des problèmes de famille et de femmes; parfois, c'est pour les invités, parce que nous sommes deux hommes seulement à faire le travail. Ils sont venus à six, des parents et des villageois, pour m'aider la semaine passée. J'ai donné du sorgho et de la bouffe... Maintenant mon grenier est vide..."

Un autre exploitant nous explique:

- "Je vends du bétail sur pied à Fara. je vends le coton à la SOFITEX et mon fils aussi produit exclusivement du coton dans sa propre parcelle : Si l'argent du coton ne suffit pas, on vend des céréales,.. on vend aussi, s'il y a du retard du crédit... Mais en principe seulement le sorgho rouge est pour la vente...pour le dolo..."

Le champ de l'exploitant dans ce cas est de 8 ha et dans l'exploitation, ils sont 7 membres d'ethnie Bobo.

- "...Pour le coton, on peut faire des prévisions et essayer d'augmenter la production pour l'année prochaine. Pour les céréales, on compte les bouches de la famille et on produit ce qui suffit pour la marmite..." affirme le même paysan.

Mais au contraire, nous avons rencontré un autre producteur qui a pris la décision de tripler la culture du mil:

- "...Nous avons fait un semis de plus de 3 ha, nous avons fait le labour et le mil a donné encore plus. C'est mon enfant qui a travaillé beaucoup dans le champ...C'est lui qui m'a poussé à faire plus et donc, il faut que je l'aide. Il détient un hectare de coton, mais ça ne suffit pas pour acheter la mobylette. C'est lui qui m'a poussé et donc, il faut que je l'aide du moment que le mil a donnè beaucoup. Vous voyez.., c'est l'enfant qui pousse!..Il lui faut le moteur..."

En général, le mil et le sorgho sont cultivés dans le champ commun, mais parfois aussi les parcelles individuelles sont exploitées par les mêmes cultures:

- "...Mes enfants font du mil pour leur mariage - un vieux de Ton nous dit - ...Beaucoup de jeunes font ça pour la dote..."

Dans un autre cas, nous avons trouvé une situation qui semble particulière, mais qui, en effet, peut être généralisée à certaines couches sociales. C'est le cas d'un grand exploitant maître coranique: son champ dépasse les 28 ha, et les membres de l'exploitation sont 66, dont une quarantaine en gré de travailler.

- "Je produis beaucoup pour mes élèves (ndr: ils sont considérés comme membres de l'exploitation). Ils travaillent aussi dans mon champ et ils vivent avec moi. Selon les saisons, je vends aussi beaucoup de mil et mes greniers ne sont jamais vides, je vends pour les fêtes, les voyages et parfois - quand je peux attendre - je cherche un bon prix...Les commerçants qui viennent d'ailleurs payent mieux..."

Le maître est un homme réputé riche, à Dandé tous les villageois sont au courant de ses dépenses et certains d'entre eux cherchent sa faveur.

On trouve aussi de rares exploitants-entrepreneurs. A Solenzo, il y a un exploitant plutôt jeune - moins de 40 ans - de religion protestante, qui détient un tracteur pour plus de 20 ha. de bonne terre. Son revenu principal vient des cultures de rente et de l'élevage, mais il produit aussi du maïs uniquement pour la commercialisation. Il est propriétaire d'un moulin qui sert le quartier: L'argent qui vient du moulin a été investi dans l'achat de semences améliorées, des intrants et dans le labour pour la production céréalière.

Ce bref passage en revue des colloques illustre concrètement certaines différenciations des méthodes et du comportement des producteurs.

L'organisation des données en vue des textes typologiques doit donc considérer des variables qui ne sont pas directement économiques et qui concernent la composition sociale de l'exploitation (structure socio-démographique et types de liens de parenté), le degré d'autonomie des membres de l'exploitation selon leur statut, selon l'organisation des membres et du chef et enfin le milieu culturel et la place de l'exploitation dans l'organisation et/ou la stratification sociale du village.

C'est en effet dans ce but que nous avons introduit une typologie générale de stratégies générales à quatre degrés: subistance, consommation, position-prestige, accumulation.

Cette typologie, à notre avis, utile par rapport aux choix et aux orientations de politique économique et sociale, pourra nous indiquer les différents modes d'appropriation et d'utilisation des productions paysannes.

Comment rendre opérationnelle cette typologie et donc la traduire en variables issues de questionnaires et en corrélations qui puissent être testées?

Considérons d'abord abstraitement la répartition de la production qui est opérée dans une exploitation. Nous pouvons distinguer:

- la quantité consommée (destinée à l'autoconsommation);
- la quantité stockée en réserve (destinée à l'épargne et à la sécurité);
- la quantité offerte sur le marché.

Quels sont les facteurs qui déterminent cette répartition et la proportion de chaque partie?

Les besoins de consommation alimentaire et de reproduction physique des membres de l'exploitation déterminent la première partie: chaque année le paysan sait aussi, en fonction des périodes précédentes, la quantité de céréales qui lui est nécessaire pour sa consommation. La quantité consommée sera donc fonction du nombre de personnes qui participent au groupe de l'exploitation en tant que dépendantes du chef et consommateurs. On pourra noter ici qu'en effet le seul nombre de membres est un indicateur partiel s'il ne se refère pas aux statuts et aux degrés d'autonomie des membres eux-mêmes.

La quantité stockée sera à son tour fonction:

a) de la production de l'année;
b) du stock restant dans les greniers;
c) du nombre de personnes (dépendantes) de l'exploitation.

Mais cette quantité - en tant que réserve de sécurité - sera plus ou moins grande aussi en fonction d'autres biens susceptibles d'être vendus et de sources de revenus qui peuvent satisfaire les besoins sociaux et d'échange de l'exploitation.

Il est important à ce point de déterminer pour chaque exploitation les sources de revenu monétaire ou monétisable soit de type agricole soit de type extra-agricole. Pour le revenu agricole il faudra bien distinguer entre champ commun et parcelles individuelles selon les types de cultures (quelle est la partie des cultures de rente?), selon la diversification réalisée par l'exploitation (existe-t-il une stratégie de minimisation du risque?) et selon la destination de ce revenu en conséquence des rapports de dépendance.

Pour le revenu extra-agricole, il faudra identifier le type, la stabilité, l'intensité et si les titulaires de celui-ci participent aussi (ou non) à l'organisation du travail dans les champs et à la consommation du groupe.

Les possibilités d'entraide, les modes de réciprocité (directe ou différée, symétrique ou asymétrique), le recours aux travailleurs "invités" ou salariés seront aussi des variables en fonction desquelles une certaine quantité plutôt qu'une autre sera destinée ou restera dans les greniers.

La réserve en effet a une fonction plurielle. Elle sert selon les stratégies et selon les conjonctures à:

- subvenir à la consommation, ou la quantité prévue pour la consommation sera épuisée;
- subvenir à une partie des dépenses sociales et "obligatoires" qui se réalisent aussi en nature (cadeaux, fêtes, dîmes, etc.);
- subvenir à l'alimentation des invités et à la rémunération en nature des travailleurs externes;
- compléter enfin la quantité offerte au marché pour les besoins monétaires et pour les échanges.

La quantité offerte au marché, c'est-à-dire la troisième partie de la production excédant la consommation et la réserve, sera fonction:

- des quantités produites;
- des quantités en réserve;
- des autres biens disponibles et susceptibles d'être monétisés;
- et parfois des prix relatifs de céréales par rapport aux autres biens disponibles et monétisables.

Enfin la présence et l'intensité de la demande pourra intervenir dans la décision de destiner le produit à la vente.

Dans ce sens - par exemple - la garantie d'achat, qui vient d'un rapport continu avec les mêmes commerçants ou qui vient de l'OFNACER, est probablement un stimulant important.

Il faudra aussi vérifier l'hypothèse de départ selon laquelle l'accès au marché et le degré d'information facilitent la vente.

Mais comme nous l'avons vu la décision du paysan de produire plus, comme la décision de vendre, sont très souvent fonction de désirs et de besoins relatifs. Le rôle du marché n'est presque jamais central.

La relativité des besoins sera définie d'un côté par l'offre de biens désirés par le paysan et ses dépendants (enfants célibataires ou mariés, femmes, parents,etc.) et d'un autre côté par la position sociale du paysan-même par rapport aux dépendants et par rapport aux autres paysans (villageois). Dans ce cadre la variable "marché" doit être considérée en tant qu'integration/subvention de l'exploitatation à l'économie marchande.

La répartition de la production en trois couches comme nous l'avons ci-dessus indiqué n'est presque jamais très linéaire. La quantité offerte au marché est très souvent fonction de besoins extra-alimentaires qui ne peuvent pas être differés et qui sont indépendants de la demande et des prix. Une maladie est un besoin réel qui ne peut être differé. De même certains rites - funérailles, mariages, fêtes, etc - doivent être accomplis à des périodes bien précises et les paysans ont le devoir de le faire.

Supposons donc que le paysan offre une quantité qui est plus grande en fonction de la mesure et du degré de besoins. Cette quantité pourra aussi toucher dans certains cas la quantité de céréales battue pour la consommation. A cause de la satisfaction de besoins certaines producteurs seront à un certain moment demandeurs eux-mêmes de céréales. "Pressés par le besoin d'argent à des fins de consommation de biens manufacturés - remarque par exemple KEITA - nombreux sont les ruraux qui cèdent à la tentation et vendent non pas le surplus mais une partie de l'autoconsommation nécessaire pour leur sécurité alimentaire".

D'ailleurs on pourra noter que de plus en plus la consommation des produits industriels (lits, vêtements, radios, lunettes, mobylettes, etc...) est un signe de rang social et de préstige au même titre que posseder un nombre élevé de têtes de bétail.

Selon le milieu villageois l'importance du rang par rapport aux chefs et aux autorités (en d'autres termes: au pouvoir) pourra permettre au paysan d'acceder à certaines faveurs ou à certaines protections en cas de besoins, à certaines formes d'entraide, etc.

Sur la base des variables dont nous disposons il sera probablement possible construire des typologies à plusieurs niveaux en reliant la production, les ressources et les emplois soit à la construction sociale du village, soit à la structure sociale du groupe de l'exploitation (à leurs modes de réproduction et d'organisation du travail).

Il sera aussi possible de distinguer des comportements au niveau de la production, de la mise en reserve, de la consommation et de la vente en tant que comportements stables ou structurels et en tant que comportements conjoncturels.

Les variables que nous pouvons qualifier de classificatoires, étant pour le moment la collecte de données terminée, sont:

- les variables concernant la composition démographique (âge, sexe, situation matrimoniale, etc.) et la taille de l'exploitation;
- les variables concernant la proportion des actifs sur le total des membres;
- les variables concernant la composition de l'exploitation selon le type de famille et selon le statut socio-familial des membres;
- les variables concernant l'ethnie et la religion;
- les variables concernant les groupes de consommation.

Pour une classification des exploitations du point de vue socio-professionel nous retiendrons:

- les activités agricoles communes et individuelles;
- les activités para-agricoles;
- les activités extra-agricoles;
- les activités d'émigration.

Enfin, il faudrait retenir les variables concernant les moyens de production et de transformation possédés par chaque exploitation.

Pour les autres biens - en particulier les produits manufacturés - il faudra se baser sur la liste des emplois et des ressources.

La participation au marché des membres de l'exploitation sera individualisée, selon le statut familial des membres, sur la base des opérations de vente et d'achat enregistrées

parmi les questionnaires P.2 et P.3 et sur la base des activités commerciales enregistrées parmi le questionnaire P.5. (Voir AMIRA, 1988).

L'influence du milieu villageois sera analysée en se basant sur les variables du questionnaire P.6.

Le schéma d'une typologie concernant le seul rapport avec le marché céréalier, pourra être le suivant:

OFFRE,
à savoir les ventes de céréales

DEMANDE,
à savoir les achats de céréales

Exploitations intégrées au marché céréalier	Exploitations déficitaires ou dépendantes
Exploitations excédentaires	Exploitations isolées ou autarciques

Les quantités des ventes et des achats réalisées au cours de l'année seront les paramètres de cette classification qui considère l'exploitation en tant que sujet de l'offre, mais aussi de la demande en milieu rural.

Les types d'exploitation que nous avons individualisés par rapport à la participation au marché (excédentaires, intégrés, dépendants et autarciques) seront donc analysés par rapport aux variables indiquées et aux variables concernant la structure économique et productive (travail, destination du produit, quantités et stocks) de l'exploitation même.

Les variables les plus significatives par rapport au degré de variabilité seront enfin choisies pour composer un tableau de corrèlation: Parmi une matrice factorielle il sera possible d'individualiser les facteurs expliquant le degré maximum d'information: Il s'agit de la procédure dite "ANALYSE FACTORIELLE ET TYPOLOGIQUE" qui nous permettra d'individualiser une typologie finale des exploitations et de tester enfin les hypothèses de départ.

2. LES PREMIERS RESULTATS : LES TYPES D'EXPLOITATION

1 CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS PAR RAPPORT AU MARCHE DES CEREALES

Les résultats de recherche présentés ici sont basées sur une première observation des données concernant l'enquête de la période 86-87. Plusieurs difficultés intervenues par rapport à l'informatisation des données et à l'organisation d'un plan d'exploitation ont entraîné un long travail de contrôle et de révision des données mêmes. Ce travail pourra être considéré comme achevé avec la sortie des "cahiers d'exploitation", qui ont permis une reconsidération minutieuse de chaque unité et donc la production finale de données fiables. Par contre les données utilisées au cours des différentes analyses suivantes réfléchissent un univers quantitatif très souvent provisoire. Malgré ce défaut, nous avons vérifié que les différences apportées à la suite de procédures de contrôle ne semblent pas être assez substantielles et tel que le sens de l'analyse soit invalidé. Si d'un côté, les résultats présentés sont donc provisoires, de l'autre il faut souligner que notre but a été surtout motivé par la conviction que la masse de données recueillie était trop importante pour laisser la recherche sans suite et que, malgré tout, la fiabilité des informations codifiées était suffisamment bonne. Toutefois, nos résultats sont toujours présentés sous forme d'hypothèses si bien que la deuxième phase de la recherche pourra vérifier ou mettre en discussion et compléter.

Le lecteur est donc prévenu: certaines différences entre données analysées en cours du travail de recherche à différents moments sont possibles puisque nous n'avons pas jugé indispensable attendre la fin de la recherche et du contrôle des données pour formuler des conclusions qui sont toujours sous forme d'hypothèses.

Le matériel ici présenté est donc une contribution à la discussion et une très bonne base pour la poursuite de la recherche.

Les exploitations faisant l'objet de l'enquête sont ici classées sur la base du volume de ventes et d'achats céréaliers au cours de l'année 1986-87:

Les paramètres discriminatoires concernent les transactions supérieures et/ou inférieures à 300 kgs. Ventes et achats peuvent être considérés comme offre et demande de céréales; le niveau de 300 kgs peut être considéré comme quantité minimale pour une participation au marché céréalier.

Les résultats:

DEMANDE Achat de céréales	OFFRE Ventes de céréales			
	+ 300 kgs.		- 300 kgs.	
+ 300 kgs.	A		C	
	13	11,5%	15	13,3%
- 300 kgs.	B		D	
	51	45,1%	34	30,0%

Les quatre types de la classification ont été définis comme suit:

A) EXPLOITATIONS INTEGREES AU MARCHE DU COTE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

B) EXPLOITATIONS INTEGREES AU MARCHE DU COTE DE L'OFFRE: le volume de ventes dépasse les achats; il s'agit donc d'exploitations EXCEDENTAIRES.

C) EXPLOITATIONS INTEGREES AU MARCHE DU COTE DE LA DEMANDE: elles sont DEFICITAIRES par rapport au volume de ventes.

D) EXPLOITATIONS ISOLEES OU MARGINALES, basées sur un faible rapport avec le marché des céréales.

Cette classification est déjà un premier résultat important de la première phase de la recherche.

On pourra noter que le type "B" est le plus répandu: d'ailleurs l'échantillon a été choisi dans une zone excédentaire du pays. Mais il est aussi important de souligner que 30% des exploitations semblent avoir un très faible rapport avec le marché (ici les céréales seront produites pour l'autoconsommation) et qu'environ 13% des exploitations figurent comme déficitaire en céréales.

Environ 43% des exploitations faisant l'objet du premier an de l'enquête ont vendu moins de 3 quintaux de céréales et la plupart d'entre elles a réalisé un volume d'offre à considérer inférieur à une valeur monétaire de dix mille Fr.CFA.

Bien que les exploitations considérées ne constituent pas un échantillon généralisable, la présence de couches consistantes dans les quatre situations de marché est une première preuve à l'appui de l'hypothèse des différentes stratégies des exploitants.

Il est déjà évident que le comportement des exploitations qui vendent et achètent moins de 3 quintaux au cours d'une année, réalisant un très faible rapport avec le marché, est orienté sur la base d'une production céréalière en fonction de l'autoconsommation. Même si la capacité de produire les céréales semble être très faible, une stratégie similaire pourra être suivie par les exploitations déficitaires: mais dans ce cas, il sera nécessaire d'établir si ce type d'exploitation produit peu de céréales à cause des contraintes qui la rendent pauvre ou si, par contre, elle produit peu disposant de moyens monétaires qui permettent aisément de se ravitailler via marché.

On pourra en outre supposer que les exploitations du groupe "A" (qui vendent et achètent plus de 3 qs. de céréales) attribuent à ce bien une fonction d'échange liée aux besoins monétaires et probablement aux exigences de consommation de biens et/ou services marchands.

Il serait enfin plus probable que les exploitations excédentaires visant à obtenir un bénéfice de la vente des céréales, considérées aussi comme source d'accumulation, soient plus nombreuses dans le groupe "B". Toutefois, il faut noter qu'une vente à peine supérieure aux 3qs. ne semble pas être suffisante pour qualifier une stratégie de vente du type cité.

En général, un paysan burkinabè considère comme "bonne vente", une transaction supérieure aux 10 qs. de céréales. Par contre, un volume de vente inférieur à 1 q. au cours d'une année constitue une transaction presque insignifiante, laquelle pourra faire partie d'un petit marché local et occasionnel.

En se basant sur ces critères, la distribution des exploitations considérées est la suivante:

volume de ventes		n.exploitations	%
- 1 q.	faible	33	29,20
entre 1 à 10	moyenne	45	39,82
+ 10 qs.	bonne	35	30,97

Cette même proportion varie selon les zones et les villages et aussi selon la présence ou 'labsence d'un marché local.

En appliquant la catégorie de "bonne vente" à la classification par rapport au marché, la typologie analytique sera la suivante:

VOLUME DE VENTE	-1 q. faible	1 - 10 qs. moyenne	+ 10 qs. bonne
TYPES			
A | C / B | D	0 | 10 / 0 | 23	3 | 5 / 25 | 12	9 | 0 / 26 | 0

On pourra donc noter que toutes les exploitations qui vendent plus de 10 qs. (35 unités) et presque les deux tiers des exploitations à ventes moyennes (28 unités) sont intégrées au marché du côté de l'offre (types A et B).

Par contre, 70% des exploitations vendent moins de 1 q. peut être considéré comme isolé par rapport au marché. Dans cette même situation sont aussi 27% des exploitations moyennes.

La distribution des exploitations par villages nous revèle une évidente exposition au marché du type territorial. (voir tableau 1)

Les exploitations du groupe de Fara Sissili, Nabou et Ton, aussi que celles des villages Siniéna, Diarabakoko, et Tangora sont marginales ou déficitaires pour la plupart.

Par contre, toutes les exploitations de Kourédéni réalisent de bonnes ventes et peuvent être classées en tant que excédentaires.

Une intégration active au marché des céréales caractérise, dans tous cas, les zones de Dandé et Zabré.

Bien que l'échantillon ne soit par représentatif au point de vue statistique, la différenciation relevée nous suggère que la variabilité du comportement commercial des exploitations est aussi liée aux facteurs socio-économiques externes à l'exploitation-même.

Tableau 1

VENTES	- 1 q.				1 - 10 qs.				+ 10 qs.			
TYPES	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
VILLAGES												
ZABRE	-	-	1	-	1	-	1	-	5	-	-	-
HONOBISSA	-	-	-	-	-	3	-	1	-	4	-	-
YOROKO	-	-	-	-	-	5	-	-	-	3	-	-
FARA SISSILI	-	-	2	3	-	2	-	1	-	-	-	-
NABOU	-	-	1	2	-	2	-	2	-	-	-	-
TON	-	-	1	2	1	2	-	2	-	-	-	-
SOLENZO	-	-	-	4	-	-	2	-	1	1	-	-
KIE	-	-	1	1	-	1	1	1	1	1	-	-
LEKORO	-	-	-	2	1	-	-	1	-	2	-	-
DANDE	-	-	-	-	-	4	-	-	1	3	-	-
FARA K.	-	-	-	-	-	3	-	1	-	4	-	-
KOUREDENI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-
SINIENA	-	-	1	3	-	2	1	1	-	-	-	-
DIARABAKOKO	-	-	2	3	0	1	0	1	0	0	-	-
TANGORA		-	1	3	-	-	-	1	1	1	-	-

2 VOLUME DE VENTES DES CEREALES ET TAILLE DEMOGRAPHIQUE DES EXPLOITATIONS

. Les plus "petites" exploitations (5 membres de la famille ou moins) sont situées dans 11% des cas, au niveau de "bonnes ventes", la plupart d'entre elles appartient aussi à la classe de "ventes moyennes" (44,4%). Les exploitations de 5 à 10 personnes, qui représentent 38% de l'échantillon, sont dans 51% des cas dans la classe "moyenne" et dans 22 % des cas dans la classe de "bonnes ventes".

Les exploitations de 10 à 20 membres (38% de l'échantillon comme le groupe précédent) à leur tour sont distribuées dans les trois groupes de ventes en proportion d'environ 1/3. (38% dans la classe "bonnes ventes").

Enfin la distribution des exploitations de plus de 20 personnes est presque polarisée: la classe de "bonnes ventes" atteint 54%, mais la classe marginale atteint 36,4%.

On pourra supposer au moins un certain rapport entre taille demographique et volume des ventes, dans la mesure où la proportion des exploitations qui réalisent de bonnes ventes augmente au fur et à mesure que la taille est plus grande. Mais si l'on considère au même temps les exploitations selon les classes de vente on pourra noter que sur 34 exploitations observées entre celles réalisant de bonnes ventes, 26 ont une taille entre 5 et 20 membres et seulement 6 sont supérieures à 20 unités. En général, la distribution des exploitataions selon la classe démographique et le volume des ventes semble donner plus lieu à une corrélation très partielle dans le groupe des "bonnes ventes". Dans les deux autres groupes, ce même rapport n'est pas clair.

Tableau 2

VOLUME DES VENTES	- 1 q.	1- 10 q.	+ 10 q.	Tot.
Taille démographique				
- 5u.	33.3	44.4	11.1	100.0
	18.7	17.7	5.9	
	5.4	7.2	1.8	
5 - 10 u.	21.4	54.7	23.8	100.0
	28.1	51.1	29.4	
	8.1	20.7	9.0	
10 - 20 u.	30.9	30.9	38.1	100.0
	40.6	28.8	47.0	
	11.7	11.7	14.4	
+ 20 u.	36.4	9.1	54.5	100.0
	12.5	2.2	17.6	
	3.6	0.9	5.4	
Tot.	100.0	100.0	100.0	100.0

Légende: 1ère ligne % par ligne
2ème ligne % par colonne
3ème ligne % sur le total

3 VOLUME DE VENTES ET "CHARGE SOCIALE" (index de dépendance démographique)

L'index de dépendance démographique de l'exploitation est considéré ici comme expression du rapport entre membres d'âge inférieur à 12 ans et tous les autres membres plus âgés. En gros, ce rapport nous indique la charge sociale que chaque membre, en condition de travailler, doit supporter: il faut d'ailleurs considérer qu'une analyse plus précise doit aussi considérer comme membres dépendants les personnes très âgées. Dans ce contexte, notre analyse sera donc très approximative. On pourra toutefois formuler l'hypothèse que lorsque la valeur du dit rapport est supérieure à l'unité, la charge tend à être élevée, tandis que cette même valeur est inférieure à 0,5 à chaque deux individus âgés de plus de 12 ans correspond un enfant de moins de 12 ans; dans ce dernier cas la charge sociale n'est pas élevée.

Résultats de l'ensemble:

Tableau 3.

VENTES	- 1 q.		1 - 10 qs.		+ 10qs.		total	
INDEX DEPENDANCE	v.a	%	v.a	%	v.a	%	v.a	%
- 0,5	10	9	22	19	16	14	48	42
0,5 - 1	13	11	15	13	12	11	40	35
+ 1	10	9	9	8	7	6	26	23
Total	33	29	46	40	35	31	114	100

Le lien entre volume de vente et charge sociale semble valide à partir des ventes supérieures à 1 quintal. On pourra donc définir ce phénomène comme barrière à l'entrée dans les circuits de marché, dans le sens que les exploitations avec une charge sociale élevée sont relativement moins nombreuses dans les classes supérieures de vente.

L'hypothèse qu'on pourra avancer concerne les rapports entre cycle vital du groupe des membres de l'exploitation et allocation des forces de travail disponibles. En d'autres termes les exploitations caractérisées par une charge démographique d'enfants plus lourd semblent moins orientées à la vente des céréales, ayant en même temps plus de bouches inactives à nourrir et moins de travail productif à employer. Dans ce cas, les céréales produites sont pour la plupart destinées à l'autoconsommation ou sinon l'exploitation serait déficitaire.

Si l'on considère la distribution des exploitations avec une charge sociale égale ou supérieure à l'unité dans les zones et les villages enquêtés on pourra noter que dans les lieux qui semblent être plus orientés à la commercialisation des céréales ces types d'exploitations sont moins nombreux (par exemple à Kouredeni et dans le Kenedougou-Houet). Par contre dans d'autres villages de la Sissili (Fara et Ton) ou de la Comoé (Siniéna) où les exploitations vendent moins de céréales, la dépendance est plus accentuée. Il faut aussi souligner que si dans certains cas on trouve un lien entre comportements ethniques et comportements reproductifs (taux de natalité plus élevés) dans d'autres cas plusieurs études ont indiqué un rapport entre degré de modernisation du milieu socio-économique et baisse des taux de natalité.

Aussi, si nous restons dans le domaine des hypothèses pourra-t-on avancer ici l'idée qu'une participation plus intégrée au marché des céréales a lieu dans les zones ou la soumission à l'économie marchande est plus avancée en général.

Dans ces mêmes zones les comportements reproductifs des individus fertiles pourront être orientés vers un équilibre différent, entre membres dépendants et membres en âge de travailler.

4 VOLUME DE VENTES ET SUPERFICIE CULTIVEE (champs communs).

La relation observable entre les deux facteurs semble confirmer le fait que les exploitations qui cultivent une surface majeure en céréales vendent aussi le plus.

Tableau 4

VOLUMES DES VENTES	- 1q.	1-10qs.	+ 10qs.	TOT.
Classe de surface céréalière				
- 2,5 ha.	45	23	0	22
	13	9	0	
2,5 - 5 ha.	30	51	37	40
	9	19	12	
5 - 10 ha.	18	21	34	25
	5	8	11	
+ 10 ha.	6	5	29	13
	2	2	10	
Total	100	100	100	100
	33	38	33	

Légende: 1ère ligne = % colonne
2ème ligne = % du total

En bref on notera que 62% des exploitations ont une surface céréalière de moins de 5 ha., tandis que 12 % d'entre elles vendent plus de 10 quintaux.

Par contre 22% des exploitations qui vendent plus de 10 quintaux appartiennent aux classes de surface supérieure à 5 ha., lesquelles rassemblent 38% des exploitations. Aucune exploitation qui cultive moins de 2,5 ha. en céréales participe au marché avec une quantité supérieure à 10 qs.

Au niveau de la distribution territoriale des exploitations, on pourra noter que l'extension de la surface cultivée en céréales varie selon les villages et les zones. Une proportion plus élevée des exploitations qui cultivent

moins de 2,5 ha. est identifiée dans la Sissili (50%) et dans la Comoé (53%). Dans le Kénédougou-Houet, zone de bonnes ventes, aucune d'entre les exploitations enquêtées cultive moins de 2,5 ha. en céréales.

5 VOLUME DE VENTES ET PARCELLES INDIVIDUELLES

Les exploitations sans parcelles individuelles figurent dans l'ensemble en proportion décroissante au fur et à mesure que le volume de ventes augmente.

Tableau 5

Surface des parcelles céréalières individuelles et classes de ventes. (%)

VOLUME DES VENTES	- 1q.	1 - 10qs.	+ 10qs.
SURFACE DES PARCELLES			
0,0 ha	64	54	34
0,1 - 0,5 ha.	15	26	29
+ 0,5 ha.	21	20	40
Totale	100	100	100

Par contre, on notera que parmis les exploitations qui vendent plus de 10 qs. de céréales, 40% détienent une surface en parcelles individuelles céréalières supérieure à 0,5 ha. Cette même proportion descend à 20% pour les exploitations qui vendent moins de 10 qs. 64% des exploitations marginales par rapport aux ventes céréalières n'ont pas de parcelles.

On pourra formuler l'hypothèse qu'une dotation de parcelles individuelles correspondant à une surface de plus de 0,5 ha. constitue un facteur favorable à la bonne participation au marché, tandis que l'absence de parcelle est dans la plupart des cas, une barrière à l'offre.

Ce phénomène pourra indiquer soit qu'une partie de la production céréalière de parcelles individuelles est commercialisée, soit que la production individuelle est destinée à l'autoconsommation: dans tous les cas apparaît évidente une fonction des parcelles favorisant la libération (sur le marché) d'un surplus céréalier.

Les exploitations de la zone du Kénédougou-Houet détiennent dans leur ensemble, une surface moyenne de 0,88 ha. par parcelle céréalière. Nous avons déjà remarqué que cette zone est la plus productive et commerciale.

Une superficie correspondant à la moitié de la précédente est par contre détenue par les exploitataions de la Comoé, zone à bas niveau de production et vente cérèalière: ici la surface moyenne des parcelles correspond à 0,4 ha.

Face à ces deux réalités, nous trouvons toutefois des zones comme la Kossi, où les performances productives et commerciales des exploitations ne sont pas mauvaises mais où aucune parcelle individuelle n'est présente.

Si donc une relation entre volume de ventes et surface des parcelles individuelles semble exister au niveau de l'analyse d'ensemble, au niveau des zones elle n'est pas valable dans tous les cas. Il faut d'ailleurs considérer que l'attribution de parcelles individuelles est généralement liée aux comportements et aux modes d'organisation sociale des différentes ethnies. Les exploitations enquêtées dans les deux zones de la Kossi et du kénédougou-Houet appartiennent soit à l'ethnie Bobo (autochtone), soit à l'ethnie Mossi (très souvent dominante dans le village, mais en général immigrée), soit aux autres ethnies présentes dans un territoire dont la physionomie culturelle semble assez compliquée à cause d'une intense mobilité et en conséquence des processus de modernisation économique. A part la diffusion des cultures exclusivement commerciales, comme le coton, certains villages - comme Solenzo, Kié ou Dandé - présentent une structure presque urbaine soit par leur taille démographique, soit par la pénétration de l'économie de marché et l'intensité des échanges monétaires, soit par l'organisation et la dotation d'infrastructures.

En conclusion de ce paragraphe on pourra donc faire l'hypothèse que lorsqu'une disponibilité de surface assez étendue de parcelles individuelles intervient, cela même favorise une participation au marché, même si elle n'est pas une condition déterminante.

6 ETHNIE ET VOLUME DE VENTES

L'observation empirique des deux variables nous montre que le volume de ventes tend à être plus élevé dans les exploitations à composition ethnique dominé par les Bissa. Dans ce cas 58% des exploitations réalisent un niveau de vente supérieure aux 10 qs.; par contre seulement 4 % des cas sont associés à un volume inférieur à 1 q. par an.

Dans le cas des Gouin, on trouve 55% des cas réalisant moins de 1 q. de ventes et seulement 5% réalisant de bonnes ventes (+10 qs). Le phénomène est ici contraire à celui concernant les Bissa.

Pour ce qui concerne les Gourounsi, la participation au marché céréalier est encore plus limité: 67% des exploitations vendent moins de 1 q. et aucune ne vend plus de 10 qs.

Sur la base de ces observations on pourra faire l'hypothèse un lien entre facteur ethnique et vente de céréales: les Bissa seront orientés au marché. tandis que les Gouin et surtout les Gourounsi, dans la plupart des cas, considéreront les céréales comme bien hors marché.

Beaucoup moins claire est la situation concernant les Mossis et les Bobos. 43% des exploitations Mossi réalisent de bonnes ventes, mais 23% sont presque hors marché. 27% des exploitations Bobo sont dans la classe de bonnes ventes (+ 10qs.), tandis que la majorité est rangée dans la classe de vente moyenne (1-10 qs). Cette dernière figure est la plus proche de la moyenne générale.

Plusieurs études ont déjà souligné, comme dans le cas des Mossis et des Bobos, la fonction principale de réserve attribuée aux céréales et l'orientation aux échanges non-monétaires et de réciprocité en tant que modalité d'utilisation du produit excédent: dans notre étude ce comportement semble concerner surtout les Gourounsi, les Gouins et partiellement les Bobos.

Plutôt que supposer une relation directe entre comportement commercial et appartenance ethnique (d'ailleurs bien possible), nous préférons rester dans le domaine moins antropologique délimité par nos données, qui dans certains cas nous indique une composition poli-ethnique des zones et des villages.

Dans la zone au Nord-Ouest de Bobo-Dioulasso (Kossi, kénédougou, Houet) tant les Mossis, que les Bobos, que d'autres ethnies comme les Bambara qui cohabitent dans les mêmes villages participent au marché des céréales avec une intensité sans rapport avec les habitudes ethniques.

Une situation opposée à la précédente est présente dans la Sissili: dans cette zone aussi nous trouvons un "mélange" ethnique (Mossi, Bobos, Gourounsi, etc.), mais la plupart des exploitations - indépendemment de leur ethnie - ne vendent pas de bonnes quantités de céréales.

Seulement dans la Comoé nous pouvons trouver une seule ethnie dominante (Gouin): ici seules deux exploitations parmi les 22 considérées participent à plein titre au marché céréalier.

Si l'on considère les zones citées on pourra remarquer que la différence entre elles est marquée par plusieurs facteurs: en général là où l'on trouve un "mélange" ethnique on s'aperçoit que c'est le résultat des processus de mobilité paysanne et que ces zones sont très souvent plus favorisées au point de vue richesse et productivité du sol agricole.

En outre, aux caractères de l'écosystème il faut ajouter la présence - territorialement différenciée - du marché du travail extragricole (assez forte dans la Comoé), de cultures de rente (dans les zones cotonières) et la différente pénétration de produits de consommations industrielles et des échanges en monnaie.

Plus en général - comme on remarquera ensuite - nous trouvons que les exploitations considérées sont placées soit dans des zones agricoles plus ou moins riches, soit dans des villages très petits et enclavés soit dans de gros villages en voie "d'urbanisation", soit dans des zones où l'activité agricole est prédominante soit dans des villages où le travail salarié et l'immigration temporaire sont assez répandus. Vis-à-vis de cet ensemble de facteurs, il nous semble raisonnable de formuler l'hypothèse que la variable ethnique tend à perdre son importance explicative.

7 MOYENS DE PRODUCTION ET VENTES DE CEREALES

Si l'on considère la dotation de matériels de production et de moyens techniques , l'orientation commerciale des exploitations est différenciée.

Il faut d'abord rappeler que presque la moitié des exploitations observées ne possède d'autre moyen que les instruments traditionnels.

Les instruments plus modernes - par rapport à cette majorité - sont utilisés par environ 1/3 des exploitations.

L'attelage en conjonction avec la participation à un programme de développement et/ou avec une bonne dotation de cheptel concerne environ 20% des exploitations.

On trouve ce dernier type d'exploitation de plus haut niveau sourtout dans les zones de kénédougou-Houet, Kossi, et Sissili. Par contre, dans la Comoé, on trouve la proportion la plus élevée des exploitations traditionnelles avec un bas niveau technique.

Tableau 6.

DOTATIONS DE MOYENS SELON LE NIVEAU ET LE VOLUME DE VENTES PAR PROVINCES (v.a)

	BOULGOU	SISSILI	KOSSI	KENEDOUGOU	COMOE	TOT.
VENTES	abc	abc	abc	abc	abc	
NIVEAU						
bas	-53	46-	312	-63	11 8	-52
moyen	-49	44-	431	-26	--1	38
haut	12-	42-	133	--6	1-1	24
TOTAL	1 11 12	12 12-	876	-8 15	12 8 2	114

Légende: Ventes a = 1 q.
b = 1 - 10 qs.
c = + 10 qs.

---

[1] La classification des exploitations sur la base de la dotation de moyens techniques a été effectué en se référant aux critères de choix de l'échantillon (AMIRA, 1988: 44 et ss).

Tableau 7.

DOTATIONS DE MOYENS SELON LE NIVEAU TECHNIQUE ET VOLUME DE VENTES (% ensemble par colonne et par ligne)

VENTES	- 1	1 -10	+ 10	TOTAL
NIVEAU				
bas	55	42	25	
	36	47	17	100
moyen	26	31	47	
	22	36	42	100
haut	19	17	28	
	27	32	41	100
	100	100	100	

Dans le tableau 8, on peut voir que seulement 17% des exploitations non-équipées (niveau bas) atteignent un volume de ventes de plus de 10 qs. Par contre 42% des exploitations de niveau moyen et 41 % de niveau haut vendent plus de 10 qs.

La différence entre exploitations moyennes et de haut niveau ne semble pas discriminatoire vis-à-vis du marché des céréales. Par contre on pourra supposer que la dotation de moyens techniques - qui se situe au-delà de la dotation traditionnelle constitue un facteur favorisant la participation au marché des céréales.

Pour ce qui concerne les exploitations de plus haut niveau technique on pourra retenir que leur orientation relativement faible au marché céréalier est la conséquence d'une plus forte participation aux autres marchés de produits de rente (notamment le coton, qui est aussi la culture garantie par l'assistance technique des programmes de développement).

Un autre aspect de cette même hypothèse - à vérifier ensuite - est le fait que si d'un côté l'équipement (moyens de production modernes) réduit la nécessité de travail en l'appliquant aux cultures céréalières et rend moins lourd l'autoproduction; de l'autre , ce même travail pourra être dédié à d'autres cultures plus rentables qui garantissent aussi une majeure stabilité des entrées monétaires.

8 CONCLUSION

Nous avons jusqu'ici observé un premier groupe de variables disponibles par rapport à une participation au marché des céréales en tant qu'offre.

Cette première analyse ne nous consent pas d'établir l'existence de liens statistiques (corrélations) quantifiables. Par contre, dans la description de certaines caractéristiques, les exploitations sont distribuées dans trois classes de ventes.

La seule variable "forte", c'est-à-dire qui semble déterminer une disposition assez différentielle dans les trois classes, concerne la superficie céréalière cultivée par l'exploitation. Bien que nous n'ayons pas considéré les données concernant le volume de production, le niveau technique des exploitations étant en général assez bas, nous pouvons raisonnablement penser que même le volume de la production est fonction de la surface cultivée.

La quantité de céréales écoulées sur le marché semble donc être en premier lieu-fonction de la superficie cultivée (et de la production réalisée). Ce résultat n'est pas aussi banal, du moment que les exploitations qui ne vendent que très peu de céréales (environ 30%) réalisent d'autres activités marchandes, mais nous savons que presque la moitié des exploitations qui cultivent moins de 2,5 ha. de céréales vendent moins de 1 q.

Ce seuil minimal semble, entre autre, associé à d'autres facteurs d'ordre économique, sociologique et technique. Si l'on considère comme condition pour l'entrée dans le marché céréalier le dépassement de ce seuil minimal on pourra remarquer qu'une charge démographique élevée (nombre d'enfants de moins de 12 ans), l'absence de parcelles individuelles cultivées en céréales par les membres de l'explcitation et un très bas niveau technique peuvent constituer dans la plupart des cas des barrières à l'entrée de l'offre dans le marché.

Une fois que l'offre est donc entrée dans le marché des céréales, le volume des ventes semble beaucoup être plus fonction de la surface que des autres facteurs considérés.

Dans tous les cas nous avons noté un volume de ventes par exploitation plus élevé selon la localisation de l'exploitation même. Des provinces comme la Comoé et la Sissili contiennent des exploitations qui participent d'une manière très faible au marché des céréales. Par contre, le Kénédougou-Houet et le village de Kouérédéni semblent être le lieu des transactions les plus élevées.

Aussi, dans les cas ici cités trouve-t-on une proportion différente des surfaces cultivées en céréales: dans la Sissili et la Comoé, plus de 50% des exploitations cultivent moins de 2,5 ha en céréales. Toutes les exploitations de Kénédougou-Houet utilisent une surface supérieure à ce petit niveau

On pourra aussi remarquer que aussi bien la Comoé que la Sissili sont des zones agricoles où la diversification culturelle est en général mineure par rapport aux autres où par contre, la culture du coton est très répandue.

3. LES PREMIERS RESULTATS : LES COMPORTEMENTS COMMERCIAUX.

1 PRODUCTION, STOCKAGE ET VENTE DE CEREALES

L'analyse suivante est basée sur l'observation des données annuelles concernant les exploitations selon une distribution par tête et par village.

Nous avons déjà remarqué que l'utilisation des données en forme aggrégée pourra nous permettre d'identifier certains phénomènes et logiques commerciales des producteurs. Nous ne pouvons pas procéder à une généralisation des résultats d'enquête: si d'un côté l'échantillon utilisé est ciblé sur une stratification assez variée, de l'autre les exploitations ne peuvent pas être considérées comme base pour opérer des extrapolations statistiques et quantitatives correctes.

Une procédure qui toutefois pourra nous permettre de standardiser les données aux fins d'une comparaison entre groupes d'exploitations et entre villages, consiste de considérer les différentes données quantitatives par rapport au plus grand commun diviseur représenté par la population présente dans chaque exploitation et/ou dans chaque ensemble d'exploitations situées dans un même territoire.

Production céréalière, capacité de stockage et ventes seront donc considérées par rapport aux membres des exploitations, qui constituent une base pour relativiser les quantités relevées au cours de l'enquête.

Observons d'abord les volumes par-tête de la production céréalière, de ventes de céréales au cours de l'année, de stocks restants au mois de septembre 1987 (avant une nouvelle récolte) selon les différents villages. On pourra de cette façon vérifier à un premier degré l'importance du facteur "village": nous rappelons que les villages ont été choisis par rapport à la présence ou à l'absence d'un marché important. On pourra aussi vèrifier la différenciation zonale concernant les comportements productifs et commerciaux par rapport aux groupes de villages.

Le tableau 8 est conçu de manière à donner un aperçu immédiat et visuel de la différenciation entre villages et zones d'enquête. Le principe de construction de ce tableau, organisé sans recours à l'analyse informatique, est basée sur le classement des données par tête selon les différents villages et les zones provinciales qui le regroupent. Sur la ligne verticale nous pouvons identifier le trait d'union entre différents (trois) villages de chaque province et la position du village où l'on trouve un marché considéré important. En même temps nous pouvons apercevoir la différenciation zonale concernant l'endroit où sont placés les villages les moins ou les plus avancés par rapport aux trois variables examinées.

Le village étant ici l'unité d'analyse nous pouvons utiliser la méthode des variations concomitantes afin d'approcher les régularités qui peuvent constituer des modèles de comportement idéal des exploitations selon les groupes de villages. En outre, par la justaposition des valeurs concernant trois variables, nous pourrons hypothéser des liens causaux.

La première remarque concerne les villages de Kouérédéni et de Diarabakoko. Dans le premier village nous avons un type d'exploitation qui produit beaucoup de céréales (presque le double d'une mesure théorique bien suffisante à garantir l'autoconsommation), qui est assez bien garantie par rapport aux besoins de sécurité alimentaire des membres de l'exploitation et qui réalise de très bonnes ventes de céréales.

Au contraire, l'exploitation idéale de Diarabakoko qui ne produit qu'une quantité de céréales suffisante pour nourrir la moitié de ses membres pour une année, détient un stock de sécurité qui assure une semaine à peine d'autonomie et intervient sur le marché offrant un volume de céréales minimal (moin de 10 kgs/tête/an).

Le facteur qui semble rendre plus homogènes les villages selon l'appartenance zonale indique le volume des ventes. La production céréalière semble suivre, dans une mesure plus faible, ce type de variation. Enfin, bien que dans certains villages qui produisent et vendent beaucoup on puisse observer une concomitance avec un bon volume des stocks de sécurité, la capacitè de stockage semble être très variable par rapport aux autres facteurs.

Plusieurs commentaires sont ici possibles:

1. Il n'est pas évident que <u>toutes</u> les exploitations qui produisent le plus vendent aussi le plus, aussi bien qu'une corrélation entre production et vente est évidente.

2. De la même façon, on ne peut pas généraliser l'idée que <u>toutes</u> les exploitations qui détiennent de gros stocks de sécurité vendent le plus.

Le lien entre niveau de production et niveau de vente est sans doute assez fort, mais même si l'on peut en faire une "loi" générale <u>on rencontre aussi certains cas (par ex: Lékoro) où à une production céréalière sûrement excédentaire ne correspond pas un bon niveau de vente</u>.

Cette discordance semble être encore plus marquée dans le rapport entre stocks et ventes. Ici les cas de Yoroko (Boulgou) montrent un rapport très clair entre production et ventes, mais la capacité par tête de consommation garantie par le stock est inférieure à un mois.

Cette complexité nous suggère d'abord que l'observation d'une seule branche de production donnée - les céréales dans notre cas - ne nous permet pas d'identifier les facteurs à la base des différents comportements commerciaux des producteurs.

En second lieu les phènomènes internes à l'exploitation qui, bien que constituant une "barrière" à l'entrée dans le marché céréalier de la part de l'offre, ne semblent pas suffisants pour définir un type global de comportement commercial de l'exploitation (voir 1er chapitre).

L'idée de Minvielle selon laquelle le volume de céréales écoulé dans le marché est fonction de la structure du marché n'est pas fausse, du moins dans cette formulation (qui n'est pas la sienne).

On pourra ici formuler l'hypothèse que les ventes de céréales sont liées à une structure de production complexe (céréales, coton par exemple, activités extragricoles, élevage, etc.) à une pénétration différente de l'économie monétaire (en termes théoriques: séparation entre production et consommation entre valeurs d'usage et valeurs d'échange), à un rapport entre demande et offre, que nous ne pouvons pas tout simplement mesurer en termes physiques. A ce dernier propos, il faut souligner que la capacité d'offrir des céréales à la vente semble être : soit fonction de l'excédent produit (en dernier degré), des exigences monétaires du producteur, ou encore des relations sociales de production et reproduction de l'offre, et enfin soit fonction de l'organisation et des intérêts de la demande.

Ce n'est pas simplement la présence d'un marché de biens de consommation qui définit le rapport entre offre et demande dans un certain village (hypothèse Minvielle) en tant que capacité de l'offre d'avoir accès à l'information de la demande. L'offre ne rencontre pas une demande qui n'est pas présente: ce principe n'est pas aussi sûr alors qu'un sac de céréales est aussi mobile qu'un émigrant. Mais, en même temps, la demande de céréales, toujours liée à des économies de transport et donc de localisation de l'offre, suit des stratégies concernant l'organisation de sa structure, de ses circuits et de ses agents.

Si les volumes physiques de céréales produites sont en principe un facteur attrayant, la décision de produire plus afin de vendre ne concerne pas seulement l'écosystème (qualité de sols), la propriété (disponibilité de terre, qui

est au fond une question de relations sociales et de choix culturels), mais aussi les conditions de reproduction de l'exploitation et les rapports sociaux au sein desquels elles s'écoulent.

L'organisation de la demande, d'un autre côté, suivra aussi des logiques conditionnées par l'organisation sociale des conditions de production et de reproduction (ou consommation) de l'offre. Sur ces dernières conditions, la demande - mais aussi l'offre - ont un pouvoir d'intervention qui concerne des problèmes économiques (par exemple les prix, la concurrence, le pouvoir de monopole, les économies de transport, etc.) et problèmes sociaux et politiques (présence de l'OFNACER, groupements villageois, capacité d'insertion dans les obligations sociales ou - au contraire - capacité de profiter de modes de vie "modernes", etc.)

Alors le comportement des producteurs face au marché ne pourra pas être compris sans avoir - au minimum - un aperçu des circuits de commercialisation des céréales, mais aussi des autres cultures importantes dans la zone et - plus généralement - des circuits d'échange qui garantissent une redistribution (ou une appropriation) des ressources.

Revenons maintenant au tableau présenté aux pages précédentes: la comparaison entre la situation des différents groupes de villages nous confirme la différenciation du cadre de l'enquête et une certaine homogénéité au niveau des groupes de zones des exploitations. On aura remarqué une situation productive, douée de capacité d'autosuffisance alimentaire, et ouverte au marché qui caractérise la plupart des exploitations du Kénédougou-Houet (notamment dans les villages de Fara et Kouérédéni). Dans ce cas, nous observons une production par tête qui varie entre 2,5 et 4 qs. par an, des stocks correspondants à une consommation alimentaire suffisante entre 4 et 7 mois par tête et - enfin - des volumes de ventes d'environ 1 à plus de 2 qs. par tête. On pourra définir cette situation comme "riche" du point de vue céréalier par rapport aux autres.

En tant que situation "moyenne" on pourra considérer celle des villages de la Kossi, ayant une production variable entre 1,5 à 3,5 qs. par tête, un stockage entre 1 et 3 mois et un volume de vente par tête compris entre 0,5 et 1 q.

La situation des villages de la Comoé semble "défavorisée" (au moins au niveau de la capacité autonome des exploitations d'autoproduire et consommer les céréales). La production dépasse à peine 1 q. par tête, certains greniers sont presque vides au mois de septembre et le volume de ventes est très bas (entre 10 à 30 kgs. par tête).

Dans les trois situations indiquées, il est possible -de façon très générale - de trouver une correspondance linéaire entre les trois variables. On pourra d'autre part noter que les trois groupes de villages sont situés presque sur le même axe longitudinal, alors que la différence de latitude entraîne différents niveaux de pluviometrie. Ceux-ci varient entre 1297 mm/an sur 62 jours dans le Sud (Banfora, Comoé: 1985) à 747 mm./an sur 41 jours dans le Nord (Solenzo, Kossi: 1985).

On peut ici anticiper que les niveaux moyens de rendement par hectare - bien que très variables entre exploitation - varient par zone en mesure inversement proportionelle à la pluviométrie.

Ce paradoxe - qui bien entendu devra être vérifié par l'analyse des conditions écologiques de micro-climats - semble toutefois contraire à la liaison logique entre niveau de pluviométrie et capacité productive du sol. Mais en effet il est seulement apparent. Il faut qu'il y ait un autre facteur qui invertit le rapport et très probablement ceci concerne la capacité technique de l'exploitation.

D'où vient cette capacité technique? Pourquoi dans les zones du centre et du nord les exploitations semblent être plus équipées?

Dans la zone de la Comoé, la culture de la canne à sucre est très répandue dans les larges plaines et vallées. Autour de Bobo et au Nord, la culture du coton domine. Or les deux types de culture concernent des produits "de rente" destinés historiquement à l'exportation: soit l'une que l'autre a besoins de beaucoup de travail et - surtout - de moyens techniques. Mais, si les rapports de production concernant la canne à sucre sont organisés dans le cadre d'une grande exploitation semi-publique structurée sur le travail salarié, dans le cas du coton nous avons une multitude d'exploitations individuelles, formellement autonomes, mais presque encadrées par une structure de commercialisation centrale qui est soutenue par un réseau d'assistance technique individuelle.

Bien que dépendants de l'organisation commerciale et productive de la chaîne cotonnière, les producteurs du coton détiennent leurs propres moyens de production et parfois utilisent, à côté du travail familial, du travail salarié. Ils produisent aussi un bien exclusivement destiné à la vente et qui garantit un accès plus ou moins vaste à l'acquisition de biens de consommation monétarisés. Donc, les travailleurs salariés achètent grâce à la monnaie, leurs moyens de reproduction et de consommation, mais ils ne sont pas propriétaires des moyens de production et leur capacité

TABLEAU 8: STOCKS, VENTES ET PRODUCTION PAR TETE AU NIVEAU DES VILLAGES. EVALUATION DES PERFORMANCES SELON RESERVE DE SECURITE', CLASSES DE VENTE ET AUTOSUFFISANCE CEREALIERE.

STOCKS RESTANTS '87	Kgs./tête	capacité de consommation (°)
HONOBISSA	1,4	1 semaine
DIARABAKOKO	4,1	
ZABRE	5,3	
TANGORA	5,9	
SINIENA	5,9	2 semaines
SOLENZO	10,1	
NABOU	13,0	
YOROKO	14,6	1 mois
TON	21,4	
KIE	29,0	2 mois
KOUREDENI	39,0	
LEKORO	43	2,6 mois
FARA S.	48,9	3 mois
DANDE	94,0	6 mois
FARA K.	99,1	

VENTES '87	Kgs/tête	classes de vente
FARA S.	8,7	
DIARABAKOKO	9,6	10 Kgs.
NABOU	14,5	
SINIENA	18,5	
TON	22,1	20 Kgs.
TANGORA	37,0	
KIE	43,5	
LEKORO	57,7	50 Kgs.
DANDE	80,3	
HONOBISSA	80,5	
SOLENZO	98,3	100 Kgs. "bonnes ventes"
ZABRE	108,2	
FARA K.	124,8	
YOROKO	139,1	
KOUREDENI	237,8	200 Kgs.

PRODUCTION '86 Kgs./tête		classes de production
DIARABAKOKO	93,0	100 Kgs.
TANGORA	106,5	
SINIENA	134,5	
KIE	155,7	150 Kgs.
FARA S.	156,8	
NABOU	180,4	180 Kgs.
HONOBISSA	193,3	"autosuffisance"
TON	196,2	200 Kgs.
DANDE	257,4	250 Kgs. "excédant"
ZABRE	264,1	
FARA K.	275,3	275 Kgs.
SOLENZO	275,9	
YOROKO	343,1	300 Kgs.
LEKORO	335,0	
KOUREDENI	414,7	

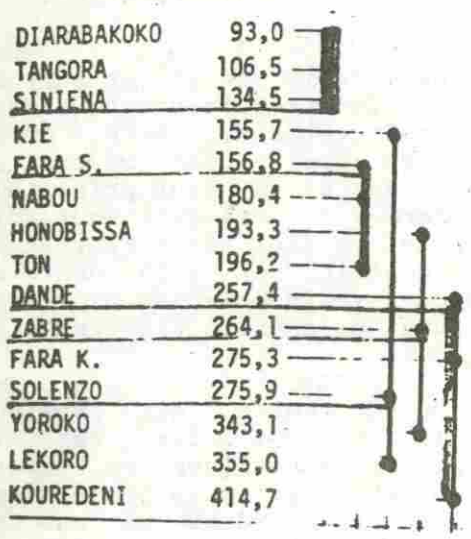

NOTES :

(°) 1 mois = 16,5 Kgs./tête, sur la base d'une éstimation d'environ 200 Kgs. de céréales/tête/an afin d'une alimentation suffisante.

Les lignes verticales regroupent villages situés dans la même zone (province).

d'autoreproduction semble être assez réduite par rapport aux cultivateurs autonommes qui, par ailleurs ont la possibilité d'exploiter plus de terre.

A ce niveau d'analyse, on ne connais pas si et surtout dans quelle mesure les exploitants qui produisent et vendent le plus de céréales sont aussi producteurs de coton, ou si les exploitants déficitaires ou isolés par rapport au marché céréalier sont moins autonomes et si leur principale ressource de marché est la force de travail: toutefois l'analyse par zones et villages revèle des performances différentes par rapport à la production et à la vente de céréales, lesquelles semblent vraisemblablement être associées à une structure et à une perception différente du milieu socio-économique.

La présence de la culture du coton, qui implique intrants et attelage dans la plupart des cas des exploitations individuelles pourra constituer un facteur favorisant soit l'imitation de techniques plus productives soit la production de biens agricoles (dans ce cas non alimentaires) en fonction de l'échange de marché à côté de la fonction de consommation directe.

Le rapport proportionnel que nous avons observé plus haut entre superficie cultivée et volume de ventes est ici enrichi par la relation entre volume de la production et ventes: bien que cette liaison ne concerne pas tous les villages, dans certains cas la corrélation est très claire (Kouérédéni, Fara K., Solenzo, Lékoro) et elle est donnée dans des zones cotonnières, caractérisées par une agriculture relativement riche et ouverte au marché.

2 PREMIERE VUE D'ENSEMBLE

Le résultat de l'étude révèle à ce point de grandes variations dans le comportement commercial des exploitations observées. Même si les zones d'enquête sont considérées excédentaires, une différence marquée a été enregistrée entre les exploitations au sein du même village et surtout entre exploitations de différentes provinces.

Le volume du produit céréalier semble être la seule variable la plus constamment significative par rapport à la variation de l'excédent commercialisé.

Nous pouvons ici essayer d'indiquer certaines caractéristiques qui souvent semblent revenir en association avec une typologie d'intégration de l'offre au marché céréalier.

Les exploitations qui vendent au moins 100 kgs. de céréales:

- disposent et donc cultivent des champs céréaliers avec une superficie supérieure à ceux qui vendent moins;
- sont plus souvent capables de mettre en oeuvre techniques et moyens de production de plus haut niveau;
- sont territorialement concentrées en zones et villages que nous pouvons qualifier plus productifs et ouverts aux échanges de marché (même si les circuits de la commercialisation de céréales ne semblent pas suivre l'hypothèse tracée par Minvielle);
- sont plus équilibrées par rapport à la charge démographique de sujets de moins de 12 ans;
- sont souvent douées de parcelles individuelles cultivées en céréales avec une superficie supérieure aux 0,5 ha.

Nous ne pouvons pas dire si le volume des stocks de céréales gardé dans le grenier est associé aux niveaux de vente. En ce qui concerne les stocks restants au mois de septembre (87) nous avons observé plusieurs phénomènes contradictoires. S'il semble donc que la production céréalière de la saison et le volume de ventes soient liées, ces dernières ne concernent pas l'ensemble du produit excédent détenu par l'exploitation.

A ces considérations, il faudrait ajouter que la fonction de sécurité alimentaire du stock se révèle capitale dans les économies paysannes continuellement soumises au risque et l'incertitude. En effet, nous pourrons réserver

que la fonction de sécurité de la réserve ne se réduise pas à la seule capacité d'autoconsommation en prévision de pénurie. Bien que cette fonction d'"auto-assurance " contre le risque alimentaire soit importante, les céréales stockées garantissent aussi une fonction sociale de protection (sécurité sociale) visant à maintenir les liens de solidarité du groupe de parenté et de la communauté. Cette protection solidaire est souvent renforcée par le moyen des dons, des invitations, des échanges directs ou différés, des dîmes, etc.

De ce point de vue on pourrait parler d'une valeur "implicite" des céréales gardées hors-marchés, qui serait très élevée, soit par rapport à la valeur marchande (monétaire) des céréales mêmes, soit par rapport au revenu monétaire provenant d'autres cultures non vivrières.

Les exploitations déficitaires, bien que les zones choisies soient en général excédentaires, sont assez nombreuses et ne vendent que très peu de céréales: dans ce cas là, il est plutôt évident que le comportement du producteur soit orienté vers l'autoconcommation. Mais ce même comportement pourra se trouver aussi parmi des exploitations non déficitaires en céréales.

Ce résultat d'analyse - qu'il faudra vérifier grâce à des procédures plus raffinées - confirme maintenant notre idée de départ qui indiquait la présence de plusieurs stratégies des producteurs selon lesquelles les céréales sont un bien d'échange plus ou moins important.

Le cadre structurel où les différentes stratégies se réalisent et semblent être plus ou moins possibles, est tracé dans le schéma suivant (voir figure).

Chaque facteur considéré peut constituer une ressource ou une contrainte par rapport aux finalités du producteur et par rapport aux évènements conjoncturels qui peuvent constituer la base de comportements temporaires.

Il faut souligner que les variables considérées n'excluent pas la possibilité que d'autres éléments (par exemple les politiques publiques) contribuent à modifier le cadre même.

Etant donné la variabilité qui concerne la régularité des relations tracées entre les facteurs de la ligne horizontale au centre du schéma (éco-système - superficie céréalière - vente de céréales - demande de céréales), laquelle pourrait sembler la plus conforme à un modèle rationnel abstrait, nous pouvons penser que l'étude des autres facteurs est très importante afin de comprendre le comportement des producteurs. Notamment l'étude de

Fig. 1. KOUEREDENI : PRIX ET VENTES DE CEREALES AU COURS DE LA SAISON AGRICOLE 86/87 (valeurs moyennes standardisées des transactions hebdomadaires de 7 exploitations "témoins". Max = 100).

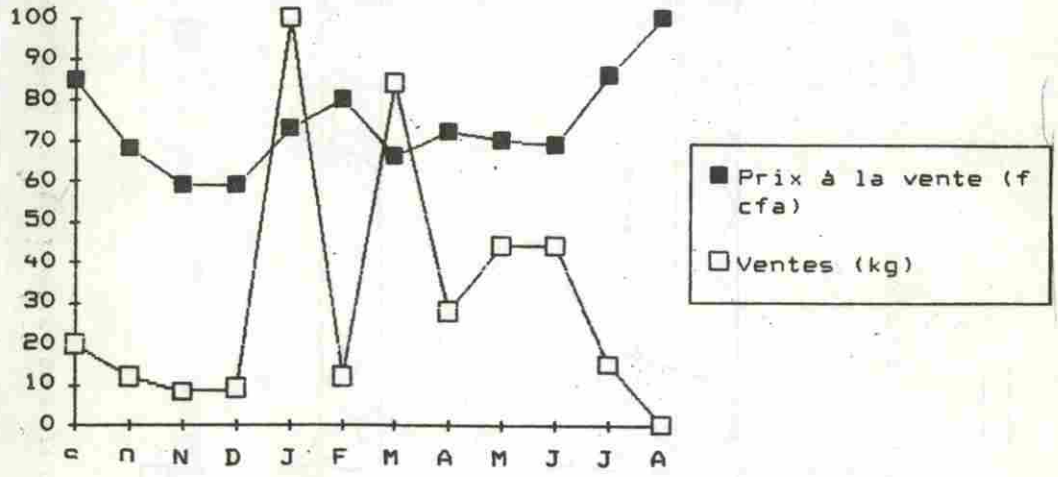

FIGURE 2. KOUEREDENI : EVOLUTION DE PRIX ET DE VENTE DE CEREALES DANS SIX EXPLOITATIONS EXCEDENTAIRES.

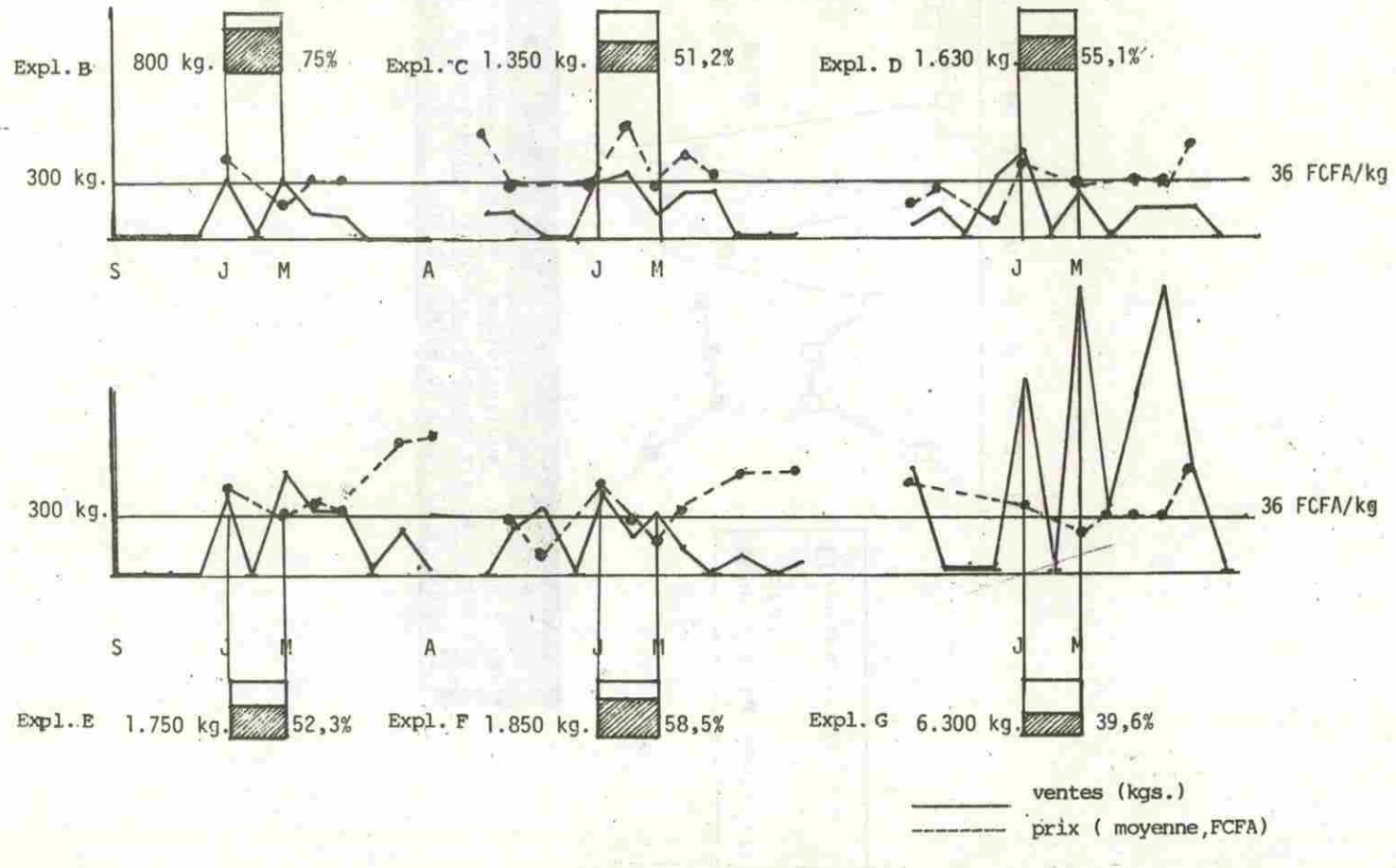

FIGURE 3. EVOLUTION DES PRIX DANS SIX EXPLOITATIONS (KOUEREDENI). (moyenne FCFA)

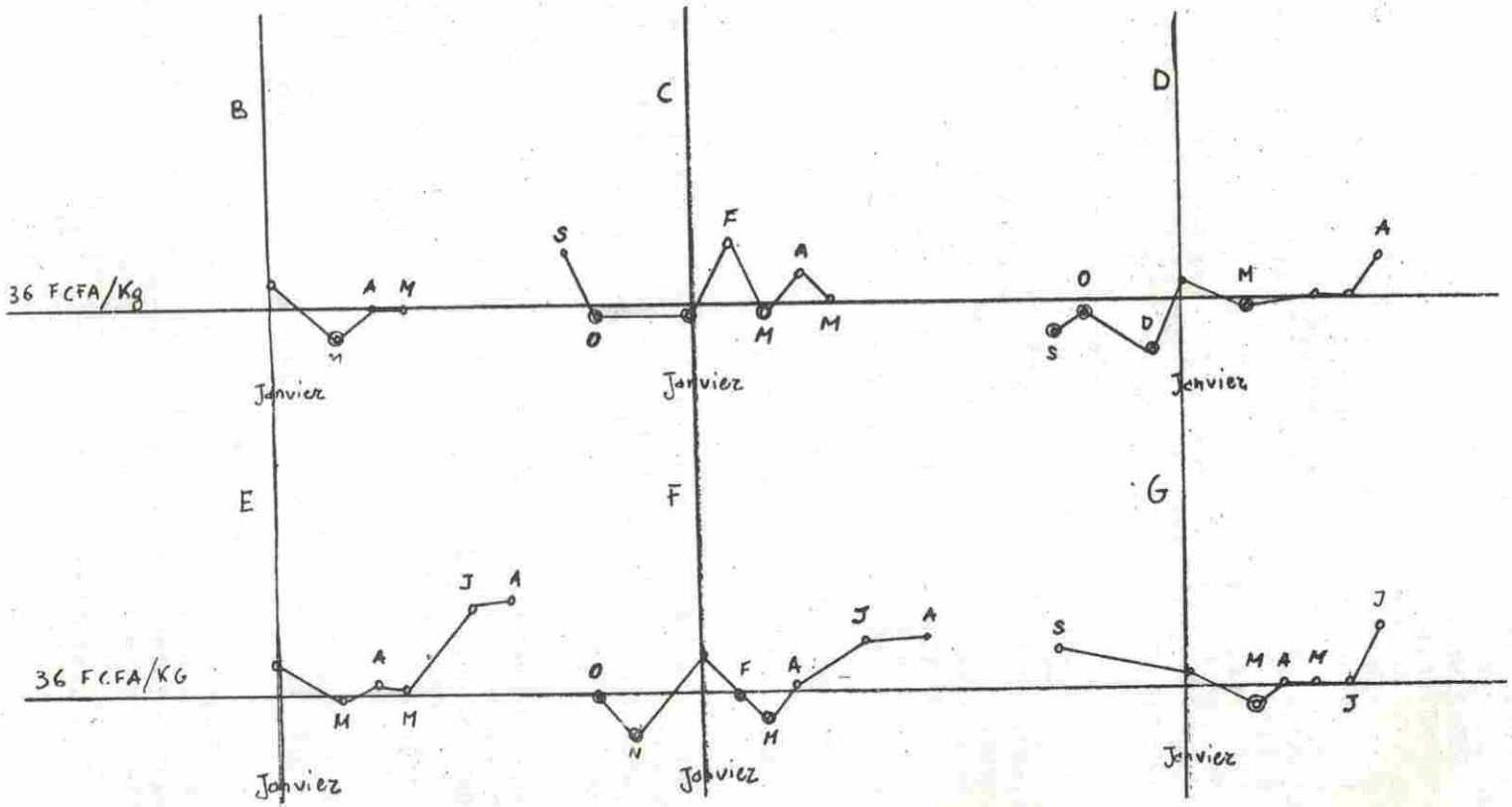

l'organisation sociale qui "enveloppe" l'organisation et les techniques de la production semble avoir une importance capitale. En même temps l'étude des circuits et des acteurs qui constituent la structure de la demande semble être un objet d'extrême intérêt, surtout dans des situations où la pénétration de l'économie monétaire et la séparation entre production et consommation sont plus avancées.

Il ne faut pas oublier enfin l'importance du rôle que joue l'écoulement des céréales par des circuits non-commerciaux.

Le volume de céréales offertes en cadeaux ou en échange de travail ou d'autres services serait sans doute considérable au niveau des différents villages (selon SZARLETA, 1987:27, il est équivalent à 53,2% du volume total de céréales vendu dans le cas des villages de Nene, Bougouré, Baré, Tissi et Dankui).

D'ailleurs, si le taux de participation à la commercialisation des céréales est faible, cela ne veut pas dire que les céréales ne circulent pas. "Les céréales vont toujours d'un ménage à l'autre sans passer par le marché..." (ibidem).

Dans une société où la pénétration de l'économie capitaliste est faible, l'importance sociale des céréales échangées hors marché pourrait se révéler très élevée.

Traditionnellement, le surplus paysan joue un rôle central selon les règles de prestations et de redistribution liant les divers membres de la communauté de village. Aussi, dans des situations actuelles, qui, bien que transformées et "modernisées", nous pourrons trouver des groupes dominantes qui prélèvent un surplus sans la forme de prestations diverses (lors des mariages, des funérailles, des cérémonies...), mais assez souvent ce surplus pourrait avoir une fonction de valeurs non marchande.

"Il est essentiel de mettre l'accent sur la double qualité de ce surplus paysan . D'une part, il est sous le contrôle direct ou indirect du groupe des non-producteurs, il est donc bien un "surtravail" prélévé. D'autre part, ce groupe dominant traditionnel ne cherche pas à mettre en valeur ce surplus et à le convertir en capital. Rappelons ici cette observation simple selon laquelle si le capitaliste cherche toujours à échanger ses produits contre une contrepartie en valeur, le détenteur d'une redevance ou d'un tribut n'a pas quant à lui, les mêmes objectifs : l'échange ne l'intéresse que pour les valeurs d'usage qu'il peut aussi obtenir (pour une consommation ostentatoire ou pour une thésanrisation en biens de prestige qui confirmeront son statut symbolique de chef sur le groupe) et peu lui importe que la valeur marchande contenue dans chaque

bien de prestige acquis baisse ou augmente ..." (JACQUEMONT et RAFFINOT, 1985).

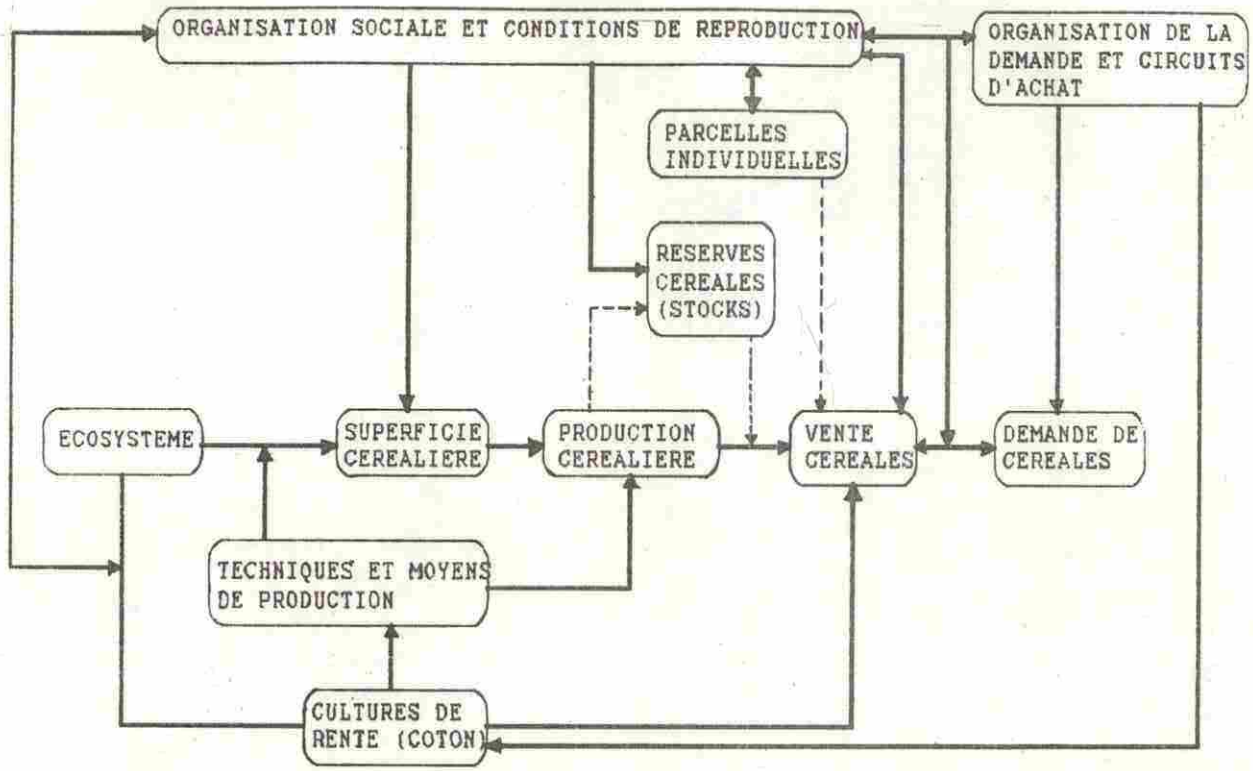

SCHEMA DU CADRE STRUCTUREL

3 VARIATIONS DES VENTES ET DES PRIX DANS UN VILLAGE EXCEDENTAIRE ET DIFFERENCIATION DES VENTES SELON LA PERIODE ET LES ZONES

Les exploitations (7) de Kouérédéni (prov.Houet) réalisent des ventes de céréales qui - en moyenne - sont supérieures à celles des autres villages. Entre le mois de septembre 86 et le mois d'août 87 environ 14 tonnes de céréales ont été échangées par les sept exploitations de l'échantillon: 44 % de cette quantité représentent toutefois le volume de transactions d'une seule exploitation.

Les ventes des autres exploitations cependant varient entre 650 kg. et 1850 kg, ce qui représente des niveaux assez bons par rapport aux autres exploitations situées dans différentes zones.

Durant cette période, la quantité vendue varie sensiblement selon les mois. Janvier semble être le mois des "grosses ventes" (3700 kg) suivi par le mois de mars (3100 kg. environ). Entre avril et juillet environ 1000 à 1500 kg par mois sont vendus.

Le mois d'août est presque vide et entre octobre et décembre seulement 3 ou 4 sacs de céréales sont vendus.

La période de soudure et les deux phases immédiatement avant (la dernière phase des travaux champêtres) et après (récolte) sont donc des moments de retraite relative au marché.

Le mouvement des prix varie entre une moyenne de 30 Fr.CFA/kilo dans les mois de novembre et décembre (niveau plus bas) et une moyenne d'environ 50 Fr. FCA/kilo vers juillet-août (niveau plus haut).

Suivons les courbes périodiques des prix et des volumes de ventes:

- au cours de la période septembre-décembre le rapport entre les deux facteurs semble être positif; ici les prix baissent en concomitance avec la diminution du volume vendu;

- à partir du mois de janvier jusqu'en mai le rapport entre les deux facteurs apparaît très contradictoire: lorsque de grosses quantités sont mises en marché en janvier le prix moyen est 37,5 Fr.FCA/kg. et en mars 34 Fr.FCA/Kg, lorsque de petites quantités sont vendues les prix montent (février 41 Fr. CFA/Kg) ou reviennent au niveau de janvier (avril environ 37 Fr.FCA/Kg);

- à partir du mois de juillet jusqu'à août la divarication des deux facteurs assume la forme de ciseaux et le rapport est clairement négatif.

En général donc la liaison entre volume de ventes et prix des céréales est négative, c'est-à-dire que la plupart des céréales sont vendues à un prix relativement bas au cours du premier semestre de l'année.

Dans le cas de l'ensemble des exploitations de Kouérédéni l'idée commune que les producteurs vendent généralement après la récolte s'avère donc assez réelle, même si la période de vente couvre un arc de temps plus long que juste après la récolte.

Assez intéressante est l'analyse des sept exploitations qui révèlent des comportements différents vis-à-vis du marché de céréales.

Tableau 9.

QUANTITES VENDUES ET DISTRIBUTION TEMPORELLE DE VENTES DANS SEPT EXPLOITATIONS DE KOUEREDENI

EXPLOITATION	QUANTITES VENDUES (Sept.86/ Août 87) Kgs.	MOIS DE VENTE AU COURS DE LA PERIODE n.mois	% VENTES JANVIER	% VENTES MARS	% VENTES DE JANVIER A MARS
A	650	3	92,5	-	92,5
B	800	4	37,5	37,5	75
C	1350	7	22,5	6,2	51,2
D	1630	8	30,6	24,5	55,1
E	1750	6	22,8	29,5	52,3
F	1850	8	32,4	15,3	58,5
G	6300	7	15,8	23,8	39,6

La figure n.2 montre les courbes de vente et les prix réalisés selon les mois par les exploitations qui ont vendu pendant une période de quatre à huit mois.

On pourra remarquer que toutes les exploitations vendent pendant le mois de janvier, mais que la quantité et - surtout - la proportion mensuelle de ces ventes sur le totale varie: si l'on considère le trimestre janvier-mars on pourra voir que pour six exploitations la quantité vendue dépasse la moitié du total commercialisé.

Il est aussi intéressant de remarquer qu'on trouve une relative proportion entre le volume et le pourcentage de ventes réalisées au cours du premier trimestre de l'année. On pourra penser que plus la quantité globale vendue est plus petite, plus les ventes sont concentrées pendant la première partie de l'année; mais il est évident que l'observation d'un nombre aussi réduit n'est pas suffisante pour formuler un tel principe général.

Par contre nous pouvons déjà distinguer différents comportements commerciaux: deux types sont clairs. Le premier est celui de l'exploitant qui vend moins d'1 quintal de céréales et tend à concentrer ses ventes après la récolte: considérant que nous sommes dans une zone excédentaire dans ce cas l'excédent commercialisé semble vraisemblablement destiné à combler des exigences monétaires typiques (régler de dettes, payer les cérèmonies et autres festivités du début d'année et, éventuellement vers avril-mai, faire face à des dépenses de production).

Le deuxième type comprend l'exploitant qui vend des quantités très importantes (par exemple plus de 50 sacs): bien que les ventes ne soient pas mensuelles, il pourra vendre durant toute l'année en profitant de bonnes opportunités de marché. En effet, le comportement que nous pouvons observer dans ce cas concret semble plutôt orienté vers une certaine régularité du chiffre d'affaires réalisé que vers l'opportunité de profiter de bons prix. Plus précisément il nous semble que dans ce cas le problème que l'exploitant rencontre et doit résoudre semble plutôt celui de ne pas perdre trop à cause de bas prix que celui de profiter de prix très élévées. Aussi, dans ce cas, nous trouvons la pointe de ventes liées à certaines régularités de la vie productive et reproductive de l'exploitation le long des périodes de l'année: janvier, mars comme dans les autres cas, mais aussi de ventes en juin-juillet et septembre qui permettent de profiter de bons prix.

Assez plus compliquée est la situation des autres cas (ventes entre 10 à 20 sacs): bien que les grandes ventes soient ciblées sur la période initiale de l'année, plusieurs ventes ont lieu au cours des autres mois et seulement dans un cas, il nous semble vraisemblable l'orientation à profiter/ne pas être pénalisé vis-à-vis des prix.

L'observation des données concernant le revenu de la vente des céréales au cours de l'année confirme l'existence de différents comportements au niveau de différents villages. La suite de la recherche pourra avec beaucoup plus de précision déterminer différents comportements au niveau de l'exploitation, mais - comme il apparaît dans les

tableaux suivants - aux hypothèses globales ne semble pas correspondre une réalité assez complexe et stratifiée au niveau local.

Dans certains villages comme Zabré, où les exploitations enquêtées vendent environ 740.000 Fr. FCA de cèréales, les grandes ventes sont concentrées au mois de janvier et d'avril.

A Solenzo, par contre, et à Fara (Kossi le premier, Kénédougou l'autre) où les ventes atteignent 350.000/400.000 Fr. FCA les mois d'août et de septembre voient de gros volumes de transactions. Bien que le volume commercialisé et le revenu soit bien plus bas aussi à Lékoro (pas loin de Solenzo) le mois d'août enregistre de grandes ventes.

Par contre à Dandé, où les exploitations sont très productives et commerciales (470.000 Fr. FCA de céréales vendue), les grandes ventes se font en janvier, quand les prix sont au minimum.

D'autres exemples contradictoires pourront être portés (voir le tableau 10). Plusieurs commentaires sont possibles. La liaison négative entre niveau des prix et niveau de ventes semble être confirmée, mais elle ne réfléchit pas deux types de différenciations:

a) au niveau des exploitations,
b) au niveau des zones.

Une première réalité concerne - nous l'avons dit - les différentes stratégies des exploitations et semble de toute façons lié à la disponibilité d'une certaine capacité de production (superficie et moyens); une deuxième -qui bien sûr, intervient sur les comportementsdes exploitations- concerne surtout, à notre avis, le circuit de marché et le rapport entre offre et demande.

De manière indirecte on pourra identifier le cas typique de l'exploitation qui se trouve dans la nécessité de vendre pour besoin d'argent en début d'année et qui ensuite, vers août - au moment où les prix sont les plus élevés - doit racheter de la nourriture: voir par exemple les cas de Diarabakoko, village où les achats représentent 313% de ventes.

Dans d'autres situations déficitaires - où les achats dépassent les ventes - nous trouvons ce même comportement, mais aussi des tentatives assez probables de profiter des prix afin de n'être pas trop pénalisé. A Fara Sissili et à Nabou, par exemple la valeur monétaire de ventes est relativement élevée entre juin et novembre et correspond à un niveau également élévé d'achats concentrés pendant les périodes de la récoltes.

TABLEAU 10.

VILLAGE	VENTES FCFA	ACHATS FCFA	VENTES NETTES	%ACHATS/VENTES	MOIS VENTES	MOIS ACHATS
SINIENA	77.730	56.075	21.295	72,5	6-7,9-10	2
DIABARAKOKO	57.015	178.560	-119.545	313,2	1-2,7	8-10
TANGORA	185.445	83.170	102.275	44,8	3-5,8	9
DANDE	470.455	35.570	434.885	7,6	1,8	
FARA K.	402.425	7.100	395.325	1,8	7,8,9,11	
KOUEREDENI	618.125	25.050	593.075	4,0	1-3,5,9	
FARA S.	61.785	64.660	- 2.875	104,6	6,8	2,9,10
NABOU	70.150	94.725	- 24.575	135,0	9-11	6,7
TON	70.825	66.735	4.090		1,5	1,9
SOLENZO	363.825	218.020	145.805	59,9	4,8,9	12
KIE	124.755	136.700	- 11.945	109,6	1-3	7
LEKORO	144.265	41.925	102.340	29,1	8	6
ZABRE	738.380	159.660	578.720	21,6	1-4	5,10
HONOBISSA	331.210	26.635	304.575	8,0	1-4	
YOPOKO	306.785	13.925	292.860	4,5	1-5	

% DU REVENUS DE LA VENTE DES CEREALES REALISE ENTRE JUIN ET NOVEMBRE (VILLAGES PLUS COMMERCIALES)

ZABRE	14,62	DANDE	39.09..	SOLENZO	58,69..	TANGORA	23,76
HONOBISSA	26,51	FARA K.	65,04	LEKORO	61,45		
YOROKO	24,28	KOUEREDENI	36,71				

FIGURE 4 : DISTRIBUTION TEMPORELLE DES VENTES DANS 8 VILLAGES

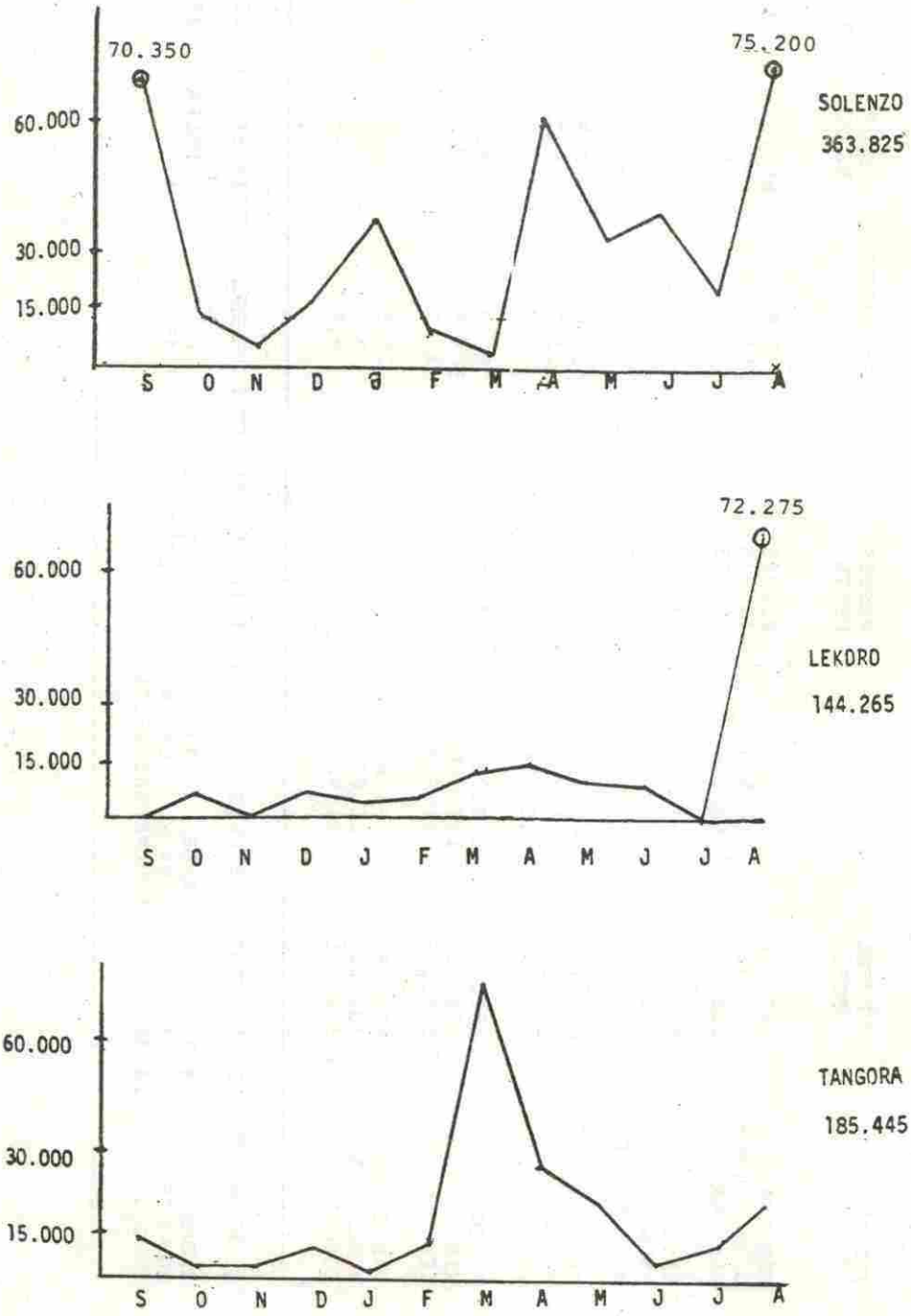

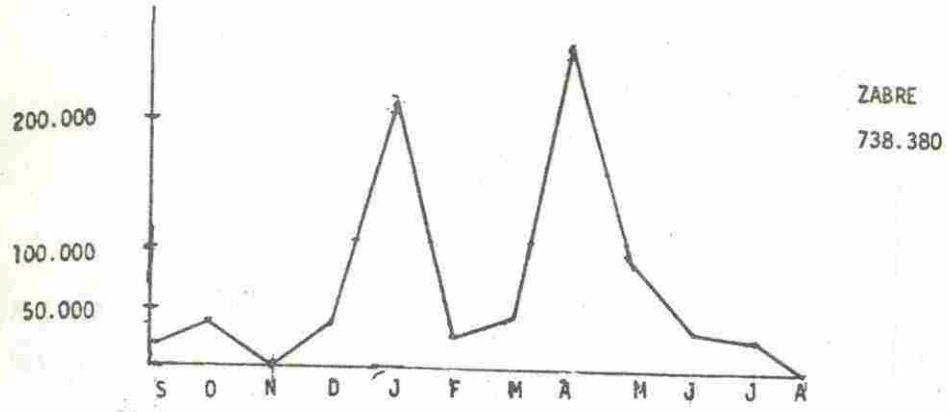
200.000
100.000
50.000
S O N D J F M A M J J A
ZABRE
738.380

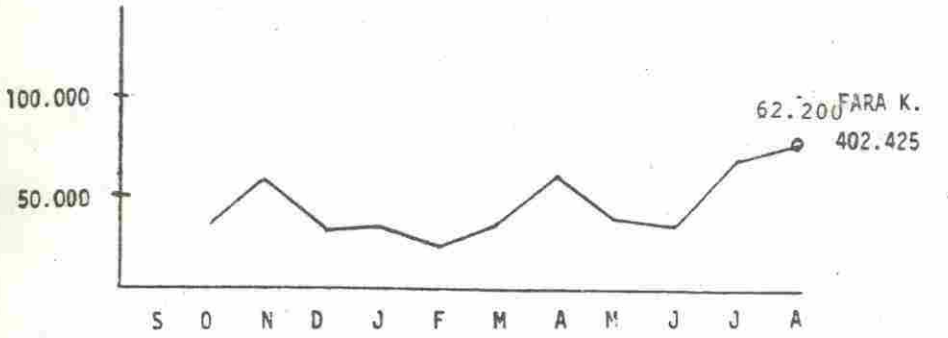
100.000
50.000
62.200
S O N D J F M A M J J A
FARA K.
402.425

100.000
50.000
57.850
S O N D J F M A M J J A
DANDE
470.0455

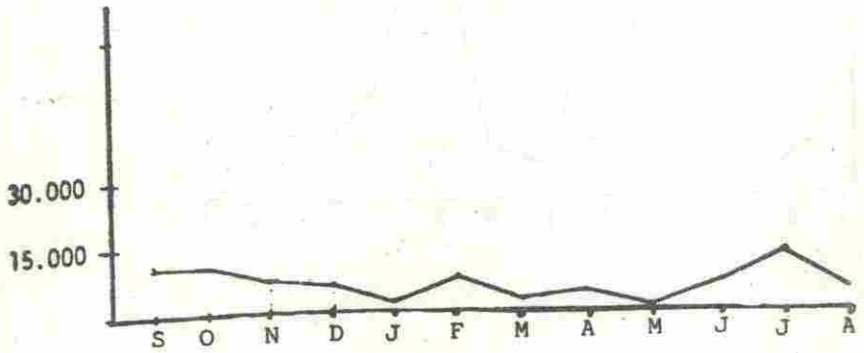

SINIENA

77.730

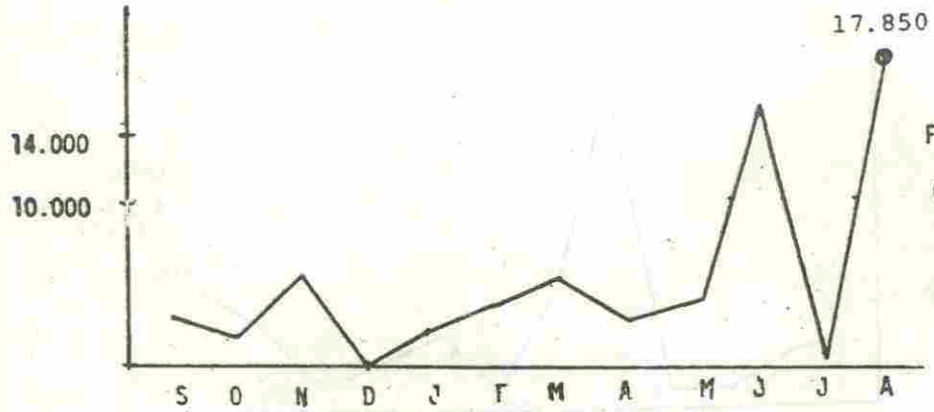

FARA S.

61.785

Une situation qui semble correspondre à un modèle de rationalité commerciale pourra être celle de Solenzo: par rapport à un très bon niveau de ventes (364.000 Fr. FCA) aussi les achats très élevés (218.000 Fr.FCA), mais si la plupart de ventes se font vers août et septembre, les achats sont réalisés à 50% au cours du mois de décembre:

Il faudra enfin considérer que dans plusieurs situations les ventes sont diversifiées par variété de céréales: août est le mois de la vente du mil, mars et avril ceux de la vente du maïs; mais encore dans cette situation à septembre, plusieurs exploitations sont obligées de racheter des céréales.

Un paragraphe de l'étude de Jonathan Hougton (1986:14) réalisée par le CILSS/Club du Sahel/OCDE est intitulée "les cultivateurs vendent tout au long de l'année". L'auteur cite plusieurs recherches:

- l'étude de Ouédraogo (1983) selon laquelle "il n'y a aucun signe prouvant que les petits cultivateurs les plus pauvres sont les mêmes qui se trouvent dans l'obligation de vendre et de racheter ensuite", mais qui observe aussi que les ventes ont lieu toute l'année et que "les cultivateurs sont à la fois désireux et capables de bénéficier des fluctuations saisonnières des prix";

- l'étude de Sherman (1983), qui est plus articulée et qui observe que les cultivateurs les plus riches sont "un peu plus à même de tirer profit des fluctuations cycliques des prix des céréales en choisissant avec soin le moment de vendre leurs produits", mais qu'aussi le tiers du volume global des transactions intervient entre octobre et décembre;

- l'enquête SAFGRAD (1982) selon laquelle "le cultivateur refuse fermement de vendre du sorgho et du mil à moins qu'il soit obligé de faire face à une urgence à laquelle il n'a pas d'autre moyen de réagir"

Hougton (1986) arrive à distinguer entre exploitants riches, qui "vendent en moyenne un peu plus tard dans la saison" - en profitant des prix - et "les foyers moins aisés" qui sont "plus facilement dans la situation d'acheteurs nets à la fin de la saison". Il observe aussi que "dans tous les cas, il leur faut vendre du capital (volaille, petit ruminants, etc.) pour acheter des céréales". Son hypothèse est que "les villageois estiment peut-être que leurs animaux, qui se reproduisent, ont une rentabilité plus élevée que les réserves de céréales.."

Malgré ces résultats, Haugton est convaincu que "la plupart des cultivateurs vendent des céréales pendant la majeure partie de l'année, et leurs ventes n'augmentent que légèrement pendant la période qui suit la récolte" (:37).

A notre avis, il semble très difficile et en effet peu correct d'exprimer une évaluation globale: il nous semble assez vrai qu'au niveau macroéconomique les céréales circulent tout au long de l'année, bien que les périodes des ventes soient concentrées entre janvier et mars, et entre août et septembre. Sont-ils les mêmes producteurs qui vendent soit en janvier, soit en août? Ou ceux qui vendent en janvier seront-ils obligés d'acheter en août?

En observant le comportement de ventes des différents producteurs de Kouérédéni (exploitations excédentaires qui n'achètent presque pas de céréales) nous avons vu différentes modalités périodiques.

En observant les volumes de transactions au niveau agrégé des villages nous avons vu cette même différenciation augmenter, tandis que dans une région excédentaire nous trouvons des villages déficitaires en céréales. En outre dans une zone comme la Kossi presque 60% des ventes se réalisent entre juillet et novembre, dans le Kénédougou et Houet nous trouvons trois villages (y a compris Kouérédéni) qui vendent en périodes différentes et enfin dans le Boulgou la plupart des ventes sont réalisées pendant la première partie de l'année (les ventes entre juillet et novembre ne dépassent pas 25% du total).

Plusieurs facteurs concernant la stratification socio-économique des exploitations (il nous semble assez simpliste de classer les exploitations en "riches" et "moins aisées"...), leurs rapports avec différents marchés en conséquence d'une pluriactivité des membres, la position sociale etc. doivent être pris en considération. Par ailleurs chaque exploitation se réfère souvent à différents circuits commerciaux (ventes entre villageois, marché local, petits commerçants, agents, grands commerçants, OFNACER, etc..) et la demande aussi semble être organisée de différentes façons selon les zones.

4 LA PROBLEMATIQUE TERRITORIALE : SUPERFICIE, PRODUCTION ET VENTE AU NIVEAU DU VILLAGE

Le coefficient de corrélation mesure l'étroitesse de la liaison existant entre deux variables. Il ne peut prendre de valeur inférieure à - 1 ou supérieure à + 1, et n'est proche de - 1 ou + 1 que lorsque la liaison est très forte: les deux variables variant en sens contraire dans un cas, dans le même sens dans l'autre cas.

Nous avons utilisé cet indice[2] pour vérifier l'existence et la valeur des liaisons supposées dans le chapitre précédent. Les variables considérées pour la construction de la matrice de corrélation sont les suivantes:

x1 Village
x2 Province
x3 Type de villages par rapport au marché
x4 Surface céréalière moyenne des exploitations par villages
x5 Surface céréalière moyenne par tête (ha.)
x6 membres de l'exploitation d'age supérieur à 12 ans
x7 Surface par tête des membres d'âge supérieur à 12 ans
x8 Production céréalière par tête (Kgs.)
x9 Production cér. par tête des membres d'âge sup. à 12 ans
x10 Production céréalière par hectare cultivé (Kgs)
x11 Stock céréalier par tête en sept. 86 (Kgs)
x12 Stock céréalier par tête en sept. 87 (Kgs)
x13 Ventes de céréales par tête (86-87) (Kgs)
x14 Surface moyennes des parcelles céréalières individuelles par exploitation
x15 Surface cultivée en coton
x16 Bovins par tête
x17 Caprins par tête
x18 attelages par exploitation (% des exploitations équipées)
x19 Prix moyens à la vente des céréales par village (Fr. FCA/Kgs)

---

[2] Dans ce cas l'élaboration de données a été effectuée parmi le logiciel BMDP 4 M et le Mega ordinateur VLX/VMS version V4,7 du "entre de Calcul" de l'Université de la Calabre (Italie). La même opération est toutefois possible sur PC (logiciel SPSS/PC+, par exemple)-

L'unité d'analyse considérée est le village. Pour cette raison les données ont été "standardisées" selon la valeur par tête. Encore une fois il faut prévenir le lecteur que ce type d'analyse vise à perfectionner le système d'hypothèses avancées.

Les deux tableaux suivants contiennent:

Tableau 11: "Corrélation matrice": le résultat des coefficients de corrélation pour chaque variable liée à toutes les autres.

Tableau 12: "Modèle de correspondances linéaires": le schéma des liaisons plus étroite entre variables (ayant enregistré un coefficient de corrélation significatif).

Les variables du schéma (tab.12) ont été selectionnées sur la base de la valeur de r (coefficient de corrélation) et les liaisons entre elles ont été indiquées:

- avec une double ligne si .r est supérieur à 0.750,
- avec une ligne si .r est compris entre 0.650 et 0.700.
- avec un trait si .r est plus faible (0.500 à 0.600).

On pourra remarquer que les variables les plus étroitement liées entre elles concernent la dimension de la superficie céréalière, le niveau (volume) de la production et enfin le volume de ventes de céréales.

La production par tête réalisée dans chaque village est ici la seule variable déterminant régulièrement le volume des ventes par tête. Aussi entre superficie cultivée par tête et ventes on peut remarquer une liaison, mais ceci est assez faible.

A leur tour, aussi bien la production que la superficie céréalières sont liées à la variation de l'indicateur concernant la production par nombre actif (âgé de +12 ans) et la superficie par membre actif (idem). Cette dernière mesure pourra être considérée comme indice approximatif de la capacité de travail de l'exploitation.

Si d'un côté la production est fonction de la superficie cultivée de l'autre, elle même semble liée à la disponibilité des attelages par village. Bien que cette dernière variable ne se refère pas directement aux exploitations, il est quand même raisonnable de penser qu'elle indique une relation entre dotation de moyens et/ou de capacité technique et volume de la production.

TALEAU 11

CORRELATION MATRICE

			X(1) 1 VILLAGE +	X(2) 2 PROVINCE	X(3) 3 MARCHE	X(4) 4 SVPX	X(5) 5 SVP/t	X(6) 6 N +12	X(7) 7 SVP+12	X(8) 8 PROD/t.	X(9) 9 PROD/+12	X(10) 10
	X(1)	1	1.000									
	X(2)	2	0.982	1.000								
	X(3)	3	0.139	0.000	1.000							
	X(4)	4	-0.663	-0.661	-0.071	1.000						
SUPLT	X(5)	5	-0.447	-0.550	0.490	0.645	1.000					
N.+12	X(6)	6	-0.315	-0.244	-0.399	0.667	0.034	1.000				
SVP+12	X(7)	7	-0.470	-0.547	0.354	0.614	0.855	-0.142	1.000			
PRO/t	X(8)	8	-0.595	-0.662	0.290	0.648	0.869	0.151	0.758	1.000		
PRO+12	X(9)	9	-0.579	-0.581	-0.049	0.504	0.471	0.016	0.710	0.747	1.000	
	X(10)	10	-0.286	-0.235	-0.296	0.165	-0.047	0.247	0.071	0.338	0.620	1.000
	X(11)	11	-0.460	-0.466	-0.011	0.567	0.482	0.230	0.428	0.555	0.389	-0.095
	X(12)	12	-0.485	-0.473	-0.109	0.603	0.407	0.321	0.394	0.343	0.224	-0.343
VENTES	X(13)	13	-0.758	-0.818	0.241	0.501	0.632	0.095	0.532	0.836	0.645	-0.350
	X(14)	14	-0.487	-0.472	-0.126	0.569	0.166	0.630	0.021	0.334	0.228	-0.409
	X(15)	15	-0.563	-0.536	-0.198	0.364	0.271	0.067	0.368	0.490	0.608	0.360
	X(16)	16	-0.505	-0.483	0.160	-0.484	-0.290	-0.428	-0.228	-0.267	0.160	-0.199
	X(17)	17	-0.629	-0.585	0.289	-0.295	-0.009	-0.125	-0.146	0.000	0.151	0.030
ATTEL.	X(18)	18	-0.392	-0.417	0.097	0.320	0.382	-0.041	0.548	0.700	0.886	0.501
PRIX	X(19)	19	-0.464	-0.529	-0.291	-0.553	-0.492	-0.215	-0.543	-0.653	-0.653	-0.153

			X(14) 14	X(15) 15	X(16) 16	X(17) 17	X(18) 18 ATTELLAGE	X(19) 19 PRIX
	X(14)	14	1.000					
	X(15)	15	0.045	1.000				
	X(16)	16	-0.437	0.082	1.000			
	X(17)	17	-0.360	-0.145	0.509	1.000		
	X(18)	18	0.018	0.660	0.114	0.123	1.000	
	X(19)	19	-0.203	-0.477	0.061	0.003	-0.784	1.000

TABLEAU 12. SCHEMA DES CORRELATIONS.

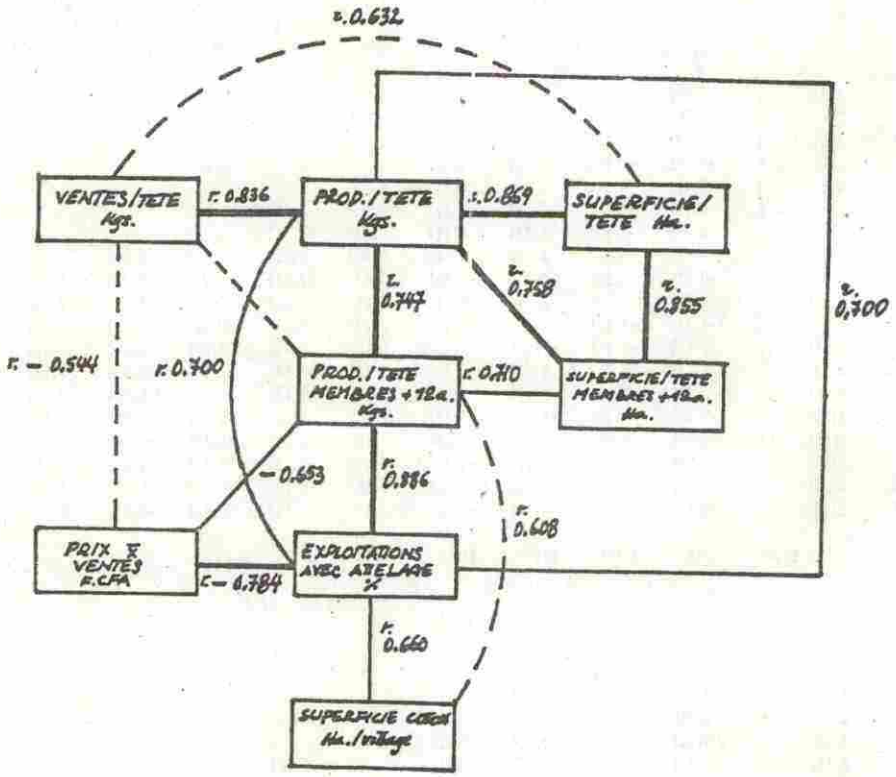

Bien que la valeur de .r soit plus faible, un autre lien intéressant, peut être observé entre diffusion de la culture attelée et superficie en coton (moyenne par village) et aussi entre cette dernière variable et la production céréalière par tête des membres âgés de plus de 12 ans. Si dans le premier cas la corrélatoin est plutôt logique (la culture du coton entraîne l'attelage et l'assistance technique dans la majorité des exploitations), dans le deuxième cas on pourra raisonnablement penser que la capacité productive des membres actifs (production de céréales) est plus élevée dans la zone où la culture cotonnière est plus répandue. D'ailleurs nous avons déjà observé de bonnes performances au niveau de la production et de la vente des céréales dans plusieurs exploitations des villages du Kénédougou, Houet et Kossi, toutes les trois provinces étant cotonnières.

Ce type d'analyse ne nous permet pas d'affirmer que les exploitations qui produisent du coton produisent aussi des céréales et de façon supérieure aux autres. Mais il est toutefois possible que dans les zones cotonnières la socialisation technique et l'orientation au marché soient plus fortes en général et influencent les exploitants indépendemment de leur activité agricole. Sur ce point on reviendra plus loin.

La chaîne de variables tracée dans le schéma nous suggère une hypothèse assez simple: les exploitations placées dans des villages qui moyennement disposent de plus de terre (superficie céréalière), de travail actif (rapport entre superficie et membres de plus de 12 ans) et de capital (moyens de production et culture de rente) produisent le plus; en fonction de cette production supérieure et d'un revenu plus élevé, certaines d'entre elles vendent un volume plus élevé de céréales.

Une étroite liaison existe entre superficie et production, entre production et diffusion de moyens techniques, entre production et ventes.

Notre schéma contient une autre variable qui, à côté des ventes, constitue un élément généralement considéré important comme incitation à la vente: l'indicateur des prix de vente. Cette dernière se réfère à la moyenne annuelle des prix à la vente réalisé par l'ensemble des exploitations appartenant au même village. Le chiffre calculé est évidemment très sommaire, mais on pourra remarquer qu'entre le prix le plus haut (au niveau du village) et le prix le plus bas, il y a une différence remarquable (75%), ce qui nous permet d'avoir une certaine confiance en un indicateur de la variabilité des prix.

Il est très intéressant de remarquer que les corrélations par couple de variables entre prix et ventes, prix et production par actif, prix et diffusion d'attelages ont toujours des signes négatifs: dans le premier couple le .r est plutôt faible (- 0.544), dans le deuxième moins faible (- 0.653), dans le troisième assez fort (- 0.784).

L'interprétation de ces données nous suggère que dans les villages ou les exploitations sont moyennement plus productives et vendent plus de céréales, les prix de ces dernières seront plus bas.

Si on retient que les prix sont déterminés par le rapport entre le volume de l'offre et celui de la demande, on pourra ici penser que plus est grande la quantité de céréales disponibles à la vente, plus bas seront les prix moyens des céréales vendus dans une situation où la plupart des exploitations sont excédentaires.

Considérons en outre l'hypothèse que les exploitations qui réalisent la production céréalières plus grande soient aussi plus avancées par leur niveau technique. Pour elles donc, il serait nécessaire une moindre quantité de travail par rapport aux autres exploitations moins équipées pour produire une même quantité de céréales.

Cette observation est indirectement confirmée parce que nous pouvons ainsi considérer index "d'intensité de travail" (jours de travail par tête pour chaque membre de l'exploitation d'âge supérieur à 12 ans par hectare de superficie céréalière.

L'index est très bas à Dandé (30gg/tête/hectar), Kouérédéni, Lékoro et Zabré (50 jours/t/h). Par contre il est très élevé à Siniéna (157 jrs/t/h), Kié (115 jrs/t/h) et Fara Sissili (102 jrs/t/h).

Nous ne disponsons pas en ce moment de l'exploitation de données d'informations concernant le travail salarié effectivement employé par les exploitations, ni le recours aux échanges de travail et aux "invitations". Il est cependant évident que dans les villages où se trouvent les exploitations qui vendent le plus à un prix plus bas correspond aussi une moindre quantité de travail par hectar cultivé.

Dans certains villages les prix sont bas parce que l'offre en céréales est abondante. Supposons que les prix augmentent à cause d'une intervention publique: théoriquement il serait possible d'augmenter le volume de l'offre excédentaire puisque la productivité du travail est très élevée dans ces mêmes zones. Le paysan aura-t-il l'intention de dédier un jour ou plus de travail par hectare supplémentaire afin de profiter d'un prix plus élevé?

Une telle question se pose à condition que la terre destiner à la culture supplémentaire soit à la disposition du paysan, si le problème du manque de terre ne se pose pas (mais une telle condition n'est pas vérifiée: même si nous savons que celui qui produit le plus, détient une surface plus vaste, plusieurs témoins ont remarqué que le problème de manque de terre se pose aussi dans les villages qui semblent plus aisés).

Malgré cela, supposons que la terre soit un bien abondant, dans cette situation une autre question doit être posée: y a-t-il une possibilité alternative pour le paysan envers la céréaliculture? La question est de savoir si d'autres cultures de rapport sont possibles pour lui-même et si le rapport entre travail et revenu est dans ce dernier cas, préférable à celui des céréales. Par exemple: le rapport entre les deux facteurs semble rationnellement indiquer que la culture du coton - malgré le travail est assez lourd - est beaucoup plus rentable que la culture des céréales et que le niveau de prix de ces dernières pourra très difficilement s'élever au niveau du prix du coton. En outre plusieurs alternatives possibles se présentent au paysan au delà de l'activité agricole même: artisanat, emploi extra agricole, etc. dont les revenus peuvent aussi être considérés comme alternatifs à l'activité agricole même et à la production céréalière excédant l'autosuffisance. Dans ce cas là, par exemple, la production céréalière même pourra se réduire...

Enfin, toutes les questions posées ne tiennent pas compte d'une autre réalité assez évidente: il s'agit de l'idée - très répandue chez les paysans - que <u>les céréales ne constituent pas un bien de marché</u> et qui, donc, si possible <u>ne se vendent pas</u>. Sur ce comportement, qu'à notre avis n'est pas simplement un "interdit" ou une tradition culturelle, nous reviendrons plus tard.

En effet le paysan, dans la plupart des cas, semble produire davantage les céréales en tant que <u>valeur d'usage</u> et moyens d'échange dans un <u>système de reproduction basé sur la reciprocité</u>.

Nous pourrons voir que, selon les villages considérés, la partie commercialisée varie moyennement de 40% à moins que 10% de la production céréalière, bien que les zones de production soient considérées excédentaires. On pourra donc comprendre comme la théorie néoclassique qui considère la production en fonction du prix soient au moins inadéquate à l'interprétation du comportement de la majorité des paysans. De plus, il nous semble qu'aussi les politiques visant à une augmentation de la production céréalière (bien entendu, en termes de céréales traditionnelles) en conséquence de variations de prix soient discutables.

5 MODERNISATION DES STRUCTURES AGRICOLES ET PENETRATION DE L'ECONOMIE MARCHANDE

La construction de la matrice de corrélation nous a permis de développer une première analyse factorielle basée sur les 19 variables (voir chapitre précédent) standardisées au niveau des villages.

L'analyse factorielle a pour but d'opérer une réduction sur le nombre de variables. Chaque variable observée s'exprime alors en fonction des facteurs communs aux autres variables.

La méthode vise donc à représenter sous forme synthétique, la combinaison des variables dérivées du résultat et la matrice carrée symétrique (matrice de corrélation). Chaque facteur obtenu nous expliquera un certain degré de variance.

Dans notre cas, les 5 premiers facteurs expliquent 84,2% de la variance, c'est-à-dire la presque totalité par rapport aux résultats usuels d'analyse.

Nous considérons ici les trois premiers facteurs, dont le premier explique 42%, le deuxième 16% et le troisième 12% de la variance observée (proportion cumulée = 70,3%)

Le problème principal que l'analyse factorielle pose est celui de l'interprétation de la logique qui soutient les différentes variables de chaque groupe.

Le premier facteur peut être, à notre avis, interprété comme modernisation de la structure agricole des exploitations. Avec ce terme, on indique un ensemble de traits économiques et techniques qui semblent entraîner une transformation de l'exploitation et de ses orientations par rapport au marché et à la production. En effet, les variables qui sont synthétisées par ce facteur nous suggèrent que la modernisation de la structure agricole est un phénomène étroitement lié à la pénétration de l'exploitation aux logiques capitalistiques et commerciales.

Le progrès, la croissance de la capacité productive et des signes clairs d'exposition au marché semblent être les éléments qui caractérisent ce premier facteur. On pourra donc parler d'une variabilité qui s'explique sur la base de l'incorporation des exploitations dans des sphères de rapports de production différentes: capitalistes, petits marchands, "domestiques" (c'est-à-dire production en vue de l'autoconsommation ou en vue d'une redistribution non régie par l'échange marchand).

Les variables qui composent le premier facteur sont les suivantes (la liste est organisée selon la valeur de .r):

(1) +0.945 "attelages" (proportion des exploitations pratiquant la culture attelée sur le total du groupe de village);

(2) +0.889 production céréalière par tête des groupes d'âge supérieur à 12 ans;

(3) +0.823 "coton" (surface en coton exploitée par les exploitations du village);

(4) -0.665 "prix" (prix moyen annuel des céréales obtenus par les producteurs dans chaque village);

(5) +0.647 production céréalière par tête;

(6) +0.610 production céréalière par hectar de surface cultivée;

(7) +0.568 "ventes" (volume en Kgs. par tête de ventes céréalières de septembre 86 à septembre 87).

Les trois premières variables et la sixième indiquent en conjonction le niveau de la production et du progrès technique soit par rapport au travail soit à la terre. Nous avons déjà observé comment la superficie en coton, l'attelage et la productivité du travail sont associés entre elles par de bons coefficients de corrélation. La variable "coton" se réfère au niveau du village (ensemble des exploitations) et nous suggère que ce type de culture n'est pas seulement le vecteur du progès technique (et donc d'un transfert de capacité productive à la céréaliculture), mais aussi d'une ouverture à la pénétration du marché.

Il nous semble possible - en d'autres termes - que la présence de la culture cotonnière intervient directement et indirectement sur le milieu de la céréaliculture: d'un côté l'exploitant qui produit et vend du coton dispose de moyens techniques plus avancés et d'un revenus stable et très souvent assez élevé qui lui permet de mettre tranquillement sur le marché une partie des excédents céréaliers; de l'autre côté la culture cotonnière, en créant une disponibilité monétaire, stimule les échanges marchands et attire une offre de produits disponibles à la consommation.

La pénétration monétaire en milieu rural et la création d'un marché de consommation de "produits industriels" rend le paysan perméable à ces mêmes offres et formes d'échange: il serait donc plus facile qu'à côté de la fonction traditionnelle attribuée aux céréales (autoconsommation, réserves, échanges de reciprocité) intervienne la fonction d'échange marchande liée aux besoins monétaires.

Pour beaucoup d'exploitants de la zone d'enquête le coton constitue la source principale de revenu monétaire d'origine agricole et le lien le plus stable et étroit avec le marché.

Haggblade (1984) a illustré en détail comment au cours des dix dernières annnées le taux de croissance de la production cotonnière a dépassé celui de la production céréalière. Le chercheur soutien l'opinion que "..l'augmentation rapide de la production cotonnière au cours des 20 dernières années a certainement contribué.." au phénomène de la baisse de la production céréalière par habitant "..servant à détourner les ressources agricoles des cultures vivrières vers la production non alimentaire" (:19-22).

Cette tendance est bien possible aussi dans certaines zones de notre enquête et elle est sûrement renforcée par les campagnes de la SOFITEX et des (ex) ORD, offrant aux agriculteurs des programmes de crédit, d'encadrement et de vulgarisation technique, de transport, et enfin de prix garantis et d'achat assuré. Soit par rapport au volume du revenu que le coton permet "en un seul coup", soit par rapport à la sécurité de vendre toute la production et de la vendre à des prix fixés (et donc en dehors de la concurrence), la production et la commercialisation du coton semblent être préférables à celles des céréales. Plusieurs enquêtes ont souligné les avantages de la commercialisation du coton par rapport aux autres produits et très explicite à ce propos est la voix des paysans mêmes que nous avons interviewés dans les zones de la Kossi (Solenzo), du Kénédougou (Fara) et Houet (Dandé): chez ces exploitants le coton est souvent considéré comme la culture la plus rentable, même s'ils vendent aussi de bonnes quantités de céréales. Toutefois à notre niveau d'utilisation des données, nous ne pouvons pas encore affirmer une liaison directe entre vente de coton et vente de céréales chez le même sujet, étant ici l'analyse conduite sur l'ensemble des exploitations dans des unités de village. L'observation des résultats nous permet par contre de valoriser l'hypothèse suivante: même si le circuit du coton entraîne une baisse globale de la production céréalière, il contribue à l'introduction du progrès technique et d'une mentalité marchande vis-à-vis de la production agricole, dont les céréales sont une constante.

Une productivité plus élevée du travail appliquée à la culture des céréales, une production majeure par hectare de surface céréalière et aussi un volume supérieur par tête de céréales semblent constituer le facteur qui explique presque la moitié des raisons de variabilité entre les

villages en conjonction avec une diffusion majeure soit des attelages soit de la superficie cultivée en coton dans le milieu de production.

A notre avis, les éléments de la chaîne logique qui soutiennent cette hypothèse relient entre eux les facteurs concernant le niveau de l'exploitation et le niveau du milieu. Disponibilité de terre, travail et capital - capacité de produire - décision de vendre sont tous des facteurs qui se réfèrent soit à l'exploitation (et aux rapports complexes entre ses membres) soit au milieu où l'exploitation se trouve. En utilisant une image, on pourra dire que l'exploitation est le bâteau, (comme un ensemble d'équipage et de structure, celui qui décide est le capitaine et le milieu est le courant et le fleuve).

Le développement des forces de production n'est pas un phénomène individuel mais la possibilité/capacité de l'appliquer à la production est fonction de la position de l'exploitant dans les rapports de production ainsi que la décision de vendre est fonction de l'orientation de l'exploitant vis-à-vis d'une demande d'achat.

On a pu jusqu'ici observer l'apparent paradoxe que si d'un côté la culture cotonnière est constamment augmentée au détriment de la culture céréalière (en terme de superficie exploitée), de l'autre la capacité de produire et la propension à vendre des céréales semblent être liées à la diffusion de la culture cotonnière même.

Y a-t-il un cercle vicieux qui entraîne une baisse progressive de la disponibilité interne des céréales et donc une dépendance accrue d'un tel pays par rapport à l'objectif utopique de l'autosuffisance alimentaire? La situation rencontrée semble être typique des économies extraverties dans un cadre international d'échange inégal et nous rappelle les conditions d'intégration dans le système capitaliste mondial des pays (devenus désormais) sous-développés.

Si la situation rencontrée à Solenzo (voir chapitre précédent) correspond à la situation concrète d'un type d'exploitation, nous pourrons trouver ici un modèle typique d'exploitant qui, en profitant des prix et de l'intégration marchande, dégage un surplus céréalier, mais en même temps demande des céréales. Chez le même exploitant l'offre rejoint le marché dans les meilleures conditions tandis que dans une période lui-même est demandeur de céréales: le résultat est que si le paysan individuel gagne par rapport aux "lois" de marché, le bilan céréalier du pays demeure déficitaire et il semble assez difficile d'intervenir sur la rentabilité des céréales par rapport aux autres produits de rente dans des zones où la terre (le sol) est assez productive.

Bien sûr, ces considérations critiques doivent être mieux vérifiées, mais le raisonnement révèle une évidente diversification des structures et des conditions de production qui pose d'importants problèmes de politique économique et de rapports entre institutions-paysans-commerçants.

Les données utilisées pour cette analyse nous permettent aussi d'exprimer une évaluation globale relative à l'échantillon d'enquête.

Or la consommation céréalière par tête moyennement retenue nécessaire pour un apport calorique suffisant varie entre 180 à environ 200 Kg./tête/an selon les différentes estimations USAID ou OMS. En produisant cette quantité dans une année moyennement productive les exploitations peuvent être donc considérées autosuffisantes, au moins par hypothèse: le fait important est, de toute manière, que l'échantillon choisi - bien que stratifié - a été toujours pris dans des villages considérés excédentaires et par rapport à la simple production, chaque exploitation pourra dégager moins de 30 Kg. d'excédant céréalier par an. Mais aussi cette évaluation est imperfecte.

Le volume de vente est moyennement égal à 72 Kg/tête/an. La différence entre production et vente est égale à 155 Kg/tête/an: mais si on ajoute à cette quantité celle contenue dans les stocks restants/tête (saison 86) on atteint la somme d'une disponibilité théorique de 185 Kg/tête/an (étant les stocks de 30 Kg environ/tête). Voici, dans un ensemble de villages excédentaires, la quantité retenue indispensable pour un apport calorique minimal garantissant la survie - et non pas le bien-être - d'un individu "normal".

Il faut aussi remarquer que ce calcul théorique est plutôt optimiste puisqu'on ne considère pas la partie - souvent très importante - des céréales qui ne sont ni vendues ni consommées: renouvellement de stocks, paiements en nature (pour travail, moyens, secours), trocs d'autre nature, dépenses rituelles et dons. Par conséquent, on doit reconnaître que si une partie des exploitations placées dans des zones excédentaires peut être considérée autosuffisante, une autre partie sera sûrement déficitaire pour ce qui concerne l'autoproduction céréalière..

Entre une exploitation et l'autre, il y aura aussi une différence d'accès à la satisfaction alimentaire qui sera fonction du revenu global, c'est-à-dire de la capacité de l'exploitation de se procurer - parmi d'autres cultures et/ou autres activités marchandes, compris le travail salarié - les moyens d'échange (monnaie) pour se ravitailler de nourriture. Culture de rente (notemment le coton, mais

aussi l'arachide ou la cueillette du karité dans certaines zones), émigration et/ou travail salarié (mais aussi le travail de fonctionnaire et l'emploi publique..), commerce et artisanat, etc.. seront donc les moyens de parvenir à un revenu global considéré suffisant selon les possibilités de redistribution de la richesse circulante.

Encore une fois, ce dernier résulte être fonction soit de l'orientation subjective de l'exploitation, soit des possibilités ou des contraintes offertes par le milieu.

Et revenons maintenant à la dernière composante du facteur défini comme pénétration de l'économie marchande: les prix. Nous avons déjà remarquer que le signe du coefficient de variabilité des prix est négatif tandis que tous les autres sont positifs.

Selon la théorie néo-classique, qui souvent a guidé les analyses et les orientations de politique économique même au Burkina Faso, le rapport entre prix et production est étroit et positif. Une augmentation des prix entraîne un accroîssement de la production. Par contre, selon cette théorie s'il y a stagnation de la production c'est à cause des bas prix des produits. Il faut dire que cette théorie se base sur la prémisse que la décision de produire (et ensuite de vendre) soit "rationnelle" par rapport aux dynamiques de marché (travailler le moins pour produire le plus, réaliser le profit maximum à la vente..). Puisque le marché pris en considération par les "néo-classiques" est le lieu de la circulation marchande capitaliste, la rationalité du producteur vis-à-vis de la dynamique des prix est celle d'en tirer le maximum d'avantage. Le profit et ensuite l'accumulation de capital guident ce type de rationalité: c'est probablement pour cela que des années de recherche ont été dédiées à la recherche du paysan conforme à ce modèle et que, plus certainement, les appuis aux politiques économiques ont été conditionnés à certains engagements des partenaires.

Mais dans les cas observés, bien que le facteur qui contient la variable prix ait été définie comme pénétration de l'économie marchande capitaliste, le rapport entre offre et demande semble suivre une autre ou bien plusieurs logiques. En d'autres termes le rapport entre production et prix n'est pas systématique et constant et celui entre ventes et prix est négatif (et plutôt faible par rapport aux autres corrélations). Il faut donc conclure que probablement le modèle de rationnalité du paysan producteur est régi aussi par un autre sens: en termes sociologiques cela veut dire que l'activité intentionnelle du producteur dans la mesure qu'elle vise à modifier une situation et qu'elle y réussit (même partiellement) est orientée vers des objectifs différents. On pourra définir ces objectifs comme

complexe de valeurs, de formes d'organisation sociale et de type de système social: "c'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon".

A ce niveau de la recherche nous ne disposons pas encore d'une analyse diacronique concernant aussi les prix, la production et les ventes qui, avec le cadre du milieu socio-économique, pourra nous confirmer l'opinion avancée. Mais vers cette même idée s'orientent déjà plusieurs chercheurs.

Nous avons constaté - écrit Ellen Jean Szarleta (1987:89) - qu'à court terme (un an), la réaction de l'excédent commercialisé à un changement de prix n'est pas importante ou que les ventes de céréales à court terme ne réagissent pas de manière significative à des changements de prix...La décision d'un exploitant de commercialiser ses céréales est le résultat direct du volume de la production disponible dans le ménage, alors que le prix qui prévaut n'a pas de signification empirique .."

Dans le même sens vont les observations de C. A. May (1987), qui a conduit une analyse située au niveau villageois lors de la campagne agricole décembre 83 - novembre 84: ".. Dans une situation de ce genre, où la stratégie des cultivateurs visant à satisfaire en premier lieu les besoins d'autosuffisance constitue une priorité absolue, les prix (en tant qu'incitation) exerceront une incidence moindre sur les excédents commercialisés que sur la quantité de production excédentaire par rapport aux besoins de suffisance.." (:67).

Dans deux différentes situations d'analyse nous trouvons la même opinion, qui d'ailleurs très souvent revient quand on formule le "presque-principe" que les exploitants ont un besoin (chronique) de liquidités qu'ils satisfont dès que la récolte est effectuée (Sherman, 1987:169 du même groupe de l'Université du Michigan). Au sujet de ces options notre avis est qu'il n'est pas très utile de tracer le portrait d'un paysan idéal englobant tous les problèmes et situations de la production (et de la vente) de céréales: mais ce choix, basé sur les résultats actuels d'analyse, admet par contre qu'une vérité partielle est contenue dans les recherches citées.

Avec beaucoup de décision M. Thiombiano (1987), qui est d'ailleurs le seul économiste burkinabé ayant fait un effort théorique dans ce domaine, affirme:"que l'offre de plus en plus grande de céréales au cours d'une période donnée par le paysan est en relation inverse avec les prix... En d'autres termes plus les prix de céréales sont bas plus le paysan offre davantage jusqu'à atteindre le volume de monnaie nécessaire à la satisfaction de ses besoins: A l'inverse une hausse des prix des céréales dans

les régions où le caractère naturel de l'économie est plus faible entraîne une réduction de l'offre de céréales dans la mesure où les besoins désirés du producteur sont vite atteints grâce à un volume de liquidités plus grand.." (:26).

En effet la conclusion de Thiombiano semble fournir une explication plausible à l'analyse factorielle jusqu'ici conduite: les pivots de son explication sont en effet: a) ce qu'il appelle "faiblesse de l'économie" et b) les "besoins desirés du producteur", deux facteurs qui nous renvoient au milieu et au rapport entre sujet et structure. Thiombano même, d'une façon plus générale, conclu que "..une telle loi (rapport entre volume de vente et prix, ndr.) est fonction du degré d'influence de la ville sur la campagne et d'une manière générale du degré d'influence du capitalisme dans les zones considérées.." (:26).

A notre avis la variabilité entre performances des exploitations et du rapport entre niveau de vente et prix peut être indiquée comme facteurs du type territorial, c'est à dire concernant une situation socio-économique déterminée dans l'espace par rapport au "degré d'influence du capitalisme" (Thiombiano). Mais cette intuition doit être complétée puisque l'influence du capitalisme semble toujours être à son tour le résultat de rapports sociaux et de conditions de production. On pourra aussi reconnaître que, par exemple, dans la Kossi nous trouvons des exploitations qui produisent des céréales dans un milieu dominé par la culture du coton, dans la Comoé nous trouvons des exploitations qui (ne) produisent (pas assez) de céréales dans un milieu dominé par le travail salarié dans les champs de canne à sucre ou dans les activités migratoires, dans le Boulgou nous trouvons un milieu céréalier "pur" où la production du sorgho rouge destiné à la fabrication de la bière traditionnelle (le dolo) est assez importante, dans la Sissili nous trouvons une économie commerciale indépendante externe à l'agriculture qui a fait des exploitants des agriculteurs à temps partiels" qui demandent des céréales.

L'observation du "factor score", c'est-à-dire du signe et de la valeur attribués à chaque groupe villageois d'exploitations, nous révèle la différenciation territorielle: par rapport au premier facteur les villages de la Sissili et de la Camoé ont tous un "score" négatif. Dans ces villages nous avons remarqué une situation de déficit relatif en céréales et un lien extra-agricole avec la redistribution de la richesse. Par contre les villages des zones cérélières les plus productives et ouvertes à ce marché ont un "score" positif, qui est assez élevé dans le cas de Solenzo et de Zabré. Il faut remarquer que sur la carte de typologie de marchés, dressée par l'Université du Michigan (1986) ces deux villages sont les seuls de notre échantillon à figurer comme "principaux marchés ruraux de

production". Entre tous les villages enquêtés, Zabré et Solenzo semblent être les plus "urbanisés" et doués d'infrastructures scolaires (écoles à 6 classes et cours d'alphabétisation fonctionnaliste): même dans un cadre d'interprétation fonctionelle les deux villages seront les plus "modernes". (Lerner, 1958).

Une vue d'ensemble aux variables synthétisées par le premier facteur d'analyse nous conduit donc à conclure qu'une bonne partie de la différence entre groupes d'exploitations appartenant à différents villages est déterminée par le degré conjoint d'influence du marché et de l'économie marchande capitaliste, par le degré de "modernisation" de la structure socio-économique, par le rôle des activités d'échange monétaire dans le processus de redistribution de la richesse (qui nous renvoit à l'étude des rapports sociaux et de la stratification).

Le deuxième facteur explicatif, contrairement au précédent, se trouve dans une même direction, même si moins "puissant" que le premier (16% de la variance expliquée). Ici nous trouvons d'abord les deux variables concernant les animaux: petit bétail (.r=0,909) et bovins (.r=0.599).

Les fonctions multiples attribuées à la possession du bétail sont bien connues: outre à constituer le moyen de production d'une valeur d'échange potentielle est une thésaurisation qui permet l'accès soit à des relations sociales soit à des relations commerciales (crédit).

Pour certains paysans les bovins constituent une sorte de "compte d'épargne", une importante source de recettes mobilisables selon l'importance des besoins imprévus. Il représentent parfois aussi "la garantie sur laquelle se basent bon nombre de transactions effectuées à crédit" (C.Mc Corkle,1987:114). Ils sont donc à la fois compte d'épargne et carte de crédit:

"..Les producteurs.. prélèvent chaque année sur leur troupeau quelques têtes pour la vente. Ce prélèvement est conditionné par la satisfaction des besoins monétaires de l'éleveur qui en général concernent: funérailles, impôts, achat de céréales, habillement, fêtes, etc... Le bétail est considéré comme un capital permettant de faire face à des dépenses exceptionnelles et non comme une source régulière de revenus.." (Nikiéma, 1979: 16-88)

Même les petits ruminants ont un rôle commercial assez important, surtout en ce qui concerne les préférances commerciales lorsqu'il s'agit de combler un besoin d'argent plutôt consistant. Par rapport au revenu qui peut dériver de la vente de céréales, la valeur d'une chèvre est à peu près celle d'un sac de grains, avec la différence qu'une chèvre est souvent vendue après avoir mis-bas. Il est assez

fréquent d'entendre un paysan qui ne produit pas d'autres cultures de rente, dire que "les moutons et les chèvres sont destinées à la vente, alors que les céréales sont destinées à la consommation".

Les animaux constituent donc un facteur de différenciation entre les exploitations et, dans tous les cas, une source mobilisable des revenus qui permet souvent de garder les céréales hors marché. Toutefois dans certains villages ils semblent accompagner la commercialisation des grains: c'est le cas de Solenzo. Il est assez probable qu'ici le parc animal remplit la tâche de soutien du revenu dans une stratégie de différenciation temporelle de ventes. Nous avons déjà remarqué que certaines exploitations de ce village sont caractérisées par une orientation commerciale assez forte et que dans la plupart des cas la vente du coton constitue la source de loin la plus élevée de revenu, mais qu'elle est toutefois concentrée durant certains mois de l'année.

En général ce deuxième facteur suit une direction contraire au premier et pour la plupart des villages caractérisés par la pénétration du marché et "modernisés" il pourrait représenter un élément de "tradition", dans la mesure où le parc animal remplit traditionnellement la tâche de valeur d'échange immobilisée au lieu de la monnaie.

Il faut cependant rappeler que les deux variables considérées indiquent ici la quantité (par tête d'habitant) des caprins et des bovins et ne peuvent pas être considérées correctement comme mesure du revenu de l'élevage.

Le troisième facteur concerne la dotation en superficie céréalière: il est évident que parmi les villages on trouve une distribution assez différente de la superficie cultivée par rapport aux membres des exploitations. Nous avons précédemment remarqué une étroite liaison entre superficie cultivée et production céréalière, or nous pouvons trouver une certaine liaison entre superficie par tête et premier facteur pour les villages de Kouérédéni, Fara K., Yoroko et Lékoro. Il faut remarquer que dans aucun cas il ne s'agit de villages considérés comme lieux de marché. Il est intéressant d'observer que dans tous les cas le facteur surperficie a un signe positif en se référant à des villages éloignés du centre de marché et par contre tous les centres de marché registrent un "score" négatif: on pourra donc supposer que, ces derniers villages étant aussi les plus peuplés, il y a un rapport direct entre volume de la population et superficie céréalière mineure.

Les trois facteurs expliquent donc la plupart des différences entre situations des villages, mais il faut remarquer que la combinaison entre les trois facteurs est à son tour différente selon les villages.

4. PERSISTANCE DES FONCTIONS SOCIALES DES CEREALES ET FORMES DE SOUMISSION A L'ECONOMIE MARCHANDE

1 ACTIVITES EXTRA-AGRICOLES REVENUS, PRODUCTION/VENTE DE CEREALES ET CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS

Pour avoir une vue d'ensemble des caracteristiques de l'échantillon de l'enquête, les pages suivantes proposent des tableaux où les cas observés sont répartis en fonction du niveau des ventes céréalières, du revenu per capita, de la production céréalière et de la propension au stockage et d'autres performances socio-économiques.

Dans le tableau 1 est présentée une première répartition des exploitations selon le type de rapport prédominant avec le marché céréalier: intégration complète (achats et ventes remarquables), intégration du côté de l'offre (ventes remarquables et achats faibles), intégration du côté de la demande (achats remarquables et ventes faibles), absence d'intégration (ventes et achats faibles).

On considère remarquable, un volume d'achats ou de ventes supérieur à 300 Kg pendant l'année d'enquête.

Les exploitations intégrées du côté de l'offre sont relatives en majorité: 45% des cas. distribués surtout parmi ceux du Boulgou et du Kénédougou-Houet.

Deuxième par importance est la catégorie des exploitations non intégrées (32%), importante surtout parmi les exploitations de la Comoé (64%), celles de la Sissili (50% des cas) et, en moindre mesure, parmi celles de la Kossi. Dans ces trois zones on retrouve aussi la plupart des cas d'exploitations intégrées du côté de la demande (12% du total) tandis que la présence des exploitations intégrées tant du côté de l'offre que du côté de la demande (10% des cas) est enregistrée surtout parmi les cas d'enquête dans la zone de Boulgou (1/3 des cas).

Dans le tableau 2, on considère la répartition des cas en fonction de trois niveaux du volume des ventes céréalières: moins de 100 kg, c'est-à-dire négligeable; situé entre 100 et 1000 kg, c'est-à-dire moyen, et supérieur à 1000 kg c'est-à-dire fort.

Le choix des seuils se fonde sur des observations préliminaires du comportement commercial en rapport au volume des ventes de céréales.

Les ventes de faible niveau (30% des cas) sont distribuées parmi les exploitations de la Comoé (61% des cas), de la Sissili (46%) et de la Kossi (43%). Les exploitations qui ont enregistré un niveau moyen des ventes céréalières (40% des cas) sont présentes dans toutes les zones d'enquête mais ont un poids relativement plus haut parmi les exploitations de la Sissili (54%). Enfin, dans 31%

des cas, les ventes de céréales sont supérieures à 1000kg: 65% des exploitations enquêtées dans les trois villages du Kénédougou-Houet, 50% des exploitations du Boulgou et 29% parmi celles de la Kossi.

Dans le tableau 3, les exploitations sont réparties en fonction de 4 classes de revenu per capita. Il s'agit d'un revenu brut, c'est-à-dire des entrées totales recensées pendant l'année de l'enquête: la variable est une estimation du chiffre d'entrées monétaires de chaque exploitation rapportée à sa taille démographique.

Presque la moitié des cas (47%) est concentrée dans la classe la plus basse où sont distribuées plus des trois quart des exploitations du Boulgou et plus de la moitié de celles de la Sissili et de la Comoé.

Par contre, seulement 25% des exploitations sont classées dans les deux catégories supérieures constituées surtout par les cas enquêtés dans la Kossi et en moindre mesure dans le Kénédougou-Houet. Bien que les sources de revenus de ces exploitations ne soient pas toujours liées aux activités agricoles, il faut mettre en relation cette distribution avec l'important développement de la culture du coton dans les deux zones.

La répartition des cas selon le pourcentage des entrées engendrées par les activités agricoles et la vente de produits de l'environnement, des animaux et de produits agricoles transformés est présentée dans le tableau 4. On a considéré comme exploitations exclusivement agricoles, celles où trois quart ou plus des entrées sont liées aux activités de culture ou d'élevage. Une proportion de ces entrées entre 50 et 70% du total caractérise les exploitations à activité agricole prédominante.

Au-dessous de 50%, on classe l'activité agricole comme accessoire (plus de 25%) ou marginale (exploitation à activités non agricole, inférieure à 25% des entrées provenant du secteur primaire).

Les exploitations à revenu provenant exclusivement d'activité agricole constituent 37% du total des cas enquêtés. Elles sont plus de la moitié parmi les cas du Kénédougou (61%), une des zones à forte commercialisation céréalière et en même temps, elles sont la catégorie la plus importante (45%) parmi les exploitations d'un groupe à faible niveau de commercialisation céréalière, celui de la Comoé.

Parmi les exploitations, 31% des cas sont représentés par des exploitations à activité agricole prédominante et représentent la composante la plus forte (42-43%) parmi les

exploitations de deux groupes à moyenne et forte intégration dans le marché céréalier, ceux de la Kossi et du Kénédougou-Houet.

Enfin, dans un tiers des cas, les entrées agricoles fournissent une contribution secondaire ou marginale au bilan des exploitations. Distribuées dans presque toutes les zones des exploitations, ont un poids remarquable (54%) parmi les cas d'enquête dans la Sissili.

Dans le tableau 5, les exploitatins ont été réparties en fonction des différents niveaux de la production céréalière par hectare (toutes céréales confondues, superficie de culture pure plus une fraction des superficies à culture mixte).

Le rendement moyen dans l'ensemble des échantillons a été de 740kg/ha dans la récolte qui s'est déroulée pendant l'enquête, celle de la campagne 1986-87. La classe moyenne est pourtant caractérisée par un rendement compris entre 600 et 1000kg par hectare, tandis que les autres classes comprennent les cas de production supérieure ou inférieure.

38% des exploitations enregistrent des productions moyennes plus basses par rapport au seuil des 600kg/ha. Bien que distribuées dans tout l'échantillon on remarque une prédominance de ces cas (63%) dans le groupe objet d'enquête de la Comoé. Le poids par rapport au total de la classe des rendements moyens est de 36%, pourcentage qui devient 50% parmi les exploitations enquêtées dans les villages de la Sissili.

Seulement dans 16% des 114 cas on enregistre une production remarquablement supérieure à 1000kg/ha: deux tiers de ces exploitations sont distribuées dans les deux groupes à plus forte intégration dans le marché céréalier, ceux du Boulgou et du Kénédougou-Houet.

Le tableau 5 est intégré par le tableau 6 où l'échantillon est réparti selon la production céréalière per capita. La classe moyenne (150-250kg per capita) comprend les cas où la production est suffisante pour des besoins de consommations qui sont compris entre 180 et 220kg per capita.

On peut remarquer que la plupart des exploitations qui atteignent des productions supérieures à 250kg per capita (35% de l'échantillon) est répartie encore une fois parmi celles des villages du Kénédougou-Houet et du Boulgou. Par contre, presque la moitié des cas où la production n'arrive pas au seuil de 150kg per capita (26% du total) est enregistrée parmi les exploitations enquêtées dans la Comoé suivies par une bonne partie des cas d'un autre groupe à faible intégration dans le marché céréalier, celui de la

Sissili. Les données sur la période de la récolte 1986-87 fournissent encore des éléments d'identification des cas d'enquête. On a réparti les exploitations en quatre classes en fonction de l'importance des stocks rapportées à la taille démographique: absence de stocks, stocks inférieurs à trois mois de consommation (hypothèse de 15kg par mois), stocks compris entre trois et six mois de consommation.

Dans plus de la moitié des cas de l'échantillon, il n'y avait pas de stock au moment du relevé. Il faut remarquer que dans cette classe, on trouve presque la totalité des exploitations tant d'un groupe à faible intégration avec le marché céréalier, celui de la Comoé, tant d'un groupe à forte intégration comme celui du Boulgou. Dans la Kossi également la plupart des exploitations n'avaient pas de stocks, tandis que parmi les exploitations faiblement intégrées au marché céréalier de la Sissili, moins d'un tiers avaient épuisé la récolte des années précédentes.

Le plus fort niveau de stockage est enregistré parmi les exploitations du Kénédougou, où 43% des réserves atteignent un volume supérieur à six mois de consommation.

En guise de conclusion à ce chapitre, un dernier tableau est présenté où sont classifiées les exploitations qui ont vendu plus de 100kg de céréales pendant l'année d'enquête réparties en fonction du prix moyen de vente (valeur des ventes par rapport à la quantité vendue, toutes céréales confondues). On peut remarquer une relation inverse entre la distribution cumulatif des ventes et des stocks céréaliers de l'autre.

Cette relation évidente parmi les exploitations du Boulgou, de la Sissili et du Kénédougou est particulièrement marquée parmi les cas de la Comoé qui, on le rappelle, enregistrent en même temps une faible intégration au marché céréalier et la plus basse réserve de sécurité alimentaire.

TAB1 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON L'INTEGRATION AU MARCHE DE CEREALES

	Ventes et achats sup. à 300 kgs	Ventes sup. Achats inf. à 300 kg	Vente inf. Achat sup. à 300 kgs	Ventes et achats inf. à 300 kgs	TOTAL
Zabré	6		2		8
Hono Bissa		7		1	8
Yoroko		8			8
Fara Sissili		2	2	4	8
Nabou		3	1	4	8
Ton	1	2	1	4	8
Solenzo	1	1	2	4	8
Kié	1	2	2	2	7
Lékoro	1	2		3	6
Dandé	1	7			8
Fara Kénédougou		7		1	8
Kouérédéni		7			7
Siniéna		1		7	8
Diarabakoko		1	3	3	7
Tangora		2	1	4	7
TOTAL	11	52	14	37	114
% du TOTAL	9,6	45,6	12,3	32,4	

TAB2 : REPARTITION SELON LE NIVEAU DES VENTES

	1er niveau (sup.à 1000 gs)	2ème niveau (100 à 1000 gs)	3ème niveau (inf.à 100 gs)	TOTAL
Zabré	5	2	1	8
Hono Bissa	4	4		8
Yoroko	3	5		8
Fara Sissili		4	4	8
Nabou		4	4	8
Ton		5	3	8
Solenzo	2	1	5	8
Kié	2	3	2	7
Lékoro	2	2	2	6
Dandé	4	4		8
Fara Kénédougou	4	4		8
Kouérédéni	7			7
Siniéna		4	4	8
Diarabakoko		3	4	7
Tangora	2	1	4	7
TOTAL	35	46	33	114
% du TOTAL	30,75%	40,35%	28,95%	100,00%

TAB3 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE NIVEAU PER CAPITA (FR.CFA) -

	1er niveau >112.000	2ème niveau 112-6.000	3ème niveau 28-56.000	4eme niveau <28.000	TOTAL
Zabré			2	6	8
Hono Bissa	1		2	5	8
Yoroko				8	8
Fara Sissili		2	4	2	8
Nabou				8	8
Ton	1		4	3	8
Solenzo	4	4			8
Kié	1	5		1	7
Lékoro	2	1	2		6
Dandé		1	4	3	8
Fara Kénédougou		1	4	3	8
Kouérédéni	1	2	1	3	7
Siniéna		1	2	5	8
Diarabakoko		2	2	3	7
Tangora			3	4	7
TOTAL	10	19	31	54	114
% du TOTAL	8,77%	16,67%	27,19%	47,37%	

TAB4 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON L'IMPORTANCE DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA FORMATION DES ENTREES MONETAIRES

	Activ.agric. exclue >75%des ent.	Activ.agric. prédominante 50<75%des ent.	Activ.agric. accessoire 25<50%des ent.	Activ. non-agricole <2%des ent.	TOTAL
Zabré	1	5	2		8
Hono Bissa	3	1	2	2	8
Yoroko	4	4			8
Fara Sis.	2	2	2	2	8
Nabou		1	5	1	8
Ton	3	3	1	1	8
Solenzo	1	4	2	1	8
Kié	1	3	3		7
Lékoro1	3	2	1		6
Dandé	5	2		1	8
Fara Kénéd.	6	2			8
Kouérédéni	2	3		1	7
Siniéna	5	2		1	8
Diarabakoko	1		2	4	7
Tangora	4	1		2	7
TOTAL	42	35	21	16	114
% du TOTAL	36,84%	30,70%	18,42%	14,04%	

TAB5 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA PRODUCTION PAR HECTARE

	<ou=600kgs/Ha	601 Kgs/Ha	>1001 Kgs/Ha	N.D.	TOTAL
Zabré	1	3	4		8
Hono Bissa	3	3	2		8
Yoroko	4	4			8
Fara Sissili	2	3	2	1	8
Nabou	1	5		2	8
Ton	3	4	1		8
Solenzo	3	3	1	1	8
Kié	2	1	1	3	7
Lékoro	3	2	1		6
Dandé	4	1	2	1	8
Fara Kénéd.	2	3	3		8
Kouérédéni	1	5	1		7
Siniéna	5	2	1		8
Diarabakoko	4	1		1	7
Tangora	5	1		1	7
TOTAL	43	41	19	11	114
% du TOTAL	37,72%	35,96%	16,67%	9,65%	

TAB6 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA PRODUCTION CEREALIERE PER CAPITA (KGS)

	<150	150-250	>250	N.D.	TOTAL
Zabré		4	4		8
Hono Bissa		4	4		8
Yoroko	1	3	4		8
Fara Sissili	3	2	2	1	8
Nabou	4	1	3		8
Ton	3	3	2		8
Solenzo	1	4	2	1	8
Kié	2	1	2	1	7
Lékoro	1	4	1		6
Dandé	1	2	4	1	8
Fara Kénéd.	1	1	3	3	8
Kouérédéni		1	6		7
Siniéna	5	3			8
Diarabakoko	5			2	7
Tangora	4	2		1	7
TOTAL	30	32	40	12	114
% du TOTAL	26,32%	28,07%	35,09%	10,53%	

TAB7 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LES NIVEAUX DES STOCKS (SEPTEMBRE 87)

	Pas de stocks	1kg-44kgs	45kgs-89kgs	90kgs et plus	N.D	TOTAL
Zabré	6	1	1			8
Hono Bissa	8					8
Yoroko	8					8
Fara Sissili	1	3	2	2		8
Nabou	3	4		1		8
Ton	3	1	1	1	2	8
Solenzo	2		3	2	1	8
Kié	4	1	2			7
Lékoro	4	2				6
Dandé	3		2	3		8
Fara Kénéd.	1	3	2	1		8
Kouérédéni		1	1	5		7
Siniéna	8					8
Diarabakoko	3	4				7
Tangora	7					7
TOTAL	61	20	14	16	3	114
% du TOTAL	53,51%	17,54%	12,28%	14,04%	2,63%	100,00%

TAB8 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE PRIX MOYEN DE VENTE DES CEREALES

	<34FCFA	35-44FCFA	45-54FCFA	>55FCFA	N.D.	TOTAL
Zabré	3	4			1	8
Hono Bissa	2	4	2			8
Yoroko	3	5				8
Fara Sissili		3			5	8
Nabou		4			4	8
Ton	2	3			3	8
Solenzo		2	1		5	8
Kié	4	1			2	7
Lékoro	2	1	1		2	6
Dandé	3	4	1			8
Fara Kénéd.	4	4				8
Kouérédéni	5	2				7
Siniéna				4	4	8
Diarabakoko			1	2	4	7
Tangora			2	1	4	7
TOTAL	28	37	8	7	34	114
% du TOTAL	24,56%	32,46%	7,02%	6,14%	29,82%	100,00%

2 SECURITE ALIMENTAIRE. REVENU PAYSAN ET SURPLUS CEREALIER

L'observation sur les tableaux présentés au chapitre précédent nous permet de formuler certaines remarques générales posant des problèmes de connaissance scientifique et des problèmes de politique économique.

Nous ne sommes pas encore au niveau de l'identification de comportements précis des exploitants, mais le cadre tracé nous indique la présence de phénomènes structurels très importants qui peuvent déterminer le comportement des producteurs de céréales.

Parmi les exploitations suivies au cours d'une année, nous avons trouvé une couche assez vaste de situations qu'on pourra définir étrangères au marché des céréales: 37 exploitations vendent et achètent moins de 300kg de grains. Une autre couche plus réduite est toutefois représentée par 14 exploitations qui sont sans doute déficitaires en céréales (le volume des achats dépasse celui des ventes).

Les fournisseurs potentiels du marché et par conséquent, un transfert de céréales vers les zones déficitaires du pays pourra être identifié surtout au sein d'une couche qui représente un peu plus de la moitié des exploitations observées. Loin de généraliser cette proportion à l'ensemble de la région que l'OFNACER considère excédentaire au Burkina Faso, il est toutefois évident que la mise sur le marché d'un excédent céréalier concerne seulement un certain type d'exploitation placée dans des zones excédentaires.

Au niveau des provinces, nous avons rencontré le plus souvent ce type d'exploitation qui offre des céréales dans le Boulgou, le Kénédougou-Houet et dans la Kossi.

C'est d'ailleurs dans ces mêmes zones que nous avons rencontré les 35 exploitations qui vendent plus de 10 sacs chacune au cours de l'année.

Un problème très important semble être posé en conséquence de l'observation des capacités de durée des stocks des exploitations: au mois de novembre 1986, c'est-à-dire pendant la dernière période de la soudure, plus de la moitié des greniers étaient vides. Ne pouvant pas quantifier ce phénomène au niveau général, il nous semble toutefois important de souligner que plusieurs exploitations ne sont pas en conditions d'autosuffisance alimentaire garantie par une production autonome. Si dans certains villages de la zone de Dandé on trouve, par exemple, de nombreuses exploitations qui ont de bonnes réserves et qui écoulent aussi de bonnes quantités de céréales, dans d'autres situations on trouve des transactions céréalières

indépendantes par rapport à la sécurité alimentaire garantie par l'entreposage du produit de l'exploitation. Tout ceci peut montrer que la satisfaction alimentaire, là où elle est atteinte est souvent fonction du marché même dans des zones excédentaires. Vis-à-vis de l'autosuffisance alimentaire du pays burkinabè, il est évident que la capacité de dégager un excédent en provenant des zones productives vers les zones défavorisées, serait assez réduite par une demande céréalière placée dans les centres ruraux de la même production céréalière.

Si l'on considère la production céréalière par tête, réalisée dans les exploitations enquêtées, nous trouvons une couche d'au moins 30 exploitations qui n'arrive pas à produire 150kg de grains par personne: la quantité minimale suffisante pour nourrir un individu étant en moyenne supérieure à 180kg de céréales par an.

La plupart des exploitations de ce type sont localisées dans les provinces de la Sissili et de la Comoé tout comme les exploitations qui produisent plus de 250kg de céréales par tête qui se situent surtout dans les zones autour de Zabré et Dandé. Ceci ne signifie pas que les exploitations qui ne produisent pas assez de grain souffrent d'une pénurie alimentaire: l'alimentation nécessaire peut bien être achetée. Mais on revient ici au même point que précédemment, du moment que l'on trouve une couche assez vaste d'exploitations dont les membres sont plutôt demandeurs que fournisseurs de céréalés.

En outre, parmi les exploitations observées on trouve aussi le cas d'un déficit alimentaire conjointement à un manque de moyens monétaires, ce qui nous conduit à formuler l'hypothèse de l'existence de couches de pénurie et de misère en zone excédentaire.

Un autre problème important surgit à l'observation des niveaux de production unitaire de céréales: une mojorité relative des exploitations observées (43) n'atteint pas une production de 600kg de céréales par hectare. Sur la base des données disponibles, nous avons seulement 19 exploitations qui semblent être capables de dépasser le seuil de 1000kg par hectare. Ces dernières sont souvent (12) localisées dans les zones autour de Zabré et Dandé et nous avons déjà signalé que dans ces mêmes zones les niveaux de production par tête et le volume de céréales commercialisées sont souvent plus élevé. Toutefois, de bons résultats ont été atteints par des exploitations placées aussi dans d'autres villages (seulement à Yoroko, Nabou, Diarabakoko et Tangora nous ne trouvons pas ce type d'exploitation "productive").

Cette distribution pourrait suggérer que les conditions nécessaires pour qu'un certain niveau de production unitaire soient atteintes dans la plupart des zones sont présentes, mais ne sont évidemment pas à la disposition ou ne sont pas exploitables par tous les producteurs.

L'étude de la commercialisation des céréales se révèle en effet insuffisant sans base de connaissance sur les conditions de production de céréales. Le facteur terre, travail et moyen de production/capital et leur différente distribution parmi les exploitants semblent être les éléments principaux de différentiation par rapport à la capacité de produire, même avant la décision de commercialiser le produit (excédent).

Un regard à la distribution des exploitations selon le niveau du revenu par tête et la composition des sources de revenu semble assez intéressant. La première surprise provient du fait que dans un milieu que personne n'hésite à définir rural, seulement 42 exploitations soient exclusivement agricoles. Par contre, plus de la moitié des entrées monétaires provient d'activités extra-agricoles pour 37 exploitations.

La deuxième remarque concerne le revenu par tête, qui pour 85 exploitations (les 3/4 de l'échantillon), sont inférieurs à 56.000FCFA (environ 180US$). Dans 10 cas uniquement, ce revenu est supérieur à 112.000FCFA/Tête.

Soit par rapport aux secteurs d'activité économique monétaire, soit par rapport aux niveaux de revenu nous trouvons une situation très diversifiée et stratifiée: le milieu rural se présente comme étant assez complexe.

Les zones où sont placées la plupart des exploitations à revenu exclusivement ou surtout agricole sont le Boulgou, le Kénédougou-Houet et les villages de Ton et Siniéna.

Les exploitations à revenu monétaire le plus fort, sont situées surtout dans la Kossi (Solenzo, Kié) mais aussi dans les villages de Kouérédéni et dans d'autres villages souvent caractérisés par la culture du coton.

Par rapport aux objectifs de l'augmentation du volume des céréales mis en circulation et de l'élévation du niveau de revenu des producteurs, la connaissance des activités et des sources monétaires para-agricoles et non-agricoles se révèle très importante. Ces dernières, en effet, peuvent constituer pour le paysan une alternative rentable soit à la production d'un excédent céréalier destiné à la vente, soit à la céréaliculture même, et en même temps peuvent créer une condition de dépendance du marché de biens alimentaires.

Par contre, un revenu extra-agricole peut dans certains cas constituer une base de sécurité pour l'exploitation lui permettant de dégager une quantité de céréales pour le marché. Il ne faut pas oublier que nous ne pouvons pas réduire un comportement économique à l'évaluation de flux monétaires: l'autoconsommation, l'autofourniture de facteurs de production (travail familial non rémunéré, terre, etc.), les activités et les échanges ayant pour but la reproduction de la société dans laquelle l'exploitation vit, constituent un ensemble de fonctions-objectifs que le paysan cherche à atteindre autant que le profit monétaire tiré des activités de production agricole.

La pénétration de l'économie marchande monétaire dans le milieu qui constitue le cadre de notre enquête semble à première vue assez différenciée tant par rapport à l'importance de la monnaie comme moyen d'échange, que par rapport aux différents modes d'accès à la monnaie même.

Parmi les exploitations observées, nous pouvons remarquer des sujets de production agricole orientés vers le marché et le profit, qui parfois vendent de bonnes quantités de céréales, tout comme des unités de production agricoles "pures" orientées vers l'autoconsommation, lesquelles entretiennent des rapports très occasionnels avec le marché.

De la même manière, nous trouvons des exploitations à revenu agricole accessoire ou marginal, qui produisent parfois les céréales nécessaires pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires, mais qui parfois ne produisent que des quantités insuffisantes à leur consommation annuelle.

Dans chaque cas, le rôle de la production céréalière, les moyens de satisfaction des besoins alimentaires, les décisions de ventes, circulation sous forme de dons, de garder les céréales seront différentes.

L'identification des comportements, peut-être en contradiction entre eux, ne veut pas dire éviter de fournir une solution aux problèmes. Par contre, se baser sur une seule typologie qui répond le mieux aux exigences d'une allocation de marché (souvent définie en théorie) pourra fournir l'occasion à des contradictions plus graves.

"...Comme si le plus noble usage que l'on puisse faire des pouvoirs exceptionnels était de se presser pour regagner le rivage, indifférent à la pensée du compagnon qui se noie..." (R.H.TAMEY, Equality, Geo.Allen and Unwin, London, 1952:109).

3 LES CEREALES COMME CHARNIERE ENTRE VALEURS D'USAGE ET VALEURS D'ECHANGE

Production céréalière, ventes et composition du revenu global par rapport à l'activité agricole ont été les paramètres utilisées afin de classer les exploitations.

Malgré le fait que les 114 exploitations ne soient pas un échantillon choisi au hasard et que par conséquent les résultats d'analyse ne puissent pas être utilisés par extrapolation, nous pouvons utiliser des techniques statistiques pour identifier des différences et/ou irrégularités entre elles. L'analyse des corrélations, par exemple, pourra nous permettre d'identifier les phénomènes qui varient conjointement et qui donnent lieu très probablement à une différenciation entre situation de production et commercialisation des céréales. Loin de généraliser ces résultats, ils pourront être très utiles pour dresser une typologie des exploitations et de leurs comportements au niveau commercial, par rapport à un modèle omprenant les variables corrélées.

Notre problème se situe au niveau de l'explication des différents comportements en fonction de la vente des céréales: on pourra donc observer quelles sont les variables liées à l'expression numérique du volume et des entrées concernant les ventes de céréales. Plusieurs recherches ont déjà montré comment la quantité commercialisée où la propension à vendre varie en relation directe avec la production céréalière. D'autres variables pourront-elles intervenir par rapport à l'excédent commercialisé?

En se basant surtout sur la série de données que nous avons utilisé pour le classement des exploitations, nous avons construit une matrice de corrélation qui relie deux à deux les variables suivantes([1]) :

---

[1] Dans ce cas, l'analyse des données a été effectuée à Ouagadougou (bureau du CILSS/ATI) parmi l'ordinateur OLIVETTI PC M24 et le logiciel SPSS/PC+.

TAILLE	Taille démographique de l'exploitation
ACTIFS	Nombre de membres d'âge sup. à 12 ans
SCER	Superficie cultivée de céréales
SCOTON	Superficie cultivée de coton
PROD	Production céréalière (volume physique)
VCER	Volume physique des céréales vendues
ACER	Volume physique des céréales achetées
REVCER	Revenu de la vente des céréales
DEPCER	Dépenses pour l'achat de céréales
REVAGRI	Revenu global des activités agricoles
REVNAGRI	Revenu des activités extra-agricoles
REVTOT	Revenu total de l'exploitation
DEPTOT	Dépense totale de l'exploitation.

Afin de minimiser le risque de liaisons aléatoires nous avons choisi de sélectionner les variables dont le coefficient de corrélation est supérieur à la valeur 500 (bien que la mesure signification de ces liaisons soit beaucoup moins élévée).

Les relations fonctionnelles observées par rapport aux variations du volume de ventes sont les suivantes:

VCER-----.991-----REVCER (Revenu de la vente des céréales)
" -----.687-----PROD (Production céréalière)
" -----.574-----SCER (Superficie cultivée en céréales)
" -----.538-----REVAGRI(Revenu des activités agricoles)
" -----.488-----SCOT (Superficie cultivée en coton).

Malgré que la dépendance statistique n'indique pas une relation de causalité, mais plutôt une relation fonctionnelle valide dans les deux sens, il est par intuition assez facile de comprendre, par exemple, le sens d'une "chaîne" de dépendance reliant superficie-production-ventes. Ce type de lien sera vérifié plus loin.

Il est aussi intéressant de noter que le coefficient de corrélation entre vente et revenu soit très élevé, indiquant une relation presque symétrique: c'est-à-dire qu'à chaque kilo de céréales vendu correspond une augmentation proportionnelle de francs entrés. La remarque n'est pas aussi évidente qu'elle pourrait sembler: si en effet les variations des quantités vendues et des recettes réalisées avaient été influencées par d'autres facteurs, la mesure du coefficient de corrélation aurait probablement été assez réduite. Même si ici la variable prix n'est pas considérée, le rôle des prix en tant qu'incitation à la vente semble être exclu.

Par contre, on pourra au moins tenir compte de la possibilité que le revenu soit le déterminant de la quantité vendue: il ne s'agit pas d'un paradoxe. L'hypothèse, par

ailleurs assez courante, que le paysan offre ses produits céréaliers en fonction des besoins monétaires à satisfaire éclaire ce paradoxe. La mesure du volume de céréales destinées à la vente serait déterminée par la quantité d'argent désiré pour la satisfaction des besoins du paysan.

Or la relativité des besoins rend assez complexe l'analyse des comportements commerciaux, mais il faut se rappeler de la réponse fréquente que les exploitants eux-mêmes donnent à la question suivante: "pour quelle raison avez-vous effectué des ventes de céréales ?" - Réponse: "Pour des besoins immédiats ... Pour payer un voyage ... Pour les médicaments ... Pour une fête ... etc...". En bref, pour des besoins monétaires qui très souvent sont immédiats, qui ne peuvent pas être différés. Corollaire à cette hypothèse, qu'ici semble au moins renforcé, est que l'offre paysanne semble être indépendante par rapport aux prix.

Dans d'autres recherches, l'hypothèse a été avancée d'une relation entre variation des prix et volume de l'offre, pourrait être en vigeur, mais dans le sens négatif: si les prix sont bas ou quand les prix baissent, le paysan serait conduit à offrir sur le marché des quantités plus importantes de céréales jusqu'à ce qu'il obtienne la somme nécessaire à la satisfaction de ses besoins. Toutefois, à ce point, nous ne pouvons pas directement confirmer cette hypothèse.

Par contre, la demande paysanne de céréales pourra être influencée par le prix, du moins par hypothèse: le coefficient de correlation entre quantité de céréales achetées et dépenses pour l'achat est assez élevé mais inférieur (.785) a celui qui relie ventes et revenu (.991).

Mais à ce propos, nous préférons être prudents puisque la variété des céréales achetées comprend aussi le riz et autres céréales non traditionnelles qui généralement ne sont pas vendues par les paysans du milieu.

A un degré moins important bien que significativement élevé se trouve la variable concernant le revenu des activités agricoles (.538) et la variable de la superficie cultivée en coton (.488). Il faut noter que le revenu agricle varie en fonction de la superficie en coton et du revenu céréalier (.569) dans les deux cas) et qui est étroitement lié à la variation du revenu total de l'exploitation (.818).

Ainsi, plus une exploitation augmente ses revenus par activité agricole, plus elle vend des céréales, de même que plus la superficie cotonnière cultivée est grande plus la quantité de céréales vendues est importante. On pourra supposer que les exploitations qui vendent le plus sont

aussi celles qui sont relativement les plus "riches" et qui disposent à côté des céréales d'autres sources agricoles de revenu tel le coton, culture de rente par excellence.

Si l'on observe les relations fonctionnelles entre production céréalière, superffcie cultivée en céréales et les autres variables, on note la présence d'un autre facteurs qui n'apparaît pas à côté des ventes.

SCER ---.812---PROD	PROD---.812---SCER
---.631---ACTIFS	---.692---REVCER
---.612---TAILLE	---.687---VCER
---.574---VCER	---.676---TAILLE
---.570---REVCER	---.644---ACTIFS
---.465---SCOTON	---.525---SCOTON
	---.512---REVAGRI

Toutes les variables, sauf deux, qui figurent à côté de la superficie ou de la production figurent aussi en correlation avec les ventes. Nous pourrions dresser un modèle concernant les variables qui déterminent le comportement commercial du producteur par rapport au volume des ventes. La chaîne de relation pourrait être la suivante :

SUPERFICIE----PRODUCTION----VENTE----REVENU MONETAIRE

Par ailleur, ce schéma assez simplifié correspond aux hypothèses et aux observations empiriques jusqu'ici avancées. mais les variables démographiques utilisées (taille démographique de l'exploitation du nombre total de membres et nombre de membres d'âge supérieur à 12 ans) ne trouvent pas leur place dans la figure. Si superficie, production et vente sont en corrélation réciproque et que superficie, production et taille sont aussi en corrélation réciproque, pourquoi taille et vente font enregistrer un lien très faible (.279) à la limite de la significativité ?

Ils nous semble, à ce point, que les céréales puissent être considérées comme charnière entre deux différents types de besoins ou objectifs, qui, à leur tour se réfèrent à deux fonctions (et forme) de la production.

La production céréalière apparaît donc centrale et plurifonctionnelle. Si, en théorie, un paysan décide de produire, il tiendra compte (par rapport à la superficie qu'il détient) au moins:

- du nombre de membres de sa famille;
- des besoins d'argent pour la satisfaction des exigences relatives aux biens disponibles à l'achat.

valeurs d'échange. Dans le premier cas nous sommes dans un domaine où production et consommation sont étroitement liées, dans le deuxième par contre les deux activités sont séparées: ici et là les lodes de production et reproduction sont différents.

La production étant <u>charnière</u> entre deux circuits économiques basés sur différents moyens moyens d'accès aux possibilités de reproduction des membres de l'exploitation nous pouvons schématiser ce phénomène de la manière suivante :

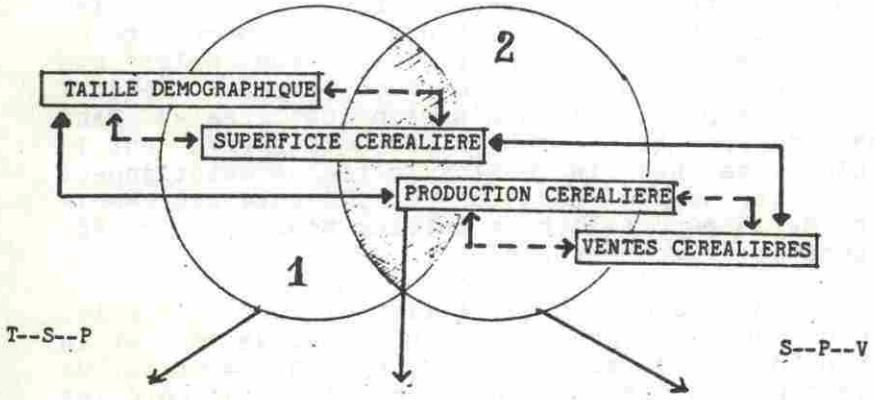

CEREALES COMME VALEURS D'USAGE	CEREALES COMME VALEUR D'ECHANGE
Premier circuit: caractérisé par la fonction d'auto-consommation des céréales	Second circuit: caractérisé par la fonction marchande
LIEN ENTRE FACTEURS DEMOGRAPHIQUES ET PRODUCTION	LIEN ENTRE VOLUME DES VENTES ET PRODUCTION

La distinction analytique que nous avons opérée entre les deux sphères n'est pas un simple exercice académique. Elle est par contre assez utile afin d'identifier différents comportements des producteurs à la suite des phénomènes empiriquement évidents, même si assez souvent les fonctions d'usage et d'échange apparaissent au même moment dans la même exploitation par rapport à la destination du produit céréalier. De ce point de vue, il nous semble aussi important que les décisions de politique économique tiennent compte autant de la fonction d'autoconsommation de la production céréalière que de l'équilibre délicat entre cette dernière fonction et la fonction marchande.

Nous avons vu que dans certaines zones les exploitations sont caractérisées par une perte importante de l'activité agricole en tant que source de revenu, malgré que ces mêmes zones soient considérées (potentiellement) excédentaires par rapport à la production de céréales. Dans les zones où la production céréalière qui arrive sur le marché semble être supérieure les céréales maintiennent probablement cette double fonction et l'écoulement semble être fonction de la pénétration de besoins monéyables plutôt que d'une rentabilité des céréales.

Jusqu'ici, nous avons pu identifier différents modèles de comportement qui varient entre l'autoconsommation et la vente rentable de céréales. Il nous semble important de noter que la fonction d'échange non-monétaire des céréales (réciprocité, solidarité et socialité, redistribution et prestige, etc.) soit jusqu'ici restée dans l'ombre: éclaircir ce domaine sera la tâche de la suite de la recherche. Mais les études à venir auront aussi l'objectif d'intervenir sur les relations entre différents milieux socio-économiques et les comportements des producteurs, puisque les conditions pour la reproduction de l'exploitation et pour la production agricole et vivrière sont aussi déterminées par l'environnement.

Ce dernier (l'environnement) en effet n'est pas un fait objectif et "naturel": il est le résultat du rapport entre société humaine et conditions de sa reproduction et implique donc différentes relations entre forces productives et rapports sociaux.

"La façon dont les hommes produisent leurs moyens de subsistance dépend en permier lieu de la nature des moyens de subsistance qu'ils trouvent et qu'ils doivent reproduire.

Ce mode de production ne doit pas être jugé uniquement en tant que reproduction de l'exixtence physique des individus; au contraire, il s'agit déjà d'un mode déterminé de l'activité de ces individus, un mode déterminé de manifester leur vie, un mode de vie déterminé..."

4 L'EXPLOITATION PAYSANNE. LA CEREALICULTURE ET LES DIFFERENTES VOIES D'INCORPORATION A L'ECONOMIE MARCHANDE

Le modèle auquel nous sommes parvenus est sans doute révélateur d'une structure économique dualiste.

Mais, il faut tout d'abord dégager le champ de toutes interprétations du dualisme structurel se réfèrant aux théories dominantes du développement et qui considèrent un secteur "traditionnel" comme en retard par rapport à un autre secteur appelé "moderne".

Par contre, le secteur "traditionnel" fait l'objet de la pénétration du secteur "moderne; la relation entre les deux secteurs est l'expression de la domination d'un mode de production sur un autre.

Dans notre cas, la séparation des fonctions de production et de consommation, y compris au niveau de l'économie familiale, et la désarticulation des systèmes de reproduction traditionnels ne sont pas les résultats d'un processus endogène de modernisation; au contraire cette séparation et la désarticulation du système de reproduction sont l'effet de la soumission et de l'intégration subordonnée à l'économie marchande et au mode de production dominant.

Ce rapport entraîne soit le transfert d'une partie du surplus du produit generée dans le mode de production dominé vers le mode dominant, soit le transfert de main d'oeuvre à bon marché de la société rurale "traditionnelle" vers l'économie capitaliste "moderne", soit le transfert sans contrepartie des marchandises dans le cadre des économies "extraverties" et/ou "sens unique" (échange inégale).

Dans le cadre de notre étude, nous avons reconnu une structure dualiste au niveau de la production des céréales; ceci pourrait être utile pour individualiser les stratégies que les paysans adoptent vis-à-vis de la soumission à l'économie marchande et au mode de production capitaliste.

Nous pouvons souligner l'existence d'un mode de production orienté au marché où les liens entre taille de la famille, superficie cultivée et production n'existent que peu ou pas.

Ces deux phénomènes, qui donnent lieu à au moins deux types de stratégie alimentaire céréalière, peuvent être présents au sein de la même exploitation familiale ou au contraire peuvent être réciproquement exclusifs.

La présence d'un type d'économie (paysanne) ou de l'autre (marchande) serait plus ou moins étendue selon la zone où se trouve et se reproduise l'exploitation.

Si les contraintes issues de la soumission à l'économie monétaire et au système de production capitaliste sont de plus en plus fortes, elle n'effacent pas la subjectivité des acteurs sociaux qui peuvent mettre en place différentes modalités d'action:

(a) visant à garder un espace de décision et d'autonomie sur leur propre reproduction (résistance);

(b) visant à s'adapter tout en limitant les désavantages de la participation au marché (défense);

(c) visant à profiter de la situation nouvelle en participant activement à l'exploitation du travail, en dehors des règles sociales d'équilibre et de redistribution (intégration).

Ces types d'action varient selon les ressources matérielles et sociales détenues par l'exploitation. Mais elles varient aussi selon le mode historique de soumission de l'économie paysanne à l'économie capitaliste. Le mode historique de soumission est la forme d'intégration d'un territoire à l'économie capitaliste sur la base des particularités de ses ressources. Suite à la pénétration de l'économie marchande, du capitalisme et à travers le colonialisme chaque territoire peut être interprété suivant son historique en tant que source de facteurs de production et de ponction de surplus.

Dans le cadre de notre enquête on pourra reconnaître plusieurs "voies d'incorporation à l'économie marchande des circuits capitalistes concernant le territoire (espace social) et géographique) dans son ensemble et qui semblent délimiter des situations régionales (locales) bien précises.

Au niveau global, nous avons observé que les corrélation entre quatre variables concernant la chaîne céréalière (taille démographique, superficie cultivée, production et ventes) indiquent l'existence de deux fonctions et de deux "circuits" de la production alimentaire. Au niveau local ces mêmes corrélations sont défférentes et parfois à la place de l'équilibre entre les deux "circuits" nous trouvons la suprématie de la fonction d'autoconsommation ou la suprématie de la fonction marchande.

Cette différenciation est illustrée par le schéma suivant :

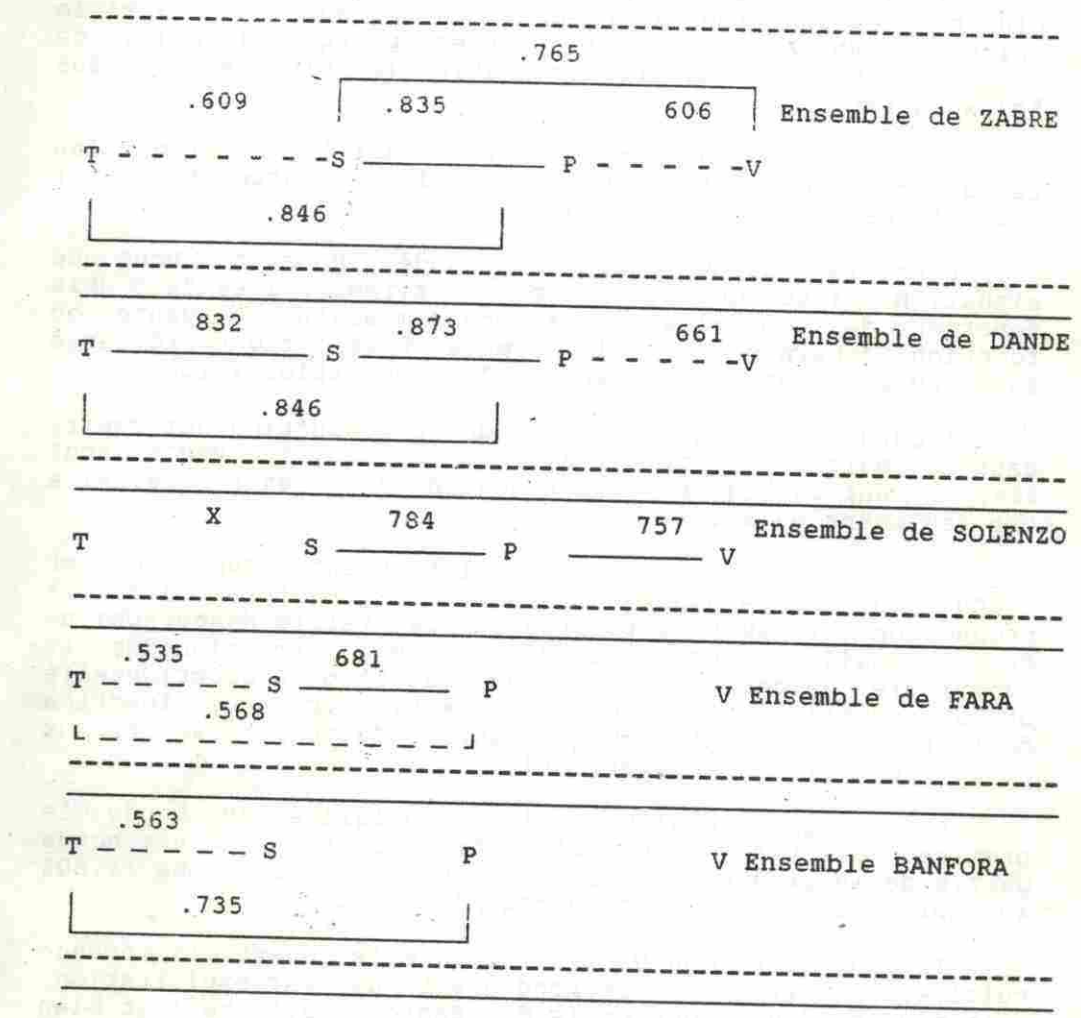

T : taille démographique de l'exploitation (membres)
S : superficie cultivée en céréales
P : production céréalière annuelle (kgs.)
V : volume physique des ventes céréalières (kgs.par an).

Il est très interessant de noter comment dans trois zones, superficie, production et ventes sont reliées entre elles alors que dans les deux autres, ce lien n'existe pas.

Le cas où la fonction marchande des céréales semble la plus poussée concerne l'ensemble de Solenzo, aussi si le volume des ventes par exploitation est presque la moitié de celui de Dandé (qui résulte être le plus élevé: 1806 kg/exploitation).

Par contre à Fara Sissili et à Banfora la production céréalière semble être fonction de l'autoconsommation; ici aussi le niveau des ventes est très bas.

Dans le cas de Zabré et Dandé, nous trouvons une situation "mixte" qui nous semble confirmer l'idée de double fonction des céréales : autoconsommation et vente ou fonction "charnière". Cela semble être surtout le cas à Zabré où les ventes représentent 1579 kg/exploitation.

A Dandé et Zabré, la partie de la production qui rentre dans le marché est de 42/43%; à Solenzo, les ventes sont 26%; à Banfora, la proportion descend à 20% et à Fara, elle est seulement de 8%.

Autre fait marquant: la relation entre superficie et production existe partout sauf qu'à Banfora: ici, la production est surtout fonction de la taille démographique de la famille. Autrement dit, à une variation de la superficie ne correspond pas une variation proportionnelle de la production. Cette dernière semble être seule fonction de la taille familiale, qu'ici assez réduite par rapport aux autres zones (11,5 membres/expl.).

A souligner également la singularité de Dandé: le premier "circuit" semble être très fort, mais une bonne partie de la production rentre aussi dans le marché (1.806 kg/expl. soit 43% de la production).

Il faut noter que dans cette zone la superficie moyenne cultivée en céréales correspond à 8,5 ha. par exploitation, soit plus du double que celle de Banfora (3,1 ha.) et bien supérieure aux autres zones.

VALEUR MOYENNE PAR EXPLOITATION ET PAR ZONE DES INDICATEURS UTILISES

	TAILLE unités	SUPERFICIE ha.	PRODUCTION Kgs.	VENTE Kgs.	VENTE/ PRODUCTION(%)
ZABRE	16.08	5.54	3762.55	1570.92	41.7
DANDE	14.78	8.59	4184.36	1806.42	43.0
SOLENZO	11.57	4.66	2939.86	785.18	26.0
FARA SISSILI	13.83	4.14	2427.24	196.90	8.1
BANFORA	11.50	3.12	1252.51	251.05	20.0

Source: Comportement des producteurs au Burkina Faso (1986/87).

Comment expliquer cette différenciation territoriale? Comment justifier cette articulation spatiale du schéma théorique des deux circuits? Faut-il se référer au comportement individuel du paysan?

Nous observons nettement que, et la taille moyenne des familles, et leur superficie cultivée sont distribuées d'une manière différente. D'où viennent ces différences structurelles? D'où vient l'orientation différente vers le marché?

Comment expliquer par exemple qu'à Solenzo, la production moyenne est de 2940 kg et les ventes de 785 kg - soit 26% -, tandis qu'à Fara la production est de 2430 kg et les ventes de 197 kg - soit seulemt 8% -?

Si nous pensons que les deux circuits différents expriment un dualisme, c'est-à-dire la coexistence de deux modes de production différents, nous vérifierons donc si des différents modes de soumission de l'économie "naturelle" (traditionnelle) à l'économie capitaliste se sont réalisés dans les zones de notre enquête.

Nous pensons qu'il est possible d'individualiser au moins quatre formes principales de soumission ou trois "voies" d'intégration au marché :

1.1 et 1.2 - intégration à travers la petite production marchande réalisée par l'exploitation agricole paysanne (ex.: production pour l'autoconsommation et cultures de rentes, tel que le coton).

1.1. - Le système du colonat, basé sur le coton;

1.2. - le système de l'échange à sens unique ville-campagne, basé sur les céréales.

2. Intégration à travers la production marchande sur une grande échelle, réalisée par la grande exploitation (qui encentre moyens de production et travail, donc de type capitaliste) et le système agro-industriel; dans ce cas le processus passe par la prolétarisation de la force de travail et le système d'intégration semble celui de la plantation.

3. Intégration à travers la mobilité de la force de travail (via le marché du travail), basée sur le maintien d'une production d'autosubsistance et l'émigration temporaire d'une couche des membres de l'exploitation familiale. Le processus passe ici par les migrations vers les pays les plus riches, disposant de structures capitalistiques plus avancées.

Comme on le voit, a la base des quatre exemples, il y a toujours l'exploitation paysanne (en tant que productrice de biens et/ou de force de travail), mais aussi une demande qui, malgré les temps actuels, semble être marquée par une empreinte colonialiste.

Le trait constant est l'exportation d'un bien non transformé vers un autre espace: soit qu'il s'agisse du coton, de la canne à sucre (dont la transformation est réalisée par le concours d'une firme transnationale), du cacao, des céréales mêmes ou, encore, de la force de travail non qualifiée.

La structure qui concerne ces filières d'exportation de la campagne vers la ville, du pays Voltaïque à la Côte-d'Ivoire ou à la France, etc. semble au fond être restée la même, bien que soumise à un processus de modernisation et à de nouvelles règles de l'Etat national.

La gestion étatique ou l'association entre nouveaux sujets nationaux publiques et privés et firmes étrangères ou la présence de firmes transnationales, semble se baser sur les mêmes systèmes de production établis au cours de la période coloniale et à l'époque des "travaux forcés". Cette période en effet est celui de la structuration d'une division territorial du travail entre les zones de l'Afrique de l'Ouest.

D'un autre côté, par exemple, le système du colonat - bien qu'il soit utilisé en fonction de la production extravertie du coton - reproduit, les rapports de domination anciens (pré-coloniaux) entre ethnie Mossi et autres populations autochtones...

Toutefois, chaque figure nous semble entraîner des rapports de production différents, où l'autonomie des sujets producteurs vis-à-vis du marché est plus ou moins étroite et où les couches de population sur lesquelles se base la ponction de surplus sont différenciées: parfois, il s'agit de quelques individus qui se détachent de la grande famille, parfois il s'agit de la famille dans son ensemble qui est éclaté, parfois il s'agit d'une adaptation ou d'une transformation de la famille face aux nouvelles exigences mercantiles.

La production vivrière, comme le surplus céréalier nous semblent être la conséquence - bien sûr - des comportements des producteurs.

Toutefois, ces comportements sont "enfermés" dans des rapports sociaux, économiques et politiques qui se déroulement dans les cadres historiques définis plus haut.

En effet, trois cas (1.1., 2, 3) comportenent tous une base de mobilité de la population en tant que sujet de la production ou force de travail.

Dans le premier cas, il y a déplacement d'une population migrante (grande famille) à la recherche de terres nouvelles; les rapports de production (par exemple issus de la propriété des moyens de production) ne changent pas, au moins formellement. Mais les rapports sociaux, basés sur la reciprocité et la redistribution communautaire sont dissous, au moins dans un premier temps. Pour le village d'accueil la famille de colons qui arrivent est "étranger": elle doit respecter les "lois" du village, mais en même temps, elle n'est pas intégrée aux obligations communautaires. Le colon se rejouit dans cette situation moins que les autochtones des soutiens issus de la reciprocité villageoise, mais il dispose d'une certaine marge d'initiative "privée".

Dans le deuxième et troisième cas, la migration est individuelle et la population se déplace en tant que force de travail "libérée": du point de vue de la structure agricole d'accueil, c'est l'économie de plantation qui demande cette offre "libre" sur des marchés plus ou moins éloignés. D'un point de vus général, c'est un pôle d'attraction agro-industriel et/ou urbain qui exerce la demande. Dans notre exemple, nous pouvons distinguer une migration vers un pôle extérieur et une mobilité vers un pôle local. Aussi si l'on suppose que dans les deux cas la demande soit constituée par une structure de plantation, au niveau de la force de travail créée, nous aurons des effets différents.

Une migration vers la ville ou vers l'étranger d'un membre de la famille paysanne n'entraîne pas nécessairement une transformation radicale de la structure sociale et productive du lieu de départ et de la famille même. Par contre, l'installation d'un pôle tel qu'une plantation ou une usine implique une transformation du lieu, une vaste occupation des sols (expropriation de terres cultivées), une réorganisation de la structure sociale endogène, dont une partie est transformée en masse ouvrière ou prolétaire.

Le cas 1.2 (petite production marchande céréalière), par contre ne comporte pas nécessairement un déplacement de la population: dans ce cas, le producteur est "sédentarisé" et il rentre dans le circuit de l'économie marchande par l'intermédiaire d'un commerçant qui prélève le surplus pour le ravitaillement de la ville. Ici, les cultures vivrières jouent un rôle important dans l'économie monétaire, mais la structure sociale de l'exploitation (et du village) ne subit formellement aucune transformation.

Dans les quatre types idéaux considérés, l'exploitation paysanne joue un rôle différent, en demeurant plus ou moins stable par rapport à la structure traditionnelle qui l'englobe. Aussi, le rapport entre travail (et donc production) pour l'autoconsommation et pour la vente - c'est-à-dire l'importance des activités dans le circuit de production de valeurs d'usage et/ou de valeurs d'échanges - est variable.

L'organisation sociale - par exemple la division interne du travail et l'organisation des activités qui font le soutien des relations de solidarité à l'extérieur, etc.- serait assez probablement différente selon la place que l'exploitation ou ses membres constitutifs occupent dans la division territoriale du travail.

En effet, les quatre formes de soumission des exploitations indiquées désignent différentes relations entre centres d'accumulation ou centres de "pompage" de biens et marchandises, et périphéries, enfin marges extérieures selon un schéma spatial de l'économie (le modèle théorique de référence est celui de F: Braudel).

Ces zones - dans le cadre d'une économie dépendante - délimitent aussi des modes et des niveaux différents (même s'ils ne sont jamais purs) d'accès à la richesse disponible et à la subsistance (basée sur la consommation de céréales).

Un exemple concret de la première voie pourrait être la pénétration de la culture du coton dans le Haut-Bassin et la Volta-Noire jusqu'à la zone actuelle d'influence de la SOFITEX. Les migrations des populations Mossis, la colonisation des plateaux et la récente "modernisation" agricole accompagnent la diffusion de la culture cotonnière à côté des cultures vivrières, au niveau de l'exploitation paysanne installée dans des terres "nouvelles". La culture du coton en effet est la base du revenu monétaire, permet une rotation avec les céréales en enrichissant les champs et surtout - donne la possibilité d'utiliser la charrue pour la céréaliculture.

La deuxième voie - toujours basée sur l'exploitation paysanne traditionnelle - pourrait être individualisée dans les zones d'influence des commerçants de grains (et de leurs colporteurs ou agents) qui opèrent par référence au marché de la grande ville de Ouaga : le Boulgou et le marché de Zabré. La population qui jadis était attirée par la demande de travail au Ghana, par exemple, ou à la ville, semble ici s'être sédentarisée par l'apport d'un soutien d'origine publique et/ou étrangère (projets de coopération) à l'agriculture. Cet apport entraîne une modernisation des techniques et parfois une diversification des cultures. Cependant les céréales demeurent prépondérantes.

Un exemple de la troisième voie pourrait être la pénétration de la culture de la canne à sucre à travers la SOSU-HV. Cette culture a débuté en 1965. Dès la première moitié des années 70, elle a conduit à l'expulsion massive des paysans de 10.000 ha de bonnes terres.

A l'heure actuelle la SOSUCO utilise dans la filière agro-industrielle environ 5.000 ouvriers, pour la plupart d'origine locale (région de Banfora).

Un exemple de la quatrième voie correspondrait au courant migratoire d'une force jeune de travail vers les plantations de cacao de la Côte-d'Ivoire ou vers d'autres pays qui historiquement ont utilisé le travail voltaïque. Les régions frontalières et les zones méridionales du pays qui ne sont pas intéressées par les processus précédentes représentent les lieux de départ de l'exode, saionnier et cyclique; ce sont les "enfants" provenant des exploitations paysannes et traditionnelles, comme dans le cas des villages de la Sissili.

Selon ce point de vue, les objectifs d'accroissement du revenu paysan, de sécurité alimentaire des couches majoritaires de la population, (de sécurité alimentaire de couches majoritaires de la population), d'autosuffisance alimentaire au niveau national pourraient entrer en contradiction entre eux. Sur la base des règles "naturelles" (euphémisme) du jeu de l'offre et de la demande on pourra sans doute prévoir de nouvelles inégalités et une paupérisation du monde rural, au moins pour ce qui concerne ses couches majoritaires qui voient leurs possibilités de reproduction enfermées dans le circuit du marché.

Le contrôle ou la capacité de médiation par rapport aux possibilités familiales d'autoconsommation, de sécurité et d'organisation sociale se révèlent l'enjeu capital. Les exploitations qui gardent leur physionomie paysanne permettant l'équilibre entre les "deux circuits" semblent capables de dégager un surplus céréalier, tandis que les autres sont déficitaires ou orientées vers une stratégie d'accumulation aux dépenses des autres paysans.

Ce dernier type, qui suit une logique économique "moderne", ne nous semble pas en gré de combler un déficit par un surplus que, au contraire, l'ensemble paysan pourrait dégager vers l'objectif de l'autosuffisance alimentaire du pays.

ANNEXES

1.1 DESCRIPTION GENERALE DE L'ENQUETE

L'étude du comportement des producteurs céréaliers s'inscrit dans le cadre de la mise sur pied d'un système d'information sur le marché céréalier devant permettre la définition de stratégies alimentaires. Constatant le manque d'informations fiables sur les prix, circuits et flux des céréales, le Projet Diagnostic Permanent et sa Composante Nationale ont décidé de mettre au point un système permanent d'information sur le marché des céréales du Burkina Faso (1)

A cet effet, neuf opérations de collecte d'informations ont été retenues. Ces opérations sont les suivantes :

Opération 1 : Evaluation des productions par zone
" 2 : Cartographie des zones déficitaires et excédentaires
" 3 : Comportement des producteurs
" 4 : Identification des circuits de commercialisation et des opérateurs
" 5 : Stratégies des commerçants
" 6 : Etude des marchés
" 7 : Quantification des flux céréaliers
" 8 : Suivi des flux extérieurs des céréales
" 9 : Approche des choix des consommateurs

Ces différentes opérations sont intégrées pour atteindre une cohérence et une complémentarité.

Ceci signifie en particulier :

- qu'une problématique d'ensemble a été définie et retenue
- que le choix des échantillons (zones et unités statistiques) est fonction d'une complémentarité au sein du système
- que l'ensemble doit aboutir à une analyse unique du fonctionnement du marché des céréales.

L'exécution de l'opération 3, est revenue à la DEP du CILSS (à travers l'Equipe d'Assistance Technique Italienne), en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso (représentant la Composante Nationale du Projet DIAPER).

---

(1) Un rapport d'évaluation compréhensif du Système vient d'être établi par le projet DiaPer avec la participation du projet ATI/CILSS

Les objectifs de cette étude sont surtout de fournir des informations sur la production et la commercialisation des céréales ainsi que les motivations y afférentes.

Cette publication présente des données relatives à la production et aux flux (monétaires et en nature) en entrée et en sortie de l'exploitation et expose les résultats des constats faits sur le terrain sans en analyser, pour l'instant, les motivations.

L'aggrégation est faite aux niveaux de marché et de village.

Il s'agit donc de la première étape d'une démarche de recherche, étape destinée à fournir le plus rapidement possible une information de base aux utilisateurs potentiels.

D'autres publications analyseront ces premiers résultats, d'abord au niveau des villages ou marchés et ensuite au niveau des exploitations pour l'identification des différentes typologies de comportement commercial des producteurs.

La présente publication fait, dans sa première partie, une description générale de l'enquête.

La deuxième partie fait une brève description des zones enquêtées.

La troisième partie donne un aperçu des différentes séries des données.

Sont successivement présentés sous forme de tableaux et graphiques: la structure socio-économique des villages; la structure et l'évolution mensuelle des emplois, des ressources et de leurs composantes relatives aux céréales.

1. Objectif de l'enquête

L'enquête a pour objectif essentiel d'informer sur le comportement des producteurs (²) en matière de commercialisation des céréales et d'éclairer sur les motivations de ce comportement.

Sur le plan scientifique cette étude revêt également un caractère expérimental de test méthodologique.

(²) Le producteur est défini ici comme le chef d'un groupe de production/consommation (exploitation).

La démarche adoptée, améliorée à la suite des enseignements tirés de cette première expérience, pourrait par la suite être utilisée au niveau d'autres pays membres du CILSS.

2. Hypothèses de base

Trois groupes d'hypothèses avaient été retenus au départ comme influantes sur les choix des exploitations quant à la production agricole et à la relative mise en marché:

Hypothèses micro-économiques

- Coûts et facteurs de production
- Niveau technique de l'exploitation
- Présence de cheptel bovin
- Insertion dans une opération de développement

Hypothèses sociologiques

- Ethnie
- Taille démographique de l'exploitation
- Présence de cheptel bovin

Hypothèses commerciales

- Accès à l'information sur le marché
- Accès physique au marché
- Prix du marché
- Insertion dans une opération de développement

3. Collecte des données

3.1. Choix des échantillons

L'enquête se déroule sur cinq marchés principaux choisis, en collaboration avec l'OFNACER, dans les zones excédentaires du point de vue de la production céréalière.

La condition préalable pour le choix des marchés a été leur insertion dans l'échantillon de l'opération 6 du système d'information - Etude des Marchés qui était supposée de produire des statistiques hebdomadaires des prix des céréales à mettre en relation avec nos informations.

Afin d'étudier l'incidence réelle sur le comportement commercial des producteurs de la facilité d'accès physique au marché principal et de la facilité d'accès à l'information disponible sur ces marchés, trois villages ont été choisis à l'intérieur de la zone d'influence du marché:

- un village présentant les conditions idéales du point de vue des facilités d'accès (le village du marché-même).
- un village présentant des conditions d'accès relativement facile, relié au marché par une route assez praticable.
- un village présentant des conditions défavorables, situé à une certaine distance du marché, et lui étant relié par des pistes plus ou moins secondaires.

Dans chaque village ont été choisies huit exploitations représentant au mieux la diversité des situations possibles par rapport aux hypothèses fixées.

Pour ce faire, en partant des données du dernier recensement de la population, un échantillon primaire a été tiré au hasard à partir des concessions agricoles des villages ci-dessus caractérisés.

En partant de cet échantillon (de 10% à 100% des concessions agricoles totales, selon la taille des villages), un questionnaire très simple et sous forme synoptique (PO) a été utilisé pour définir les typologies des exploitations sur la base des variations simples retenues (ethnies, taille démographique, degré d'équipement de l'exploitation, présence de cheptel bovin et insertion dans une opération de développement).

Sur cette base, en tenant compte de la nécessité de représenter les différentes situations, l'échantillon final (exploitation) a été tiré.

Le total des exploitations suivies au départ est donc: 8 exploitations x 3 villages x 5 marchés principaux = 120 exploitations.

Au cours de l'enquête, pour des raisons différentes, l'échantillon a été réduit à 114 exploitations.

Deux superviseurs d'enquête (CILSS et INSD) ont suivi constamment les enquêteurs sur le terrain et ont ramené, toutes les deux semaines, les questionnaires remplis sur le terrain à la base centrale de Ouaga (CILSS/ATI) pour traitement informatique et analyse.

L''enquête s'est déroulée sur une période de 14 mois (Août 86-Oct.87). Les données présentées dans cette publication couvrent une période d'une année (Sept.86-Août 87).

3.2. Les questionnaires

Cinq questionnaires ont été mis au point au départ pour les besoins de l'enquête.

- **Le questionnaire "P0"**: il a été utilisé au niveau village une seule fois au début de l'enquête pour la définition de l'échantillon final (voir paragraphe précédent).

- **Le questionnaire "P1"**: utilisé une fois au début de l'enquête (et vérifié vers la fin), il donne tous les renseignements concernant la structure des 120 exploitations choisies (ethnies, taille démographique, cultures pratiquées, etc.).

- **Le questionnaire "P2"**: utilisé pendant toute la période de l'enquête pour relever, chaque semaine, les dépenses de l'exploitation sous forme d'opérations d'achat prélablement codifées.
  Il contient les informations sur les quantités, les prix unitaires, les montants et les acteurs des opérations.

- **Le questionnaire "P3"**: contient les mêmes informations que le questionnaire "P2" mais centrées sur les ressources financières de l'exploitation recueillies aussi par semaine.

- **Le questionnaire "P4"**: est composé de 12 fiches identifiant la structure de chaque parcelle de l'exploitation (superficie, culture portée, rendement, etc), et, pour chaque opération culturale, les temps de travail, les intrants utilisés et les dépenses occasionnées.

En phase de consolidation de l'enquête, il a été retenu utile de passer autres questionnaires.

Il s'agit du :

- **Questionnaire "P5"**: qui contient des informations sur la structure socio-productive des exploitations (données démographiques, ménages, émigration, Organisation du travail, etc.).

- **Questionnaire "P6"**: qui contient des informations sur la gestion des sols des parcelles des exploitations pendant les trois dernières années (utilisation des parcelles, type de sol, intrants, etc.).

- **Questionnaire "Village"**: qui décrit la situation socio-économique des villages touchés par l'enquête (démographie, migration, routes, habitat,

approvisionnement en eau, santé, éducation, associationisme, etc.). Ce questionnaire a été rempli par interview directe aux autorités politiques, administratives et coutumières des villages.

4. Traitement des données

4.1. Le contrôle

D'abord, sur le terrain, les superviseurs ont vérifié la cohérence des fiches remplies et, en particulier pour les questionnaires P2 et P3, la correspondance entre les différentes opérations effectuées et les codes utilisés. Ensuite, avant la saisie, les données ont été recontrôlées et enfin, après la saisie, un dernier contrôle a été fait pour s'assurer de la rentrée de tous les questionnaires et pour éliminer les erreurs de saisie (double saisie, anomalie, etc.).

4.2. Le traitement informatique

Tous les questionnaires ont été saisies systématiquement sur des micro-ordinateurs OLIVETTI M24. Le traitement des données a été fait à l'aide des logiciels DBASE III PLUS, MULTIPLAN et DHG.

Les estimations des superficies et de la production ont été faites manuellement par des enquêteurs préalablement formés.

Toutes les données recueillies sont disponibles sur des fichiers informatiques.

1.2 BREVE DESCRIPTION DES ZONES D'ETUDE
(extraits de la "Publication N°1", janvier 1988
COMPOSANTE NATIONALE DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT
Système d'information sur les marchés céréaliers
Opération 3 : pag. 3 - 12; par BIRIMPO LOMPO) -

L'enquête a touché quinze villages répartis dans six provinces considérées comme excédentaires du point de vue céréalier par l'Office des Céréales du Burkina Faso (OFNACER).

Ces provinces sont le Houet, la Comoé, le Kénédougou, la Kossi, la Sissili et le Boulgou.

Si les zones choisies ont en commun d'être excédentaires du point de vue céréalier, elles n'en présentent pas moins des profils différents singulièrement du point de vue :

- de la composition ethnique
- de l'état d'avancement du processus de modernisation agricole
- de l'importance des activités extra-agricoles
- des relations avec les pays voisins.

Marché de Banfora

Il est situé dans la province de la Comoé.

Les villages choisis sont Siniéna (village du marché), Diarabakoko (village moyen) et Tangora (village éloigné)

La proximité de la ville de Banfora et la présence d'activités industrielles donnent à la zone une caractéristique spécifique.

L'usine de canne à sucre emploie une grande partie des jeunes et utilise une grande partie des meilleures terres.

L'exode rural (surtout vers la Côte-d'Ivoire) étant très important, ce sont surtout les femmes et les vieux qui assurent les travaux champêtres.

L'ethnie prédominante est représentée par les Gouins avec une petite partie de Dioula.

Les cultures céréalières principales sont le maïs, le sorgho et le mil.

La canne à sucre, l'arachide, le poids sucré, l'extraction

du "bangui" (1) et la pêche représentent des sources de revenu considérables.

Marché de Dandé

Le marché est situé à une soixantaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso, sur l'axe routier Bobo-Bamako, dans la province du Houet.

Les trois villages retenus sont Dandé (marché), Fara (situé dans la province de Kénédougou mais très dépendant du marché de Dandé) et Kouérédéni (éloigné).

Les ethnies prédominantes sont les Mossi (65%), les Bambara (16%) et les Bobo (15%).

La zone de Dandé est traditionnellement une zone d'accueil de migrants Mossi en quête de bonnes terres.

La population des trois villages enquêtés est passée de 5641 personnes en 1975 à 12315 personnes en 1985 soit une augmentation de 118% en 10 ans.

La culture prédominante est le coton et le niveau technique de l'agriculture de la zone est assez élevé.

Une partie de la population agricole possède du matériel agricole moderne et l'utilisation d'intrants agricoles est importante.

L'élevage est également assez pratiqué dans la zone.

Les cultures principales, autres que le coton, sont le sorgho, le mil et le maïs.

Les villages de Fara et de Kouérédéni sont totalement agricoles.

Marché de Fara

La zone du marché de Fara, située dans la province de la Sissili, est caractérisée par sa proximité avec le Ghana, ce qui lui confère le statut de marché frontalier soumis à d'importants échanges.

---

(1) Vin de palme (Ronier)

Les trois villages choisis sont Fara (marché), Nabou (moyen) et Ton (éloigné).

Les ethnies prédominantes sont les Mossi (54%), les Bobo (23%) et les Gourounsi (16%).

Le niveau technique agricole de la zone est relativement faible.

Dans la zone est en cours, une intervention de l'AVV (Aménagement des Vallées des Volta) qui fournit un encadrement technique aux paysans.

Les cultures principales sont représentées par le coton, le mil et le sorgho.

L'élevage est assez important.

La vente du "patassi" (²) représente une importante source de revenu.

Le village de Fara abrite d'importantes activités extra-agricoles tandis que Nabou et Ton sont exclusivement agricoles.

Marché de Solenzo

La zone de Solenzo est située dans la province de la Kossi.

Les villages retenus sont Solenzo (marché), Kié (moyen) et Lékoro (éloigné).

La zone a été colonisée par les Mossi (qui représentent aujourd'hui les 52% de la population) et les Samo. Importante aussi est la présence des Bobo (ethnie originaire) (32%).

La maîtrise des nouvelles techniques agricoles a atteint, dans la zone, un niveau relativement élevé.

La SOFITEX assure l'encadrement technique des producteurs de coton.

Le village de Solenzo est bien équipé en infrastructures socio-économiques et les activités extra-agricoles sont abondantes.

(²) Boisson alcoolique dérivée principalement de la distillation clandestine des céréales.

Les villages de Kié et de Lékoro sont totalement agricoles.

L'élevage représente une activité non négligeable.

Les cultures principales sont le coton, le sorgho, le mil et le maïs.

Marché de Zabré

La zone du marché de Zabré est située dans la province du Boulgou et est caractérisée par d'importants échanges commerciaux frontaliers avec le Ghana.

Les villages choisis sont Zabré (marché), Hono-Bissa (moyen) et Yoroko (éloigné).

L'ethnie prédominante est celle des Bissa (91%).

Le matériel agricole moderne est fourni par l'ORD, mais son exploitation est encore loin d'être satisfaisante.

L'ORD est en train de mener une opération de sensibilisation de la population à ce propos.

La zone est aussi insérée dans le projet de développement rural intégré du Centre-Est (exécuté par la FAO sur financement Italien).

Les principales cultures sont représentées par l'arachide, le maïs, le sorgho, le mil et le soja.

Compte tenu de sa position et la productivité de la zone, Zabré représente un important marché céréalier.

Les activités extra-agricoles sont importantes dans le village de Zabré, presque inexistantes dans les autres villages.

2. TABLEAUX 2, 3, 4
GRAPH. 3, 4, 5, 8, 9

Tableau 2

INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DES VILLAGES

VILLAGE	SANTE				EDUCATION			TRANSPORT		ALIMENTATION			
	Centre médical	Dispen-saire	Mater-nité	Dépôt pharma ceuti.	Ecole	CFA (1)	Alphabé-tisation fonctio.	Etat des routes (2)	Parc auto	Dépôt de céréales	Barrages ou rete-nue d'eau	Puits amélio rés	Forage avec pompe
SINIENA	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	6	1
DIARABAKOKO	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1 (3)	0	3
TANGORA	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	5	0
DANDE	0	0	0	1	1	0	1	1	7	1	0	5	1
FARA K	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1
KOUEREDENI	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	2	0
FARA S	0	1	1	1	1	0	0	2	6	1	0	3	4
NABOU	0	1	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1
TON	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1
SOLENZO	1	1	1	1	1	0	1	1	10	1	0	2	4
KIE	0	0	0	0	1	0	0	3	2	0	0	2	2
LEKORO	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	2	2
ZABRE	1	1	1	1	1	0	1	1	17	1	1	55	9
HONO-BISSA	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0
YOROKO	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1

(1) CFJA = Centre de formation des jeunes agriculteurs
(2) Pour Etat des routes
1 route bitumée ou bien chargée de latérite
2 tracée et assez bien praticable
3 en mauvais état
(3) la Comoé

Tableau 3

SUPERFICIES, PRODUCTION ET VENTE DE CEREALES

Villages	Nombre d'exploitations suivies	Taille démographique	Superficie totale cultivée ha	Superficie consacrée céréales pures ha	Superficie consacrée céréales en assoc. ha	Product. de céréales pcles com Kg	Production de céréales pcels ind. Kg	Anciens stocks estimés en sept. 1986 Kg	Quantité céréalière disponible (kg)	Quantité céréalière vendue (kg)	Quantité de céréales vendue par tête (kg)	Quantité non vendue par tête (kg)	Quantité vendue /Quantité disponible %
Siniéna	8	67	15,13	2,30	12,45	8251,35	762,56	0,00	9013,91	1238,18	18,48	116,06	13,74
Diarabakoko	7	95	27,17	4,53	22,64	7903,47	938,25	364,29	9206,01	915,95	9,64	87,26	9,95
Tangora	7	91	18,95	7,69	11,07	9577,13	122,66	0,00	9699,79	3369,17	37,02	69,57	34,73
total	22	253	61,25	14,52	46,16	25731,95	1823,47	364,29	27919,71	5523,30	21,83	88,52	19,78
Dandé	8	160	89,35	18,38	68,83	29640,96	11546,65	13081,33	54268,94	12846,05	80,29	258,89	23,67
Fara k	8	87	45,48	2,88	39,90	18846,47	5104,15	5805,00	29755,62	10865,10	124,89	217,13	36,51
Kouérédéni	7	75	45,73	16,64	29,09	24570,88	6531,30	9579,00	40681,18	17836,64	237,82	304,59	43,84
total	23	322	180,56	37,90	137,82	73058,31	23182,10	28465,33	124705,74	41547,79	129,03	258,25	33,32
Fara s	8	126	27,34	6,56	19,17	19339,01	420,85	5257,42	25017,28	1101,22	8,74	189,81	4,40
Nabou	8	122	38,95	26,59	8,63	19028,25	2985,05	1840,53	23853,83	1764,88	14,47	181,06	7,40
Ton	8	84	33,10	10,34	19,84	11019,61	5461,08	3061,01	19541,70	1859,73	22,14	210,50	9,52
total	24	332	99,39	43,49	47,64	49386,87	8866,98	10158,96	68412,81	4725,83	14,23	191,83	6,91
Solenzo	8	91	32,74	25,86	6,88	24962,54	150,00	5015,70	30128,24	8946,56	98,31	232,77	29,69
Kié	7	87	19,75	19,75	0,00	13549,01	0,00	1485,67	15034,68	3787,90	43,54	129,27	25,19
Lékoro	6	65	45,38	16,98	28,40	23075,54	9,00	1022,16	24097,70	3754,37	57,76	312,97	15,58
total	21	243	97,87	62,59	35,28	61587,09	150,00	7523,53	69260,62	16488,83	67,86	217,17	23,81
Zabré	8	176	48,76	15,61	28,14	40155,47	10567,10	130,37	50852,94	20785,42	118,10	170,84	40,87
Hono-bissa	8	103	32,20	18,92	12,01	15090,80	4816,84	0,00	19907,64	8289,95	80,48	112,79	41,64
Yoroko	8	62	39,67	23,35	15,07	16680,57	4596,02	0,00	21276,59	8626,76	139,14	204,03	40,55
total	24	341	120,63	57,88	55,22	71926,84	19979,96	130,37	92037,17	37702,13	110,56	159,34	40,96

Tableau 4

RESSOURCES - EMPLOIS

Villages	RESSOURCES				% Ressources agricoles / ressources totales	% Ressources céréalières/ ressources agricoles	EMPLOIS					emplois agricoles / emplois total %	emplois céréaliers / agricoles	emplois consacrés aux riz / emplois céréalier	Solde ressources / emplois
	Globales CFA	Agricoles CFA	Céréalières CFA	Totales par tête CFA			Globaux CFA	Consacrés à l'Agriculture CFA	Céréaliers CFA	Riz CFA	Globaux par tête CFA				
Siniéna	1757470	351105	77370	26230,90	19,98	22,04	2118466	163565	56075	37775	31618,90	7,72	34,28	67,37	-360996
Diarabakoko	4322010	431245	57015	45494,84	9,98	13,22	5488904	240585	178560	74860	57777,94	4,38	74,22	41,92	-1166894
Tangora	1860080	776760	185445	20440,44	41,76	23,87	2524515	213505	83170	60120	27741,92	8,46	38,95	72,29	-664435
total	7939560	1559110	319830	31381,66	19,64	20,51	10131885	617655	317805	172755	40046,98	6,10	51,45	54,36	-2192325
Dandé	5266770	3237535	470455	32917,31	61,47	14,53	5063673	1197680	35570	13620	31647,96	23,65	2,97	38,29	203097
Fara k	3387895	2663470	402425	38941,32	78,62	15,11	2826085	323645	7100	3000	32483,74	11,45	2,19	42,25	561810
Kouérédéni	5326040	2994675	618125	71013,87	56,23	20,64	5174307	1005560	25050	11375	68990,76	19,43	2,49	45,41	151733
total	13980705	8895680	1491005	43418,34	63,63	16,76	13064065	2526885	67720	27995	40571,63	19,34	2,68	41,34	916640
Fara s	4809005	1043530	61785	38166,71	21,70	5,92	5346190	422900	64660	16220	42430,08	7,91	15,29	25,09	-537185
Nabou	1719360	128145	70150	14093,11	7,45	54,74	3252582	708002	94725	9075	26660,51	21,77	13,38	9,58	-1533222
Ton	6385890	1249410	70825	76022,50	19,57	5,67	5619846	333050	66735	21410	66902,93	5,93	20,04	32,08	766044
total	12914255	2421085	202760	38898,36	18,75	8,37	14218618	1463952	226120	46705	42827,16	10,30	15,45	20,63	-1304363
Solenzo	15823215	7460095	363825	173881,48	47,15	4,88	18194847	2091639	218020	51605	199943,37	11,50	10,42	23,67	-2371632
Kié	6911887	3321280	124755	79446,98	48,05	3,76	7181010	1298700	136700	40130	82540,34	18,09	10,53	29,36	-269123
Lékoro	3787485	2594045	144265	58269,00	68,49	5,56	3896075	859440	41925	13150	59939,62	22,06	4,88	31,37	-108590
total	26522587	13375420	632845	109146,45	50,43	4,73	29271932	4249779	396645	104885	120460,63	14,52	9,33	26,44	-2749345
Zabré	3466167	1116050	738380	19694,13	32,20	66,16	7101730	1010106	159660	101190	40350,74	14,22	15,81	63,38	-3635563
Hono-bissa	2978575	435130	331210	28918,20	14,61	76,12	3602435	208750	26635	5850	34975,10	5,79	12,76	21,96	-623860
Yoroko	1013005	441150	306785	16338,79	43,55	69,54	1834291	291025	13925	4550	29585,34	15,87	4,78	32,68	-821286
total	7457747	1992330	1376375	21870,23	26,71	69,08	12538456	1509881	200220	111590	36769,67	12,04	13,26	55,73	-5080709

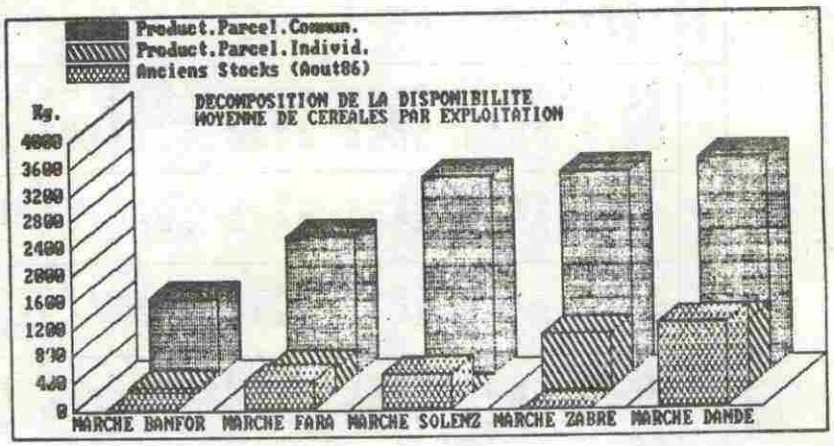
Product.Parcel.Commun.
Product.Parcel.Individ.
Anciens Stocks (Aout86)
DECOMPOSITION DE LA DISPONIBILITE
MOYENNE DE CEREALES PAR EXPLOITATION
Kg.
4000
3600
3200
2800
2400
2000
1600
1200
800
400
0
MARCHE BANFOR
MARCHE FARA
MARCHE SOLENZ
MARCHE ZABRE
MARCHE DANDE

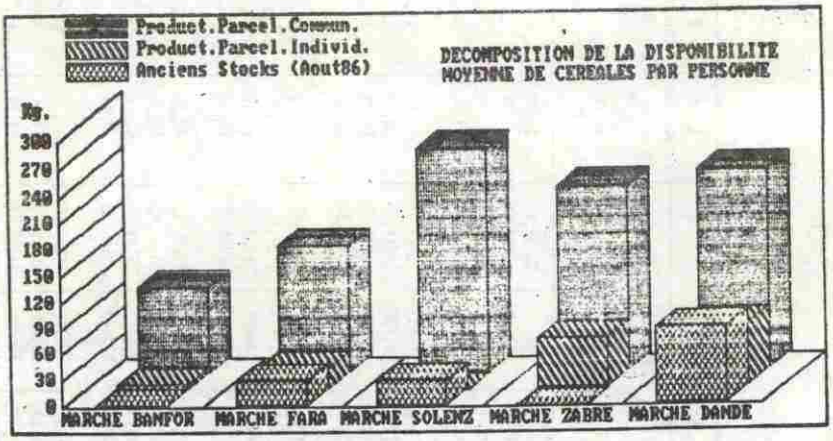
Product.Parcel.Commun.
Product.Parcel.Individ.
Anciens Stocks (Aout86)
DECOMPOSITION DE LA DISPONIBILITE
MOYENNE DE CEREALES PAR PERSONNE
Kg.
300
270
240
210
180
150
120
90
60
30
0
MARCHE BANFOR
MARCHE FARA
MARCHE SOLENZ
MARCHE ZABRE
MARCHE DANDE

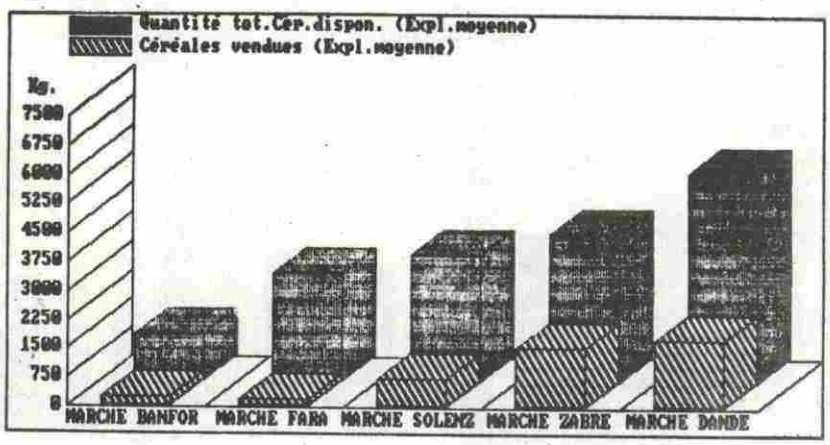
Quantité tot.Cer.dispon. (Expl.moyenne)
Céréales vendues (Expl.moyenne)
Kg.
7500
6750
6000
5250
4500
3750
3000
2250
1500
750
0
MARCHE BANFOR
MARCHE FARA
MARCHE SOLENZ
MARCHE ZABRE
MARCHE DANDE

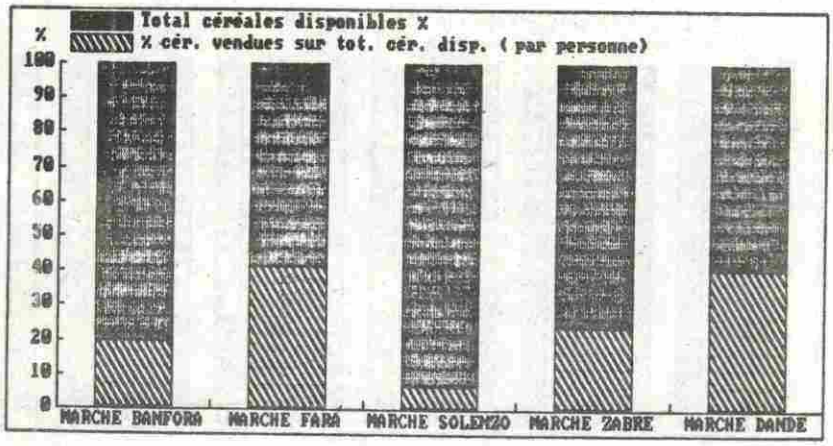
Total céréales disponibles X
X cér. vendues sur tot. cér. disp. (par personne)
X
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
MARCHE BANFORA
MARCHE FARA
MARCHE SOLENZO
MARCHE ZABRE
MARCHE DANDE

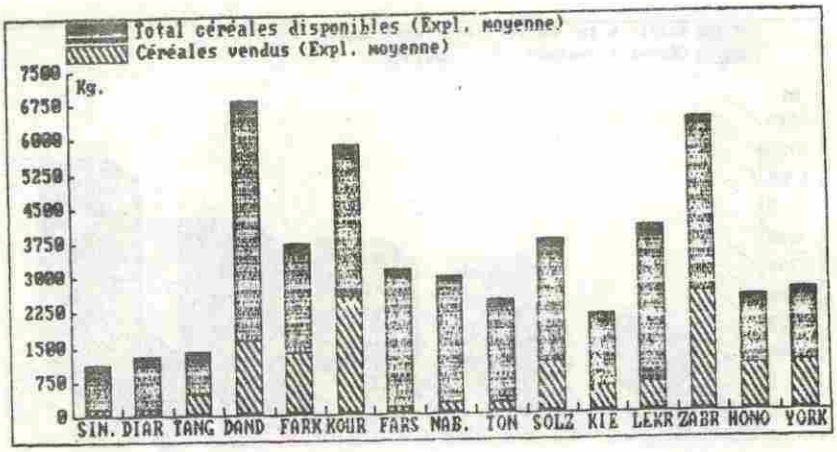
Total céréales disponibles (Expl. moyenne)
Céréales vendus (Expl. moyenne)
Kg.
7500
6750
6000
5250
4500
3750
3000
2250
1500
750
0
SIN. DIAR TANG DAND FARK KOUR FARS NAB. TON SOLZ KIE LEKR ZABR HONO YORK

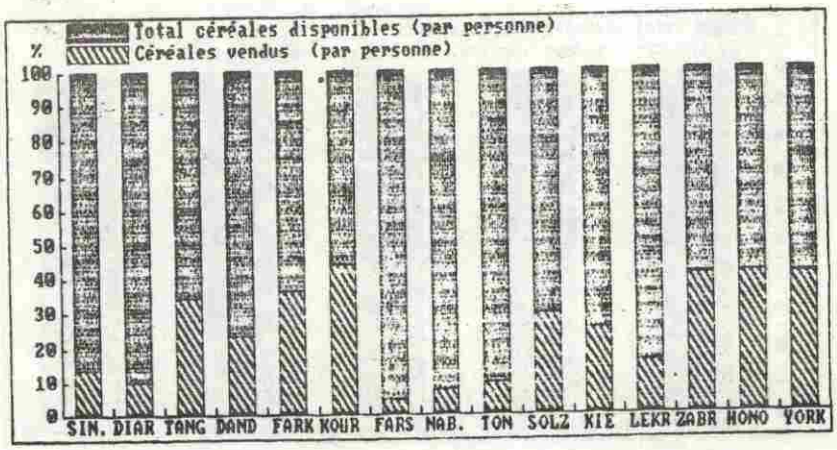
Total céréales disponibles (par personne)
Céréales vendus (par personne)
%
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
SIN. DIAR TANG DAND FARK KOUR FARS NAB. TON SOLZ KIE LEKR ZABR HONO YORK

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE
DES ECHANTILLONS DE L'ENQUETE

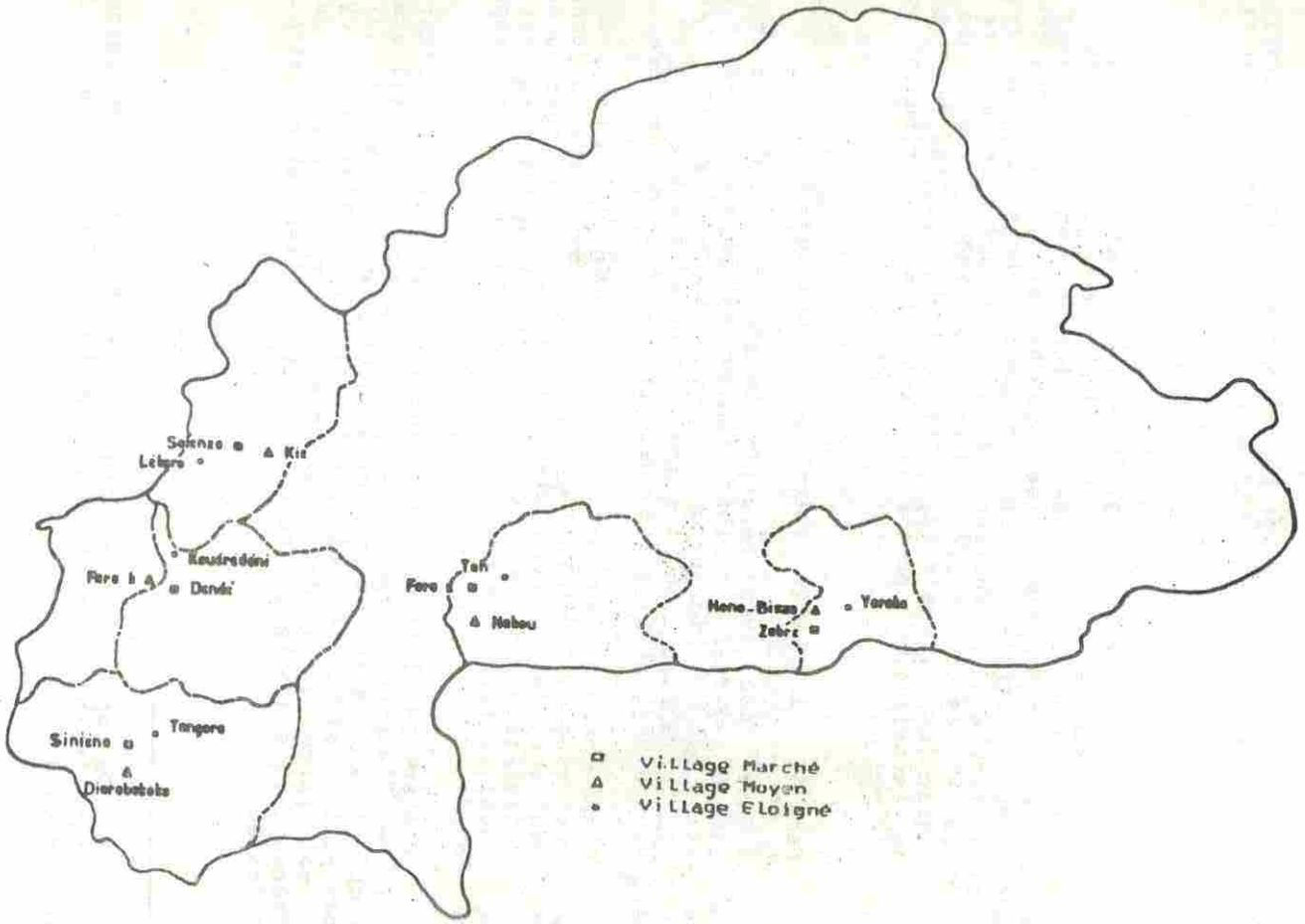

3 RAPPORT SUR L'ENQUETE QUALITATIVE MENEE DU 10 AU 13 AVRIL 1989 PAR SANTOLAMAZZA ET MARIE CLAIRE SORGHO -

(1)

ETUDE SUR LES STRATEGIES ET LES COMPORTEMENTS DES EXPLOITATIONS PAYSANNES FACE AU PRIX DU MARCHE ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE

Du 10 au 13 Avril 1989, une mission composée d'une équipe Italiano-Burkinabè s'est rendue dans les villages de Fara (Sissili) Kouérédéni et Dandé (Houet) pour s'entretenir avec des paysans en vue d'affiner les hypothèses de la recherche et identifier les stratégies et les comportements que des paysans adoptent face à la production, à la consommation et la vente des céréales et ce en rapport avec les produits de rente ou extra-agricoles. Il s'agit d'une enquête qualitative et les données recueillies à partir des interviews se résument comme suit :

Fara-Sissili: Exploitation 028 - Dominique R.

A Fara, nous avons rencontré le chef de l'exploitation 028: Dominique R. Ce chef d'exploitation qui est en même temps le chef de ménage est un migrant qui venu de Yako, il y a de cela 19 ans. Il vit à Fara avec sa femme, sa mère et ses 8 enfants. "Ma mère nous a rejoint il y a 6 ans, après la mort de mon père".

Quand Dominique est arrivé à Fara, on ne lui a pas attribué de terre vierge. "Je n'ai reçu que de la terre en jachère, moyennant une poule, une pintade et du dolo". Ce n'est qu'après sont intégration (5 ans après sont arrivée), qu'il a pu disposer de nouvelles terres à défricher. "Le défrichement, ça rapporte beaucoup".

N'étant pas lettré, Dominique a choisi pour ces enfants la voie de l'apprentissage à l'école. En dehors de sa fille aînée (actuellement mariée et vivant à Gourcy avec son mari) qui n'a pas eu la possibilité d'aller à l'école "je ne l'ai pas envoyée à l'école parce qu'elle devait aider sa maman à garder ses jeunes frères", il souhaite que tous les autres aillent et réussissent à l'école.

(1) Ce rapport a été rédigé par Mme Rossella SANTOLAMAZZA (Istituto Italo-Africano) et par Mme Marie-Claire SORGHO (INERA, Ouagadougou)-

"Mon fils aîné est au Lycée Zinda à Ouagadougou, je paie 40 000 F CFA/an pour ses frais de scolarité, l'autre fille, Anne Marie qui a été renvoyée cette année, aide sa mère à vendre le dolo, un autre fils est à l'école primaire. J'ai envoyé mes enfants à l'école parce que je souhaite qu'ils aient une vie différente de la mienne, je ne veux pas qu'ils soient illettrés comme moi, je veux qu'ils sachent lire et écrire, parce qu'aujourd'hui c'est utile, ça peut aider à trouver un travail en ville plus rentable qu'en campagne".

A cause de la scolarité et de la jeunesse de ses enfants, Dominique souffre d'un goulot d'étranglement. Il n'arrive pas à exécuter toutes les activités champêtres avec la seule aide de sa femme. "Pour ça, j'ai dû acheter une charrue qui me permet d'exploiter des superficies plus grandes et d'avoir d'assez bons rendements; je fais aussi des invitations de travail pendant le sarclage qui me reviennent chères (environ 10 à 15 000) mais je n'ai pas de choix. Je dois tuer un mouton, un porc ou une chèvre plus de la volaille. Je dois également acheter du tabac, de la kola et faire préparer le dolo. Pour la récolte, je ne fais plus d'invitation; nous nous entraidons entre familles".

En effet, Dominique a besoin de produire des céréales non seulement pour la consommation de la famille, mais aussi pour la vente et les dons. "...Je gagne l'argent qu'il me faut pour payer les frais de scolarité de mes fils en vendant le sorgho... Je vends aussi du bois que je ramasse et transporte au marché... Quand mon fils part à Ouaga, je dois lui donner des céréales et de la volaille pour son logeur..."

Donc les céréales qu'il produit ont une fonction multiple, en servant pour la consommation, pour la transformation en dolo (le sorgho rouge); pour les dépenses prévues et imprévues et les cadeaux.

Dominique connaît bien les prix du marché et il fait tout pour ne pas vendre ses produits après la récolte. "En Décembre, le sac coûte environ 5 000 F CFA... Je sais bien qu'à ce prix c'est une perte. Pour éviter cette perte, je cherche à emprunter de l'argent que je peux rembourser en vendant le sorgho plus tard dans l'année, quand les prix sont élevés. Ce sont les prêtres qui m'aident... mais si je ne trouve personne pour me prêter de l'argent, je vends quand même pour donner l'argent à mon fils... ou pour résoudre d'autres problèmes".

Dominique veut avoir un bénéfice des céréales mais en tous cas pas au détriment de l'instruction de son fils. "...Je veux qu'il puisse partir en ville, gagner l'argent et être indépendant... S'il réussit, je pourrais être recompensé de mes sacrifices... mais s'il n'est pas reconnaissant, ce n'est pas...".

Dominique produit des quantités de céréales régulières. "...Je sais que mon grenier fait 5 charrettées chaque campagne..." Actuellement, il cultive le troisième champ depuis son arrivée et il le laissera en jachère d'ici deux ans, pour deux ans. "...Quand je vois que ma production n'atteind plus les cinq charrettées, alors je comprends qu'il faille quitter ce champ et en chercher d'autres...".

Sa femme cultive aussi de l'arachide et du gombo qu'ils utilisent pour la consommation du ménage. "...Nous travaillons ensemble pour ne pas perdre de temps, parce que si ma femme est seule dans sa parcelle individuelle, elle va traîner, alors que si nous sommes ensemble, le travail va plus vite.

Dandé: Exploitation 077 - Adama O.

Adama O, de religion musulmane, est marabout. Il s'est établi à Dandé, il y a 23 ans en provenance de Ouagadougou. Il gère une grande exploitation dans laquelle vivent sa nombreuse famille et plusieurs garçons qui sont élèves de son école coranique.

Adama peut être considéré comme un paysan "riche et moderne": il cultive environ 25 hectares, en faisant de la céréaleculture, du coton et du maraîchage, il possède des moyens techniques et surtout il semble avoir une "mentalité entreprenante".

Son exploitation se base sur des activités exclusivement agricoles. Chaque année, il met en culture quatre hectares de coton et vingt hectares de céréales (mil, sorgho et maïs). Le coton lui assure la plupart de son revenu monétaire (1987 par exemple, il a été 67% du revenu total de l'exploitation et une partie de la production de mil et de sorgho (pas de maïs) est vendue selon les besoins de sa famille; en 1987 et en 1988, Adama en a vendu 4,5 tonnes et 5 tonnes.

Quelquefois, il a vendu à l'OFNACER mais souvent ses acheteurs sont de petits commerçants de Dandé qu'il rencontre au marché, ou qu'il appelle dans sa concession; ils revendent les céréales à de grands commerçants de Bobo.

Puisque le coton est son produit commercial, Adama ne spécule pas sur la vente des céréales; "...Je vends la quantité nécessaire à satisfaire mon besoin d'argent, indépendamment des prix... je ne vends le mil que quand il y a un problème dans ma famille... Je suis prudent avec les céréales... Jusqu'à maintenant, par exemple, j'ai vendu seulement 4 tines... Je nourris 70 personnes qui consomment deux tines par jours, c'est-à-dire 10 sacs par mois pendant la saison sèche et 12 sacs par mois durant les travaux champêtres. En plus, souvent j'envoie

des vivres à mon père qui est à côté de Ouaga... Cette année, comme la campagne a été bonne, j'enverrai de l'argent, pas de céréales...".

Adama préfère la culture des céréales à celle du coton; il retient que le coton n'est pas assez rentable et il en sortirait de bon gré s'il avait plus de moyens techniques pour faire les céréales. Actuellement, il dispose de deux charrues complètes et de quatres boeufs de labour...". Un projet d'aménagement a financé ma première charrue et deux boeufs à crédit, je les utilise pour le coton et le maïs... J'ai aussi acheté deux charrettes au comptant...".

Adama fait des rotations de cultures annuelles pour profiter des engrais qu'il met dans le terrain pour le coton, il a divisé ses champs en deux parties. Dans une moitié, il cultive du sorgho et dans l'autre moitié du mil, du maïs et du coton; la campagne suivante, il fera le sorgho là où il avait cultivé les autres céréales. De cette façon, le sol maintient la fertilité grâce aux engrais du coton.

Adama aimerait bien améliorer sa production céréalière, mais il sait qu'il faudrait du matériel pour labourer, "...au minimum en tracteur...", "plus d'engrais chimique..." parce que les engrais organiques ne sont pas suffisants... S'il n'a cependant pas les moyens financiers pour faire des gros investissements sur son exploitation agricole, alors qu'il se contente du revenu du coton et de l'argent qu'il gagne en vendant les légumes (surtout tomates et oignons) qu'il produit dans 1/4 d'hectare. "...J'ai commencé le maraîchage, il y a 7 ans et chaque année, je peux gagner entre 50 000 et 150 000 Francs... Il y a des gens qui quittent le Togo pour venir acheter mes légumes...".

Kouérédéni: Exploitation 092 - Issiaka B.

Ousmane est le fils aîné du chef d'exploitation, Issiaka B. qui est temporairement absent de sa concession, c'est lui Ousmane qui raconte l'histoire du déplacement de sa famille de Kaya, dans le Sanmatenga, où ils ont laissé des parents. "...Quand l'étranger arrive, il ne peut avoir qu'une parcelle à défricher... au début c'est dur... il faut beaucoup travailler... Lorsque mon père est venu à Kouérédéni, il y a 16 ans, attiré par le bruit qu'il y a de la bonne terre à exploiter, il a mis en culture des champs de mil...".

Après trois ans, à la suite des incitations et des conseils des encadreurs du C.R.P.A., Issiaka a commencé à faire du coton. Il a sauté seulement deux campagnes de coton par manque de main d'oeuvre. "...Une année, je suis parti en côte-d'Ivoire pour travailler dans les plantations... mon père ne pouvait pas faire le coton sans mon aide... Je suis allé là-bas pour acquérir une

expérience et en effet depuis que je suis rentré, je suis plus mûr et plus opérationnel... On a pu aggrandir les champs de mil et de sorgho.

On a aussi une charrue complète... Le coton est une culture très exigeante, comme la plupart des exploitations du village, nous préférons faire des céréales. Le problème c'est qu'on ne reçoit pas de crédit et de facteurs de production pour les céréales... alors, il faut faire le coton pour les avoir. Beaucoup de monde cultivent de petites superficies de coton pour prendre les facteurs de production qu'ils utilisent aussi pour les céréales, surtout le maïs. Le coton n'est pas facile à vendre et l'argent de la SOFITEX n'arrive jamais quand on en a besoin...".

Dans l'exploitation d'Issiaka, le coton semble donc être un choix "forcé", indispensable plutôt à cause des bénéfices en facteurs de production qu'il procure que du revenu monétaire qu'il assure. Ils préféraient faire des céréales, mais cette culture ne bénéficie pas de l'aide de l'état. Aussi, en cultivant le coton, ils peuvent donc profiter pour donner des engrais aussi aux champs de céréales.

Issiaka fait du mil, du sorgho et du maïs: la diversification de la production concourt à diminuer le risque des aléas climatiques. "...l'année passée on avait semé plus que d'habitude, mais on a eu une production inférieure à celle de l'année précédente; pendant le deuxième sarclage, il y a eu beaucoup de pluie qui a gatté les récoltes... On a perdu surtout le mil et c'est pour ça qu'on a pas vendu de céréales pendant la saison de pluie passée... En effet Issiaka, comme Harouna ZALLE, ne vendent les céréales que lorsqu'ils sont obligés. Il y a deux ans, par exemple, il a dû vendre beaucoup de céréales à cause d'une maladie d'un membre de sa famille, mais durant une année normale, il peut lui arriver de vendre au maximum cinq sacs pendant la période des travaux champêtres; il peut faire occasionnellement en saison de pluie, si l'argent provenant de la vente du coton est déjà fini...". "...Souvent on vend à l'OFNACER, mais cette année, il n'est pas venu... cela fait deux ans qu'il ne vient plus...".

Pour Issiaka, le prix de marché des céréales n'est pas une incitation à la vente... Aussi même si les prix sont hauts, il faut d'abord voir comment va et sera la saison...". La sécurité alimentaire est donc le souci principal et elle conditionne l'offre des céréales plus que n'importe quel autre facteur extérieur à l'exploitation, Issiaka assure d'abord la consommation de son ménage en stock de céréales. "...Le stockage des céréales est une priorité, ...on a encore des stocks de l'année 1987...".

En outre, il faut considérer que le lien maintenu avec les parents du village d'origine oblige a consacrer une partie variable de la production céréalière aux besoins alimentaires de

ceux qui sont restés à Kaya; encore une fois, on trouve une forme de redistribution des ressources selon les circuits et la loi traditionnelle de solidarité avec la grande famille.

Kouérédéni: Exploitation 088 - Harouna Z.

L'exploitation de Harouna Z. est très nombreuse et elle est composée des membres de deux ménages: celui d'Harouna et celui de son petit frère Hamidou. Ils sont arrivés à Kouérédéni, il y a dix ans, en provenance du Yatenga, où ils ont encore une partie de leur grande famille. Ils ont quitté leur village natal par vague. Les premiers qui sont arrivés dans le Houet ont commencé à cultiver le mil, et ils ont eu de bonnes récoltes. C'est deux ans plus tard que les autres sont venus car à Kouérédéni, il y avait assez de terre à exploiter. Ils ont maintenu des relations étroites avec leur parenté au Yatenga. "...Tout le monde ne peut pas se déplacer... Ainsi, nous envoyons des céréales à la famille, parce que là-bas, c'est le désert et souvent leurs récoltes ne sont pas bonnes. Quelquefois, on envoie de l'argent... ça dépend de leur production... on peut leur envoyer deux à quatre sacs de céréales par an...".

Ce lien est renforcé par des cérémonies traditionnelles (salutations de mariage, funérailles, etc.) qu'ils vont faire dans leur village d'origine. Il active un flux de céréales hors du marché et provoque une redistribution partielle des céréales d'une région excédentaire vers des zones fortement déficitaires.

Harouna et Hamidou cultivent des céréales mais aussi du coton; le coton est en effet leur produit de vente et c'est en le vendant qu'ils gagnent l'argent qu'il leur faut pour faire les achats et les dépenses habituelles de la famille. "...L'année passée, il y a eu un excès d'eau, des innondations, la récolte du coton n'a pas été bonne. Nous avons perdu un peu de mil et surtout du coton".

Pour les céréales produites sont utilisées pour la consommation de la famille d'abord. Aussi Harouna et Hamidou préfèrent avoir toujours une réserve de sécurité dans les greniers...". On a du mil de la campagne passée dans le grenier, mais il faut faire attention... on ne peut pas le garder longtemps parce qu'il peut y avoir attaques des termites... En plus, on est nombreux à manger... on consomme une tine par jour pour préparer deux repas... on est 24 à manger ... on préfère le mil parce qu'on est des Fulsé; mais on mange aussi le sorgho et le maïs...". En tout cas leurs céréales sont aussi vendues. Ils sont forcés de le faire quand il y a des problèmes particuliers ou quand, comme cette année, la récolte du coton a été mauvaise.

Cependant, avant de vendre, ils préfèrent toujours attendre la saison de pluie, pour être sûrs d'avoir au moins une bonne récolte de maïs...". L'année passée, la production du maïs a été

meilleure que celle de l'année précédente, mais on n'a vendu de céréales par prudence parce qu'on a perdu un peu de mil et de coton... En tout cas, on sera bientôt forcé de les vendre, parce qu'on n'a pas gagner de l'argent avec le coton..."

Harouna et Hamidou ne vendent pas leurs céréales en raison du prix de marché. "...S'il y a un problème, une maladie, quelqu'un qui doit voyager et ou a besoin de 1 000 Francs, on enlève la quantité de céréales qui nous permettra de gagner la somme dont on a besoin et on part la vendre au marché.

Les ventes sont donc effectuées en fonction des besoins à satisfaire. Malgré la conscience des fluctuations des prix pendant l'année, c'est la nécessité immédiate qui oriente et détermine l'offre des céréales. La production céréalière est commercialisée uniquement après avoir assuré la subsistance, la reproduction et la sécurité alimentaire de l'exploitation et faute d'autres produits à vendre. Le coton est vendu à la SOFITEX et les céréales aux commerçants qui arrivent de Bobo-Dioulasso avec de gros camions.

Quelques sacs peuvent être vendus aux commerçants qui viennent les prendre dans la concession. Harouna et Hamidou disposent d'une charrue complète qu'ils ont acheté à crédit auprès du C.R.P.A.; ils l'avaient prise pour le maïs, mais ils l'utilisent pour toutes les cultures. Ils sont donc des exploitants équipés qui cherchent à améliorer leur production, en faisant le semis en ligne et en ajoutant du fumier organique et de l'engrais chimique à la terre. Ils visent l'abondance des récoltes et quand ils s'aperçoivent qu'une certaine superficie qu'ils exploitent ne rentabilise plus assez, ils demandent d'autres terres à mettre en culture aux autochtones, Harouna vient juste d'obtenir de nouvelles parelles à 15 kilomètres de la concession. Une partie de la famille se déplacera pour les cultiver.

Outre, le revenu du coton et des céréales, l'exploitation d'Harouna a des ressources monétaires provenant du commerce. En effet, un membre de la famille fait du commerce pendant la saison sèche et revient dans l'exploitation pendant les travaux champêtres pour aider les autres.

En plus, le fils d'Harouna vit en Côte-d'Ivoire où il travaille dans la plantation de café de son oncle (le grand frère de Harouna), qui s'est déplacé là-bas avec sa famille.[2]

---

(2) Cette année, ils n'auront pas de vivres de notre part, mais l'argent, parce que la campagne a été meilleure que la précédente...

CONCLUSION

Dominique, Harouna, Issiaka et Adama sont quatre paysans qui sont à mesure d'assurer l'autosuffisance alimentaire de leurs ménages et leurs familles d'origine et qui disposent d'un surplus céréalier qu'ils peuvent offrir au marché. Les quatre, après avoir atteint le but fondamental de la production pour leurs propres familles, adoptent une stratégie de sécurité alimentaire à long terme et se préoccupent de disposer toujours de réserves dans les greniers.

Cependant, Dominique, au contraire des autres, a décidé de finaliser ses efforts et ses ressources à la promotion sociale d'au moins d'un membre de sa famille: son fils aîné. N'importe quel sacrifice est consenti pour aboutir au résultat espéré.

Harouna et Issiaka, par contre, sont très soucieux de la sécurité alimentaire; les deux viennent de la région sahélienne, qui a été durement frappée par la sécheresse des années soixante dix. La peur de la famine, de l'insuffisance des récoltes, semble encore conditionner leurs comportements productifs et surtout commerciaux, guidés par la prudence.

Adama, enfin apparaît plus tranquille. Son exploitation marche bien et il semble être orienté vers une stratégie d'accumulation. Il oeuvre pour l'amélioration de la productivité et l'augmentation de son revenu.

On est en présence de quatre exploitations paysannes avec trois stratégies différentes dont une de promotion sociale (Dominique), une d'autosuffisance (Harouna et Issiaka) et une d'acumulation (Adama). Malgré cette classification, on observe quand même une interrelation entre les différentes stratégies: à la base de chaque choix, il y a toujours celui de la sécurité alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGEL,C.;DANEL J.M.; RAYMOND, H.; ROUCHY, J.; YONG, J.
1981 Guide des enquêtes statistiques pour le suivi des opérations de développement rural. REPUBLIQUE FRANCAISE - MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT, SEDES, Paris.

AGROPROGRESS
1982 Enquête Haute-Volta 1981/82: Répercussions d'un relèvement des prix payés au producteur sur la production, la commercialisation et le stocage de céréales au niveau de l'exploitation agricole, Bonn, sept.

ANCEY, Gérard
1983 Monnaie et Structures d'exploitation en pays Mossi, ORSTOM, Paris -

BACULO L., D'ANTONIO M., DA VENEZIA A.S.
1986 Quadro economico e prospettive dello sviluppo in Burkina Faso, Istituto Italo-Africano, Roma Centro Documentazione e Ricura, Doc. N° 13 -

BENOIT-CATTIN,M.;AVE,J. L'exploitation Agricole en Afrique
1982 Soudano-Sahélienne, AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. P.U.F., Paris.

BENOIT, Michel
1982 Oiseaux de mil, ORSTOM, Paris

BILLAZ, R.; DIAWARA, V. Enquêtes en milieu rural sahélien.
1981 AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNJQUE. P.U.F., Paris.

BOND, E.
1983 Les réactions de l'offre aux variations des prix dans le secteur agricole en Afrique Sud-Saharienne, FMI (mai) -

CAPRON, J.
1973 "Communautés Villageoises Bwa: Mali, Haute-Volta"
Mémoire de l'Institut d'Ethnologie, IX, Paris (Musée National d'histoire Naturelle, Inst. d'Ethnol. Musée de l'homme) -

CHAYANOV A.V. 1966 The Theory of Peasant Economy, the American economic Association, Homewood, Illinois (USA)

CILSS/CLUB du SAHEL 1986 La réforme de la politique céréalière dans le Sahel. Le Burkina Faso, mars -

CILSS/ATI 1986 Etude sur le comportement des producteurs dans la commercialisation des céréales. Termes de référence. CILSS,ATI, Ouagadougou, Février 1986

CILSS/PEP 1986 Approche Macro-Economique d'un système d'information sur le Marché des céréales au Burkina Faso. Rapport de consultation (EGG), Ouagadougou, 20 mars.

CILSS/DEP/ATI 1987 Système d'information sur le marché des céréales.
OPERATION 3: ETUDE SUR LE COMPORTEMENT COMMERCIAL DES PRODUCTEURS CEREALIERS.
Publication Partielle n.1.
Emplois et Ressources de l'échantillon sur la période AOUT-DECEMBRE 1986.
ESQUISSE D'ANALYSE DES DONNEES PRODUITES, Ouagadougou, Avril.

COQUERY-VIDRONVITCH, C. 1975 "L'impact des intérêts coloniaux, SCOA et CFAO dans l'Ouest Africain: 1919 - 1945" Journal of African History, 16(4): 595-621

C.Me CORKLE, C.A.MAY, E.J. SZARLETTA, C.R. PARDY 1987 Rapports de recherche, Tome III CRED, Université du Michigan

DA MATHA SANT'ANNA 1987 " La Recherche agronomique céréalière au Burkina Faso: Des résultats probants.
Mais y-a-t-il une politique? ",CEDRES-Etudes N.XIX, avril -

HAGGBLADE, Steve 1984 An Overview of Food Security in Upper-Volta, USAID Ouagadougou

HAUGHTON Jonatian 1986 La Réforme de la politique céréalière dans le Sahel. Le Burkina Faso.OCDE/CILSS/CLUBDUSAHEL.

JACQUEMONT P. RAFFINOT M. 1985 Accuulation et développement, l'Harmattan, Paris -

KABORE,T.H. 1987 "Pénétration des Produits Industriels en Milieu Rural Africain. Cas: Burkina Faso". en CEDRES-ETUDES, N°XVIII, janvier 1987

KHATKHATE, D.R. 1962 "Some notes ou Real Effects of Foreign Surplus Disposal in Underdeveloped Economies", Quaterly Journal of Economics, 76: 186-196

KEITA, Makan 1987 "Progrès technique, productivité et culture attelée au Burkina Faso", CEDRES-Etudes, Spécial Deuxième Anniversaire, avril -

KONATE, L. 1988 "Problématique des prix céréaliers au Burkina Faso", CEDRES-Etudes, N° XXII, Ouagadougou (Juin) -

LE MOAL, Guy 1980 Les Bobas: nature et fonction des masques, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents, 121

MARCHAL.J.Y. 1982 L'option pour l'extensif. L'évolution de l'agriculture Mossi (Haute-Volta)", en Economie Rurale, N° 147-148.

MARCHAL, J.Y. 1984 Brève histoire du développement économique de la Haute-Volta", Economie et Humanisme, N° 265 (Juin) -

(K.MARX, F.ENGELS. L'idéologia tedesca, Editori Riuniti, Roma, 1958: 17).

MINVIELLE, J.P. Système d'information sur le marché des

1986 céréales au Burkina Faso, CILSS/PDP, Ouagadougou", mars.
idem, Ouagadougou, avril (101 p.).
Problématique de l'enquête sur le comportement des producteurs et méthodologie de traitement des données
Document de travail. Ouagadougou, février.

NORMAN, D.W. 1980 La méthodologie de recherches sur les systèmes d'exploitation agricole :son applicabilité au petit exploitant, Développement rural, cahier MSU, N° 5 -

OUEDRAOGO, I.S. 1983 A Socio-economic Analysis of farmers Food Grain Maretin(brinkages and Behavior in Eastern Upper Volta, Ph. D. dissertation, Michigan State University -

PITROIPA Saïdou Etienne 1986 Cours de formation des enquêteurs, Etude du comportement des producteurs, ATI, Ouagadougou, juin, 1986

MECORLE, C.M. 1987 Fierté, préférence et pratique: décisions des cultivateurs concernant l'écoulement des céréales dans une communauté burkinabè, Univ. Michigan/IAP/USAID - Tome III -

REMY, G. 1977 Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta), ORSTOM, Paris

M. SAUL, I. GREEN, 1987 Reports de recherche, Tme IV, CRED, Université du Michigan

SAUL, M. 1981 "Beer, Sorghum and Women: Production for the Maret in Rural Upper Volta", Africa, 51 (3) -

SAUL, M. 1983 "Wor parties, Wages and Accumulation in a Voltaic Village", in American Ethnologist, 10: 77-96 -

FALL,A.;TRAORE,S .Enquête sur le comportement des

1987 producteurs céréaliers.Situation actuelle et perspectives. CILSS/DEP/ATI, Ouagadougou, sept.

SHERMAN, J. et Al.
1987 La dynamique de la Commercialisation des céréales au Burina Faso, Tome 1 (et Rapports Régionaux, Tome II) CRED, Université du Michigan

SHERMAN, J.R.
1984 Grain Marets and the Mareting Behavior of Farmers: A Case Study of Manga, Upper Volta, Dissertation de PhD, Université du Michigan -

SIVINI, Giodano Projet Diagnostic Permanent, NOTA N °1.
1987

SUTTER, J.W.
1982 Peasants, merchant capital and Rural Differentiation: a Nigerian Hansa Case Study, International Studies in Planning, Cornell University, Ithaca (NY)

SZARLETA, E.J.
1987 Excédents commerciaux au Burkina Faso: une étude des schémas d'écoulement des céréales, Univ. Michigan/IAP/USAID - Tome III, doc. trav. 3 -

THIAM, L.
1988 "Typologie des famines dans la Haute-Volta coloniale", CEDRES-Etudes, N° XXV (décembre) -

THIOMBIANO,Taladidia L'enquête industrielle: la Société
1984 Sucrière de Haute-Volta. CODESRIA, Dakar.

----------1987 "Le rôle des prix dans la décision de produire et de vendre", en CEDRES-ETUDES, Spécial X Anniversaire, avril (1-27).

1987
---------- "L'évolution des structures de l'Agriculture Burkinabè et le Dynamisme des classes de l'époque coloniale à nos jours", en CEDRES-ETUDES, N° XIX avril.

THIOMBIANO, T. "L'évolution des structures de

1987 l'agriculture burkinabè et le Dynamisme de classes" CEDRES-Etudes, N° XIX (avril) -

THIOMBIANO, T. 1987 "Analyse des politiques alimentaires et céréalières non traditionnelles au Burkina Faso", CEDRES-Etudes, N° XX, Ouagadougou (Juillet) -

THIOMBIANO, T. et al. 1988 Systèmes alimentaires au Burkina Faso. CEDRES, University de Ouagadougou (Juin) -

THIOMBIANO, T. 1988 "Firmes Transnationales et systèmes Alimentaires en Afrique", CEDRES-Etudes, N° XXII, Ouagadougou (Juin) -

USAID 1986 Famine Early Warning System (FEWS) - Burkina Faso Report, Ouagadougou, August

CILSS - DOCUMENTATION

IMPRIMERIE PRESSES PROMOTION
01 B.P. 3652 Ouagadougou 01 — Tél: 33-49-20
BURKINA FASO
Octobre 1990

DOCUMENTATION

MINISTERE AFFAIRES PROMOTION
01 B.P. 3852 Ouagadougou 01 — Tél. 33-49-70
BURKINA FASO

Octobre 1992